

4



* 0 0 0 3 9 3 8 *

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Begnins*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*

Lausanne, le 20 décembre 1913.

Pour le Département :



Le Chef du service de police,

H. Fiaux

Registre des mariages A.

N° 1
Gachet Ernest Louis
Bassin, Caroline Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet Ernest-Louis, jardinier
célibataire

originaire de Grandcour domicilié à
Morges né à
Cherbourg le cinq août

mil huit cent huitante dix fils de
Charles-Albert Gachet siccisti et de
Charlotte née Benay, à Grandcour

2. Bassin, Caroline-Ida cuisinière
célibataire

originaire de Marchisoy domiciliée à
Plainpalais, Genève née à
Vich le vingt-quatre mai

mil huit cent huitante quatre fille de
Albert-Marins-Louis Bassin, jardinier et de
Julie-Louise-Lucie Françoise née Gauthier à Vich

Comme témoins : 1. Jules Ducloux cafetier de Vaud
2. Julien Plalochi postillon de Vaud

Les publications ont eu lieu à Grandcour Morges, Marchisoy et Plainpalais le vingt quatre décembre mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begins le dix neuf janvier 1914

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de Morges

Les époux :
Ernest Gachet
Ida Gachet

Les témoins :
J. Plalochi
J. Ducloux

Communiqué Morges
Grandcour Marchisoy et Genève

L'officier de l'état civil :
H. Prunoy

No 2
Velan
et
Genesay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velan, Edmond, Emile, agriculteur
célibataire

originaire de Bassins domicilié à

Bassins né à

Bassins le vingt-neuf août

mil huit cent huitante-six fils de

Etienne Ferdinand Velan décédé et de

Louise-Antoinette Genesay, sa sœur à Bassins

2. Genesay, Elise, Julie, femme
de chambre, célibataire

originaire de Bassins et de Gimel domiciliée à

Bassins née à

Bassins le vingt-trois novembre

mil huit cent huitante-un fille de

Vincent Genesay agriculteur à Bassins et de

Denny-Aurélien née Besson décédée

Comme témoins :

- 1. William Badel agriculteur à Bassins
- 2. Adèle Cherigny Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins et Gimel le
cinq mars mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bassins le vingt six mars mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

promesse de mariage
publications

Les époux :

Emile Velan
Elise Velan

Les témoins :

Adèle Cherigny
William Badel

Communiqué à l'état civil
de Gimel

L'officier de l'état civil :

J. Pranz

Registre des mariages A.

No 3
Barrat
et
Lenba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrat, Marc. Henri, agriculteur
veuf de Louise Sophie Peller des le vingt
quatre février mil neuf cent dix
originaire de Tich domicilié à
Genolier né à
Genolier le vingt quatre février

mil huit cent soixante deux fils de
Antoine Louis Barrat et de
Louise Benny née Guinet tous deux décédés

2. Lenba née Dumod Alice Marie
divorcée d'avec Paul Albin Lenba des
le vingt six avril mil neuf cent dix

originaire de Büttes et Côte aux Fées domiciliée à
Genolier née à
Sainte Croix le seize juillet
mil huit cent soixante huit fille de

Auguste Dumod décédé et de
Julie née Gauthier sa veuve à St. Croix

Comme témoins : 1. François Pittolaz, hôtelier, Begnins
2. Jules Vidoudez, maréchal, Begnins

Les publications ont eu lieu à Genolier Tich le onze avril
à Büttes et Côte aux Fées le treize avril
de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins le trente avril mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

actes de mariage des
fiancés
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Henri Barrat
Alice Barrat

Les témoins :

François Pittolaz
Jules Vidoudez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil
de Büttes et Côte
aux Fées

No 4
Brebouze
et
Gloor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brebouze, Fernand - Henri - Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Bassins _____ domicilié à
Bassins _____ né à
Bassins _____ le huit avril _____

mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
Julien - Antoine Breboux décédé _____ et de
Julie - Sophie née Picard, à Le Vaud _____

2. Gloor, Elise
célibataire
cuisinière

originaire de Dirrenäsch, Argovie, _____ domiciliée à
Niederbipp _____ née à
Niederbipp _____ le dix huit mars _____

mil huit cent nonante cinq _____ fille de
mineure de Charles Gloor _____ et de
Elise née Steiger à Niederbipp _____

Comme témoins : } 1. Edmond Breboux, agriculteur _____
2. Louis Breboux _____ à Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins le vingt neuf avril
à Dirrenäsch le trente et à Niederbipp le
premier mai de l'année courante _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins le seize mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
autorisation des parents
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Ernest Breboux
Elise Breboux

Les témoins :

Edmond Breboux
Louis Breboux

L'officier de l'état civil :

H. Krautz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'état civil
de Dirrenäsch et
Niederbipp _____

Registre des mariages A.

No 5
Zimmermann
Staibli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Georges
célibataire
boulangier
originaire de Steggis, Lucerne | domicilié à Gland | né à Gland le treize juillet mil huit cent huitante huit

fils de Gaspard. Joseph Zimmermann et de Sophie. Julie. Marie nee Corbin, à Gland

2. Staibli, Anna
célibataire
couturière
originaire de Horgen, Zurich | domiciliée à Genève | née à aux Planches le huit mars mil huit cent huitante neuf

filles de Jean. Henri Staibli décédé et de Marie nee Stucki à Genève

Comme témoins : 1. Francis Pittodiz hôteier 2. Emile Lucio de Begnins

Les publications ont eu lieu à Gland le quatre avril à Steggis le cinq avril à Horgen et Genève le six avril de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le vingt deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
actes de naissance des époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
G. Zimmermann
A. Zimmermann

Les témoins :
Francis Pittodiz
Lucio Lucio

Communiqué à l'état civil de Steggis Horgen et Genève

L'officier de l'état civil :
L. Chauv

No 6
Fiette
et
Mugny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiette, Louis. Frédéric
célibataire
électricien

originaire de origine française domicilié à
Gland né à

Champ de Fonds le onze avril
mil huit cent huitante huit fils de

Charles Fiette et de
Lina Fanny née Baumollet, décédée

2. Mugny, Marie. Céleste
célibataire
cuisinière

originaire de Mennens, Fribourg domiciliée à
Nyon née à

Mennens le dix huit décembre
mil huit cent huitante six fille de

Georges Mugny et de
Josette née Ingnaux à Mennens

Comme témoins : 1. François Pittolaz hôteier Begnins
2. Jules Dubos, caféier Le Grand

Les publications ont eu lieu à Gland le dix huit avril à
Mennens le dix-neuf et à Nyon le vingt avril
de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins le vingt deux mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesse de mariage
publication de mariage
autorisation du départe-
ment de Justice et Police

Les époux :

Louis Fiette
Céleste Fiette

Les témoins :

François Pittolaz
Jules Dubos

Communiqué à la Chancellerie
de l'Etat et à l'état civil
de Mennens et Nyon

L'officier de l'état civil :

R. Baumollet

Registre des mariages A.

N° 7 Hugly.
(Hugly)
et
Bory

En date du 13 mai 1936, le Département de Justice et Police ordonne la rectification de l'acte à l'effet duquel le nom patronymique soit orthographié "Hugly" et non "Hugly".
Intéret le 15 mai 1936
L'officier de l'état civil,
H. Allier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugly, Gustave Adolphe
célibataire
agriculteur
originaire de Bredorf domicilié à
Begnins né à
Lausanne le quatre février

mil huit cent nonante quatre fils de
Charles François-Louis Hugly, décédé et de
Caroline Fanny Richard, sa femme à Begnins

2. Bory, Julia Alice
célibataire
mineure
originaire de Truffens le Château domiciliée à
Begnins née à
Begnins le vingt-quatre juillet

mil huit cent nonante quatre fille de
mineure de Charles-Emile Rodolphe Bory et de
Henriette Adèle née Bory, décédée

Comme témoins :
1. Rodolphe Bory père de la mineure
2. Louis Mejoz agriculteur à Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins le neuf mai à Truffens le Château le onze mai et à Bredorf le onze mai mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins le six juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
actes de naissance des époux
promesse de mariage
publications de mariage
autorisation du père de la mineure

Les époux :
G Hugly
A Hugly

Les témoins :
Rodolphe Bory
L. Mejoz

Communiqué à l'état civil de
Bredorf et Truffens
le Château

L'officier de l'état civil :
H. Allier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 8
Klay
et
Durand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klay Jules
célibataire
jardinier
originaire de Schunzletten, Berne, domicilié à
Gland né à
Bingel le vingt-trois janvier
mil huit cent huitante-trois fils de

Jean Klay agriculteur à Gland et de
Julie Louvet Marie née Cabussot

2. Durand Julie
célibataire
fille de Sallé
originaire de Allon domiciliée à
Allon née à
Allon le treize mai
mil huit cent huitante-trois fille de

Charles Eugène Durand décédé et de
Ante Chamorel sa veuve, à Allon

Comme témoins : 1. Jules Klay à Genève
2. Marguerite Klay à Genève

Les publications ont eu lieu à Gland, Schunzletten et
Allon le quatre septième de l'année
courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begins le dix octobre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Jules Klay
Julie Klay

Les témoins :

Henri Klay
Marguerite Klay

L'officier de l'état civil :

J. Pranz

Communiqué à l'état civil
de Schunzletten et Allon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Ju. Begins & Co. 1914.
J. Pranz

Le Département de Justice
et Police du Canton de
Vaud, en date du 15 avril
1942, ordonne la rectifica-
tion de l'acte ci-dessus en
ce sens que le nom patrony-
mique "Klay" soit orthogra-
phié "Kläy" le dit acte
avec un "a" sur le "a".
Fait le 16 avril 1942
l'officier de l'état civil,
H. Pranz

Registre des mariages A.

No

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numéro 8, à la page 8, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914.

~~originaire de~~ Les deux doubles du présent ~~domiciliés à~~ registre sont conformes ~~né à~~

ce que nous certifions
Rogimus mil 31 cent décembre 1914 — fils de
L'officier de l'état civil et de
H. Brant

2. Le double a été remis le 5 janvier 1915 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 14 de l'ordonnance fédérale ~~domiciliés à~~ née à

L'officier de l'état civil
mil cent H. Brant — fille de
et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Eugène Häggl
Bertha Häggl

Les témoins :

Jules Häggl
Jeanne Brant

L'officier de l'état civil :

Communiqué

N° 1
Coeytaux
et
Desjardins

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coeytaux, Alexis Louis
célibataire
négociant
originaire de Bâttens domicilié à
Lausanne né à
Bâttens le vingt huit Février
mil huit cent quatre vingt trois fils de

Alexis Coeytaux et de
Rosalie Louise née Mœyhan à Bâttens
2. Desjardins, Marguerite Elisa Emma
célibataire

originaire de Begnins domiciliée à
Begnins née à
Begnins le vingt trois Septembre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Marc Henri Desjardins à Begnins et de
Emma Fanny née Gentet deici

Comme témoins : 1. Georges Bobillier à Lausanne
2. Robert Coeytaux à Bâttens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dit. neuf, à
Begnins le vingt et à Bâttens le vingt
un Janvier de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins le 4 Février 1946

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de Lausanne

Les époux :
Coeytaux
Desjardins

Les témoins :
G. Bobillier
Coeytaux

Communiqué à l'état civil
de Lausanne et Bâttens

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 2
Richener
et
Suatten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richener, Henri Samuel
célibataire
peieur
originaire de Signau, Berne, domicilié à
Genolier né à
Le Sentier le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean Richener décédé et de
Marie - Eugénie née Pignet, à Berne

2. Suatten Marie
célibataire
cuisinière

originaire de La Neuve, Ste Basile, domiciliée à
Lausanne née à
La Muraz le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Béronique Suatten à La Muraz et de

Comme témoins : 1. Charles Bogomet agriculteur, à Genolier
2. Emile Richner peieur

Les publications ont eu lieu à Genolier le quatorze mars
à Signau le quinze et à Lausanne le seize
mars de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le dix sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des
fiancés
promesse de mariage
publications de mariage
autorisation du conseil
d'Etat

Les époux :
Henri Richner
Marie Richner

Les témoins :
Ch. Bogomet
Emile Richner

Communiqué à Signau
Lausanne et Chaux-
cellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :
H. Prand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Seedorf, den 16. Mai 1936.

No 3
(Hügly)
et
Henry

En date du 13 mai 1936
Département de Justice
ordonne la rectification
de l'acte ci-dessus en ce que
le nom patronymique
orthographe "Hügly"
non Hügly.
Fait le 16 mai 1936
L'officier de l'état civil
H. Prantz

An das Zivilstandsamt Begnins.
Am 15. Mai 1936 sandten Sie dem Zivilstandsamt Seedorf die Mitteilung einer Randanmerkung betreffend die Abänderung des Namens Hügly in Hügli. Es betrifft dies folgende Bürger von Seedorf:

1. Die Eheleute Eugène Henri-Hügli-Henry:
 2. Kind Albert-Eugène Hügli geb. 1916
 3. Kind Emma Rosa Hügli geb. 1917
 4. Kind Nelly Fanny Hügli geb. 1918
 5. Kind Germaine Alice geb. 1923
 6. Kind Jean Ulysse geb. 1930
- und
7. Die Eheleute Gustave Adolphe Hügli-Bovy:
 8. Kind Eveline Alice geb. 1914
 9. Kind Charles Gustave Hügli geb. 1919.

Das Zivilstandsamt Seedorf teilt Ihnen mit, dass die von Ihnen geforderte Randanmerkung nicht nötig war, weil der Name obiger Bürger von Seedorf schon in allen Registern als Hügli eingetragen war. Seedorf hat gar keine Bürger mit dem Namen Hügly.

Hochachtungsvoll zeichnet der Zivilstandsbeamte:



Begnins _____ née à
Begnins _____ le trois janvier _____
_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de
Marie-Elise Henry décédée _____ et de _____

Comme témoins: } 1. Jules Hügly agriculteur } à
} 2. Jeanne Bovy } Begnins

Les publications ont eu lieu à Seedorf, Vulliamens et Begnins le vingt mars de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux:

Eugène Hügli
Bertha Hügly

Les témoins:

Jules Hügly
Jeanne Bovy

L'officier de l'état civil:

H. Prantz

Communiqué à l'état civil de Seedorf et Colombrier

N° 3 Hugli.
(Hugly)
et
Henry

En date du 13 mai 1936, le
Département de Justice & Police
ordonne la rectification de l.
acte ci. contre ou ce sens que
le nom patronymique soit
orthographié "Hugli" et
non Hugly.

Fait le 15 mai 1936.
L'officier de l'état civil.
H. Seldien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugly, Eugène - Henri
célibataire
agriculteur

originaire de Seedorf Berne, domicilié à
Begnins Lucerne né à
Lucerne le treize mai

mil huit cent cinquante quatre fils de
Charles - François - Louis Hugly décédé et de
Caroline Fanny Richard, sa veuve à Begnins

2. Henry, Bertha - Louise Rosa
célibataire
garde malades

originaire de Villiersens domiciliée à
Begnins née à
Begnins le trois janvier

mil huit cent cinquante neuf fille de
Marie - Elise Henry décédée et de

Comme témoins : 1. Jules Hugly agriculteur à
2. Jeanne Bory Begnins

Les publications ont eu lieu à Seedorf, Villiersens et
Begnins le vingt mars de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Eugène Hugli
Bertha Hugli

Les témoins :
Jules Hugli
Jeanne Bory

Communiqué à l'état civil
de Seedorf et Coloin
vies

L'officier de l'état civil :
L. Prantz

Registre des mariages A.

No 4
Vidondoz
et
Salero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidondoz, Charles Louis
célibataire
maréchal
originaire de Clarmont domicilié à
Begnins né à
Begnins le dix-neuf avril
mil huit cent huitante-neuf fils de

Jules-Louis Vidondoz maréchal et de
Suzanne-Louise née Brangot à Begnins

2. Salero, Madeleine Rosine
célibataire

originaire de Curino, Novare - Italie domiciliée à
Begnins née à
Begnins le vingt-trois janvier

mil huit cent quarante-cinq fille de
Pierre Salero entrepreneur et de
Catherine née Brota à Begnins

Comme témoins : 1. Pierre Salero entrepreneur à
2. Jules Vidondoz maréchal Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins le dix à Clarmont le douze février à Curino le vingt-cinq avril de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le douze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des époux
publications de mariage
autorisation du conseil d'état

Les époux :
Vidondoz Charles
Vidondoz Madeleine

Les témoins :
Salero Pierre
Jules Vidondoz

Communiqué à l'état civil de Clarmont et à la chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :
L. Brangot

N° 5
Benz
et
Pécond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benz, Samuel
célibataire
Patrie

originaire de Thierachem (Berne) domicilié à
Gingins né à
Mollens le dix juillet

mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Henri Benz et de
Louise. Marie ne Bauglin déclarés

2. Pécond, Jeanne. Fanny
célibataire

originaire de Le Vaud domiciliée à
Le Vaud née à
Le Vaud le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Marc. Daniel Charles Isaac Pécond et de
Julie. Elise ne Christinet agriculteurs à Le Vaud

Comme témoins :
1. Ernest Pécond, agriculteur à Le Vaud
2. Julia Pécond à Le Vaud

Les publications ont eu lieu à Gingins le onze à Le Vaud
à Thierachem le onze juin de l'année
courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Gingins le dix sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
certificat de publication
de Gingins

Les époux :

Samuel Benz
Jeanne Benz

Les témoins :

Julia Pécond
Ernest Pécond

L'officier de l'état civil :

H. Prault

No 6
Preti
et
Henry

Par lettre de bourgeoisie
n° 4 Thibaud, notaire,
à Lyon, le 11 août 1917,
et visé par le Consul d'Etat
dans le délai légal, Preti
Charles-Henri forblantier
à Begnins, a été reconnu
sa famille au nombre des
bourgeois de la commune
de Epinal.

Inséré le 21 septembre 1917.
L'Officier de l'Etat civil
L. Houtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Preti Charles-Henri
célibataire
forblantier
originaire de Boccioleto, Mosare, Italie - domicilié à
Begnins
Nyon le vingt six mars
mil huit cent quatre vingt trois fils de

Pierre-Benedict Preti forblantier et de
Fanny-Henriette née Durand à Nyon

2. Henry, Marie-Marguerite
célibataire
cuisinière

originaire de Vullierens domiciliée à
Nyon
Eysins née à
le deux août
mil huit cent quatre vingt onze fille de

Henri Paul Henry, agriculteur et de
Louise Jenny-Rosine née Reichen à Eysins

Comme témoins : 1. Paul Henry agriculteur à Eysins
2. Sophie Emery à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Begnins et Nyon le
vingt deux juin à Vullierens le vingt cinq
juin et à Boccioleto le vingt huit et vingt neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le vingt-neuf août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage
autorisation du départe-
ment de justice et
Police

Les époux :
Charles Preti
Marguerite Preti

Les témoins :
J. Henry
S. Emery

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Nyon et
Colombier

L'officier de l'état civil :
H. Durand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 7
Desponds
et
Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Fernand - Nicolas
célibataire
agriculteur

originaire de Lussey domicilié à
Bains né à
Bains le cinq mai
mil huit cent huitante huit

— fils de
Jules - Samuel Desponds diocèse — et de
Elise - Julie ne Delmond, sa mère, à Bains

2. Raymond, Olga Anna
célibataire
sans profession

originaire de Rougemont domiciliée à
Bains née à
Bains le treize juillet
mil huit cent quarante un

— fille de
Jules David Raymond laitier à Bains et de
Louisa Julie Anna ne Besson

Comme témoins : 1. Alois Raymond laitier à Grand
2. Gaspard Riedweg, tonnelier Begnins

Les publications ont eu lieu à Lussey et Bains le
dix août et à Rougemont le sept août
de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Begnins le vingt dix août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des
fiancés
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Fernand Desponds
Olga Desponds

Les témoins :
Alois Raymond
G. Riedweg

Communiqué à l'état civil
de la Darréaz et
Rougemont

L'officier de l'état civil :
H. Prunty

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 8
Pomay
et
Casin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pomay, Emile François
libataire
agriculteur

originaire de Gilly et de Lutry domicilié à Gilly né à Gilly le vingt sept décembre mil huit cent huitante huit

fil de François Louis Pomay agriculteur et de Louise Jenny née Bühler décédée

2. Casin, Julie Elise
libataire
ménagère

originaire de Vulliens domiciliée à Begnins née à Begnins le deux août mil huit cent quarante

fille de Emile Casin décédé et de Rose-Henriette Louisa née Dessier

Comme témoins : 1. Charles Carin à Begnins
2. Elise Pomay à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt-cinq à Begnins à Lutry et Lutry le vingt-six à Vulliens le vingt-huit août de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le dix-huit septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
acte de promesse de mariage
publications de mariage
certificat de mariage de Gilly

Les époux :

Pomay Emile François
Elise Pomay

Les témoins :

M. Pomay
C. Carin

Communiqué à l'état civil de Gilly Lutry, Gilly et mezières

L'officier de l'état civil :

H. Brand

N^o 9
Badel
et
Sommi

Rectification

Par décision du 5 mai 1955
le Département de justice et poli-
ce du Canton de Vaud a or-
donné la rectification de l'
inscription ci-contre en ce
sens que l'épouse soit dé-
signée sous le patronyme
"Sommi" et non "Somm".

Begnins, le 12 mai 1955
L'officier de l'état-civil
R. Desrozier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel, William-Julien
célibataire
agriculteur
originaire de Basjins domicilié à
Basjins né à
Basjins le dix-huit novembre
mil huit cent huitante sept fils de

John Samuel Badel agriculteur et de
Louise Pauline Rohrbach à Basjins

2. Sommi, Marie-Hélène
célibataire
femme de chambre

originaire de Gessenay, Berne domiciliée à
Basjins née à
Rongemont le huit mars
mil huit cent huitante huit fille de

Paul-Lucien Sommi agriculteur et de
Marie-Madeleine Klossner à Basjins

Comme témoins : 1. John Badel agriculteur à Basjins
2. Alois Badel

Les publications ont eu lieu à Basjins le huit octobre
à Gessenay le dix octobre mil neuf
cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le trente octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

William Badel
Hélène Badel

Les témoins :

John Badel
Alois Badel

L'officier de l'état civil :

H. Brauch

Communiqué à l'état civil
de Gessenay

Registre des mariages A.

No 10
Rochat
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Jules Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Le Lieu domicilié à
Gland précédemment à TINGEL né à
TINGEL le trois juillet
mil huit cent septante huit fils de
Hippolyte Alexandre Rochat et de
Rosine nie Marnet décédés

2. Rochat nie Guichard, Juliette Louise
veuve de Marc Louis Rochat ds la première
juin mil neuf cent treize ménagère
originaire de Le Lieu domiciliée à
Gland née à
Trérens le dix huit novembre
mil neuf cent huitante fille de
Constant Guichard et de
Louise Vagnières décédés

Comme témoins : 1. François Pittolaz hôtelier à
2. Louis Manigley Begnins

Les publications ont eu lieu au Lieu, Gland le douze
octobre à TINGEL le quatorze octobre mil
neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le trente octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Jules Rochat
Juliette Rochat Guichard

Les témoins :
François Pittolaz
Manigley Louis

Communiqué à l'état civil
du lieu et Gilly

L'officier de l'état civil :
H. Baud

N° 11
Bugnon
et
Groubel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Albert
célibataire
pêcheur
originaire de Dullier et Fleurier domicilié à
Gland né à
Hyon le vingt trois avril
mil huit cent nonante trois fils de

Marc-Louis Bugnon et de
Marie-Marthe Gledoin, tous deux
décédés

2. Groubel, Adienne Louise
célibataire
sans profession
originaire de Gland et de Tich domiciliée à
Begins née à
Begins le cinq novembre
mil huit cent nonante un fille de

Jean-Marc-Henri Groubel et de
Marie-Louise Martin à Begins

Comme témoins :
1. Henri Groubel, à Begins
2. Louise Groubel

Les publications ont eu lieu à Fleurier Gland Tich
Begins le vingt un octobre et à Dullier
le vingt deux octobre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begins le six novembre mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

actes de naissance
des époux
présence de mariage
publications de mariage

Les époux :

Albert Bugnon
à Bugnon

Les témoins :

Henri Groubel
L. Groubel

Communiqué à l'état civil
de Fleurier et
Gingins

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 12
Mercet
et
Baques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercet, Julien Charles Louis
célibataire
agriculteur

originaire de Bassins domicilié à

Bassins né à

Bassins le quinze février

mil huit cent septante trois fils de

Jean-Benoît Mercet décédé et de
Louise Fanchette Henriette née Guesnier

2. Baques, Louise Elisa
célibataire

originaire de Lutry et de Villette domiciliée à

Le Muids née à

Bassins le neuf janvier

mil huit cent septante-neuf fille de

Jean-Emanuel Jacques décédé et de
Julie Henriette Estelle née Servin

Comme témoins : 1. François Gervais agriculteur, Begnins
2. César Reynaud, marchand de muids

Les publications ont eu lieu à Lutry Bassins Le Muids
le vingt-huit octobre et à Villette le vingt-neuf
octobre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le dix-neuf novembre mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Louis Mercet
Elisa Mercet

Les témoins :

François Gervais
César Reynaud

L'officier de l'état civil :

H. Prault

Communiqué à l'état civil
de Lutry, Lutry
arrêté

N° 13
Guesc
et
Boso2

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guesc, Maurice Jules
célibataire
mécanicien
originaire de Saint-Léger La Chiesaz domicilié à
Gland né à
La Chiesaz le quinze décembre

mil huit cent quatre vingt onze fils de
Louis Jules Henri Guesc décédé et de
Alice Marie née Magnin à Tich

2. Boso2, Alice Marcelle
célibataire
institutrice
originaire de Château d'Oex domiciliée à
Tich née à
L'Étraz le dix novembre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Louis Friedrich Boso2 agriculteur et de
Salmine Mathilde née Durgnat décédée

Comme témoins : 1. Alfred Blanchoud à Gland
2. Marie Blanchoud

Les publications ont eu lieu à St-Léger Gland Tich
et Château d'Oex le treizième novembre de
l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le quatorze décembre mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :
actes de naissance
des époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Maurice Guesc
Marcelle Guesc

Les témoins :
Blanchoud Alfred
Blanchoud Marie

Communiqué à l'état civil
de St-Léger et
Château d'Oex

L'officier de l'état civil :
H. Baud

Par Jugement du Tribunal
du district de Nyon, rendu
du on date du 17 mai
1938, déclaré définitif
et exécutoire le 23 juin
1938, le mariage ins-
crit ci-dessus a été dis-
sout par le divorce -
prononcé le 29 juin 1938
par l'officier de l'état civil
H. Baud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 14
Thonney
et
Sommi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, François
celibataire
agriculteur
originaire de Carouge (Vaud) domicilié à
Begnins né à
Rances le cinq avril

mil huit cent septante-deux fils de
Louis Thonney agriculteur à et de
Susanne ne Pinard Begnins

2. Sommi Louise Mathilde
celibataire
ménagère
originaire de Gressoney (Basses) domiciliée à
Bassins née à
Roggenmont le dix-neuf juin

mil huit cent quarante-trois fille de
Paul Lucien Sommi agriculteur et de
Marie Mathilde nee Klossner à Bassins

Comme témoins : 1. François Pittolaz hôtelier à
2. Angèle Pinard agriculteur Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins Bassins Gressoney
le dix-sept novembre à Carouge le dix-huit
novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le dix-huit décembre mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Thonney François
Mathilde Thonney

Les témoins :
François Pittolaz Begnins
Angèle Pinard

Communiqué à l'état civil
de Gressoney et
Gressoney

L'officier de l'état civil :
H. P. [Signature]

Par jugement du Tribunal du
District de Lausanne, rendu
en date du 17 juin 1935, l'acte
définitif et exécutoire le 27
septembre 1935, le mariage
inscrit ci-contre a été déclaré
sans force de divorce.
Le tribunal a fixé à un an
le délai pendant lequel le
mari ou femme le révo-
querait.
Fait le 14 octobre 1935
l'Officier de l'état civil
H. P. [Signature]

Rectification :
Par décision du 5 mai 1955, le
Département de justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné
la rectification de l'acte de
contrat en ce sens que l'épouse soit
désignée sous le patronyme
"Sommi" et non "Sommi".

Begnins le 12 mai 1955
l'Officier de l'état civil
R. Desny

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

no 10000 24 III-15

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 14, à la page 23, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915.

Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions.

Beguin Louis cent 31 décembre 1915 fils de L'officier de l'état civil H. Brant

2. Un double a été remis le 5 janvier 1916, à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 14 de l'ordonnance fédérale

L'officier de l'état civil mil cent fille de et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 1
Christinet
et
Yelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Henri Louis Noisè
célibataire
agriculteur
originaire de Le Taud domicilié à
Le Taud né à
Le Taud le premier juillet

mil huit cent huitante sept fils de
François Louis Christinet agriculteur et de
Caroline Fanny née Bergy à Le Taud

2. Yelan, Bertha Eugénie
célibataire
ménagère

originaire de Bafins domiciliée à
Bafins née à

Bafins le vingt-un septembre
mil huit cent huitante neuf fille de

Marc Eugène Yelan agriculteur et de
Julianne Bertha Françoise née Pichon

Comme témoins : 1. Marcel Christinet à Le Taud
2. Fanny Christinet

Les publications ont eu lieu à Le Taud et Bafins
le vingt-cinq décembre mil neuf
cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bafins le quinze janvier mil neuf
cent quinze

Pièces déposées :
actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Noisè Christinet
Bertha Christinet

Les témoins :
Fanny Christinet
Marcel Christinet
M. Dubois

L'officier de l'état civil :
H. [Signature]

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 2

Treboux
et
Donni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treboux, Marius - Daniel
célibataire
agriculteur
originaire de Bafins domicilié à Bafins né à Bafins le vingt-un décembre

mit huit cent huitante-neuf — fils de
Mare - Daniel Treboux, décédé et de
Caroline Louise née R. Ribach, à Bafins

2. Donni, Clara Emma
célibataire
ménagère
originaire de Gessenay, Berne, domiciliée à Bafins née à Rougemont le vingt-cinq mars

mil huit cent nonante-cinq — fille de
Paul Lucien Donni agriculteur - Bafins et de
Marie Madeleine née Flossier

Comme témoins : 1. Louis Rochaix notaire à Begnins
2. Francis Pittolag' hôtelier

Les publications ont eu lieu à Bafins et Gessenay le
dix-neuf janvier mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le cinq février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance avec des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Treboux Marius
Clara Treboux

témoins :

L. Rochaix
F. Pittolag'

Communiqué à l'état civil
de Gessenay

L'officier de l'état civil :

H. Prand

Des jugements du Tribunal
du District de Nyon du
9 février 1932, déclarés de
faute procéduriers le 24 mars
1932. le mariage inséré
ci-dessus a été dissous
par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 1 an
le délai pendant lequel
le mari ne pourra contracter
un nouveau mariage.
jusqu'au 21 mars 1932
l'officier de l'état civil,
H. Prand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 3
Plüss
et
Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plüss Jean. Charles. Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Murgenthal agricole domicilié à
Begnins né à
Tuytoux le vingt un août
mil huit cent huitante neuf fils de

Emile Plüss agriculteur à Begnins et de
Élise mariée née Falquier

2. Morier Louise. Henriette
célibataire
couturière
originaire de Trey et Château d'Oex domiciliée à
Clarens née à
Clarens le douze septembre
mil huit cent huitante sept fille de

François Morier agriculteur et de
Sophie née Perret à Clarens

Comme témoins : 1. Julien Belay à Genève
2. Fanny Morier à Clarens

Les publications ont eu lieu à Begnins le vingt quatre
février à Murgenthal Trey, Château
d'Oex et Châtellard le vingt cinq février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins treize mars mil neuf
cent seize

Pièces déposées :
actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications mariage

Les époux :
Gustave Plüss
Louise Plüss

Les témoins :
Fanny Morier
M. Belay
Charles Plüss

L'officier de l'état civil :
H. Broy

Communiqué à l'état civil
de Murgenthal Trey
Château d'Oex et
Châtellard

No 4
Gervais
et
Soumi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gervais, Georges, Adrien
citoyen
agriculteur
originaire de Begnins domicilié à
Begnins né à
Begnins le premier mars

mil huit cent huitante-huit — fils de
Louis Daniel Gervais décédé et de
Aline Lina née Rouget à Begnins

2. Soumi, Blanche, Bertha
citoyenne
ménagère
originaire de Gesenay (Berne) domiciliée à
Begnins née à
Rougemont le trente-un mars

mil huit cent nonante-un — fille de
Paul Lucien Soumi agriculteur et de
Marie Madeleine née Blossuet, à Begnins

Comme témoins : 1. Joseph Paggi commis à Begnins
2. François Pittolaz hôtelier

Les publications ont eu lieu à Begnins Gesenay et
Begnins le vingt-cinq février mil
neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le vingt-cinq mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
acte de naissance
de l'épouse
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Georges Gervais
Blanche Gervais Soumi

Les témoins :
J. Paggi
F. Pittolaz

Communiqué à l'état civil
de Gesenay

L'officier de l'état civil :
H. Prantz

Rectification
Par décision du 5 mai 1955, le
Département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné
la rectification de l'inscrip-
tion ci-contre en ce sens que
l'épouse soit désignée sous
le patronyme "Soumi" et
non Soumi.
Begnins, le 12 mai 1955
L'officier de l'état civil
R. Dessier

Registre des mariages A.

No 5
Clerc
et
Roux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Garabed Asdradzadour Calfayan
célibataire

jardinier intendant

originaire de sujet ottoman origine arménienne domicilié à
Gland

né à
Touk, Arménie le dix sept septembre

mil huit cent huitante cinq fils de

Assadour Asdradzadour Calfayan fils
célibataire depuis le 29 octobre 1913 de Albert Clerc

2. Roux, Mlle. Louise à Bex

célibataire

institutrice

originaire de Bex domiciliée à
Gland

née à
Lausanne le vingt quatre août

mil huit cent quarante trois fille de

Louis Roux à Lausanne et de

Louise Frédérique née Frantz

Comme témoins :

1. Ami Caboussat syndic à Gland

2. Jean Fazel chef de gare

Les publications ont eu lieu à Gland et Bex le seize
mars de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bex le sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

acte de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage
autorisation du Conseil
d'Etat

Les époux :

A. Clerc Calfayan
A. Clerc Calfayan

Les témoins :

A. Caboussat
Jean Fazel

L'officier de l'état civil :

H. Prouty

Communiqué à Bex et à
la Chancellerie d'Etat

Par lettre de bourgeoisie reçue
E. Loret, notaire, à Nyon, le
6 mai 1920, et visée par le bou-
seil d'Etat dans le délai légal.
Monsieur Garabed, dit Jean Cal-
fayan, jardinier intendant
à Gland, a été reçu avec sa
famille, au nombre des
bourgeois de la commune
de Gland.

Fait et, le 9 juillet 1920

L'officier de l'état civil

H. Prouty



N° 6
Deschenaux
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschenaux, Alfred. Henri
célibataire
pierre et cloueur
originaire de Ursy, Fribourg domicilié à
Genolier né à
Morges le dix sept décembre
mil huit cent huitante huit fils de

Toules. Alfred Deschenaux domiciliés et de
Marie. Antonie née Cochard à Morges

2. Jordan, Marie. Madeleine
célibataire
cuisinière

originaire de Ormont dessus domiciliée à
Genolier née à
Genolier le dix huit août
mil huit cent nonante trois fille de

Henri. Frédérique Jordan et de
Marie Susanne née Bricke à Genolier

Comme témoins : } 1. Henri Jordan contre maître à Genolier
2. Gustave Jordan pierre . . .

Les publications ont eu lieu à Ursy Ormont dessus et
Genolier le vingt neuf mars mil neuf cent
seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bégin le quinze août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Alfred Deschenaux
Madeleine Deschenaux

Les témoins :

H. Jordan
Gustave Jordan

Communiqué à l'état civil
de Ursy et Ormont
dessus

L'officier de l'état civil :

H. Prout

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Registre des mariages A.

No 7
Fazan
et
Nemier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fazan, Alexis ami
célibataire
agriculteur
originaire de Apples domicilié à
Gland né à
Apples le vingt trois novembre
mil huit cent huitante huit

Emile Louis Fazan agriculteur à Gland et de
Fanny Louise Rosine née Guyaz

2. Nemier Eugénie
célibataire
couturière

originaire de Perroy domiciliée à
Dutty née à
Dutty le vingt quatre mars
mil huit cent huitante sept

Louis Julien Nemier agriculteur à et de
Marie Louise née Morel Dutty

Comme témoins : 1. Maxime Nemier jardinier à Dutty
2. Auguste Fazan C. F. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gland Perroy Dutty le
vingt cinq mars et à Apples le vingt six mars
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

U Begins le dit. vingt six mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
actes de naissance des époux
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Alexis Fazan
Eugénie Fazan

Les témoins :
Maxime Nemier
Fazan Auguste

Communiqué à l'état civil de
Apples, Gilly, et Rolle

L'officier de l'état civil :
H. Brunet

N° 8 ✓

Badel

et
Beccon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel, Ernest / Julien
civilitaire
agriculteur
originaire de Bafins domicilié à
Bafins né à
Bafins le vingt quatre juin
mil huit cent huitante trois fils de

Docteur Samuel Badel agriculteur et de
Louise Pauline ne Rohrbach à Bafins

2. Beccon ne Badel Filine Alphonse Cisarine
divorcée de marius Henri Ernest Beccon dite Lucie
dis le 19 octobre 1909, ménagère
originaire de Bafins domiciliée à
Bafins née à
Paris le trente un janvier
mil huit cent huitante six fille de

François Eli Badel agriculteur et de
Louise Françoise Charlotte ne Chapuis

Comme témoins : } 1. François Pittolaz hôtelier à Begnins
2. Charles Vidoudez maréchal

Les publications ont eu lieu à Bafins le vingt cinq mai
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le dix juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

acte de mariage de
l'époux
preuves de mariage
publication de mariage

Les époux :

Ernest Badel
Lucie Badel

Les témoins :

François Pittolaz
Charles Vidoudez

L'officier de l'état civil :

H. Prunty

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 9
 Quiblier
 et
 Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quiblier, Julien Louis Alfred
 célibataire
 seigneur
 originaire de Saint-Oyens et Saint-George domicilié à
 Begnins né à
 Givelle le trente un août
 mil huit cent huitante huit fils de
 Louise-Henriette Quiblier à Begnins et de

2. Guex, Marie Rosa Marguerite
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Saint-Léger la Chiesaz domiciliée à
 Begnins née à
 Begnins le vingt cinq août
 mil huit cent nonante quatre fille de
 Anne-Louis Guex décédé et de
 Jenny-Marie née Germaine baronne à Begnins

Comme témoins :
 1. François Pittolaz hôtelier à Begnins
 2. Charles Vidonzez maréchal

Les publications ont eu lieu à Begnins le onze juin à
 St-Léger St-George le treize et à St-Oyens
 le quatorze juin mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le trente juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
 promesse de mariage
 publications de mariage

Les époux :

Quiblier Julien
 Quiblier Marguerite

Les témoins :

St Pittolaz
 C. Vidonze

L'officier de l'état civil :

H. Brant

Communiqué à l'état civil
 de Saugeyrol Givelle
 et St-Léger

No 10
André
et
Durand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André, Ernest-Henri
veuf de Marguerite Louise Chollet de le vingt
six juin mil neuf cent quatorze, agriculteur
originaire de Yens _____ domicilié à
Coinins _____ né à
Yens _____ le vingt six novembre _____

Charles Frederic André décédé _____ fils de
Julie née Bourgeois à Coinins _____ et de

2. Durand, Rose-Louise
célibataire
couturière
originaire de Meyon _____ domiciliée à
Meyon _____ née à
Meyon _____ le douze août _____
mil huit cent huitante quatre _____ fille de

François Durand à Genève _____ et de
Emma née Golay décédée _____

Comme témoins : } 1. Louis Blazet vinturier à Begnins
2. Ernest Siguet négociant . . .

Les publications ont eu lieu à Coinins Yens et Meyon le
huit août mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le vingt six août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance et de
mariage du fiancé
acte de décès de sa femme
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Ernest André
R. De André

Les témoins :

L. Blazet
E. Siguet

L'officier de l'état civil :

H. Bruny

Communiqué à l'état civil
de Yens et
Meyon _____

Registre des mariages A.

N° 11
Gervais
et
Anne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gervais, Charles Albert
cibitataire
comptable
originaire de Begnins domicilié à
Rolle né à
Begnins le sept août

mil huit cent huitante neuf fils de
Louis Charles Allexi Gervais agriculteur et de
Rosine nie Kunzi à Begnins

2. Anne, Marie-Georgine
cibitataire

originaire de Paris Seine France domiciliée à
Begnins née à
Begnins le vingt sept mars

mil huit cent nonante deux fille de
Joseph Benoit Anne agriculteur et de
Elie Louise Nadia nie Gervais à Begnins

Comme témoins : 1. Allexi Gervais boucher à Rolle
2. Lydie Anne à Begnins

Les publications ont eu lieu à Rolle le vingt quatre mai
à Begnins le vingt cinq mai mil neuf
cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Begnins le seize septembre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :
certificat de publi-
cation de l'état civil
de Rolle

Les époux :
Gervais
Georgine Gervais

Les témoins :
Allexi Gervais
Lydie Anne

Communiqué à l'état civil
de Rolle et à la
chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :
M. P. Baud

No 12
Velan
et
Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velan, Louis-François
célibataire
agriculteur
originaire de Bafins domicilié à Bafins
né à Bafins le seize décembre mil huit cent nonante fils de

et de Sophie Denise née Bossou, à Bafins

2. Humbert, Bertha Louise
célibataire
sans profession
originaire de Marchisoy domiciliée à Marchisoy
née à Marchisoy le vingt-quatre février mil huit cent nonante deux fille de

Ernest-Fernand-Louis Humbert agriculteur et de Adèle-Louise née Burret à Marchisoy

Comme témoins : 1. Renée Golay à Burtigny
2. Charles Dumand à Bafins

Les publications ont eu lieu à Bafins le trente et à Marchisoy le trente-un août mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés, légalement unis par le mariage.

à Bafins le sept octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
acte promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Louis François Velan
Bertha Velan Humbert

Les témoins :

Charles Dumand
Renée Golay

L'officier de l'état civil :

J. Bouty

Communiqué à l'état civil de Marchisoy

Registre des mariages A.

N° 13.
Goëgel
et
Happersberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goëgel Charles Georges. _____
célibataire _____
géomètre _____
originaire de Tich _____ domicilié à
Begnins _____ né à
Begnins _____ le quatre mai _____
_____ mil huit cent quarante et un _____ fils de
Julien Charles Henri Goëgel, boucher _____ et de
Louise Maria née Renaud à Begnins

2. Happersberger Elise Emilie _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Nyon _____ domiciliée à
Givrius _____ née à
Givrius _____ le vingt mai _____
_____ mil huit cent quarante et un _____ fille de
Jacques Louis Happersberger, menuisier _____ et de
Marie Antoinette Truny, née Bley, à Givrius

Comme témoins : { 1. E. Bryand
2. R. H. Solb

Les publications ont eu lieu à Begnins le vingt trois, à Nyon
le vingt quatre, à Givrius de vingt cinq et à Tich
le vingt trois octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le sept novembre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de promesse de
mariage
publications de mariage

Les époux :

C. Goëgel
E. Goëgel

Les témoins :

E. Bryand
R. H. Solb

L'officier de l'état civil :

J. Bouky

Communiqué à l'état civil de
Nyon et Givrius - _____

No 14
Reyren
et
Pamel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reyren, Jules Louis Albert
célibataire
agriculteur

originaire de Gessenay, Bienne, domicilié à

Bequins né à

Bequins le seize novembre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Henri-François Reyren agriculteur et de

Beanne Fanny née Franfort née à

2. Pamel, Marie
célibataire

domestique

originaire de Corsens, Haute-Savoie, domiciliée à

Bequins née à

Bequins le vingt-cinq août

mil huit cent nonante sept fille de

François Pamel journalier et de

Marie Philomène née Sauter

Comme témoins : } 1. Jules Vidoudez
2. Gues Charles

Les publications ont eu lieu à Bequins le vingt six sep-
tembre et à Gessenay le vingt sept sep-
tembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le dix novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
promesse de mariage -
Certificat de capacité matrimo-
niale -

autorisation des parents -
actes de publication de mari-
age -

Communiqué à l'état civil de
Gessenay et à la chancellerie
de l'état -

Les époux :

Reyren et Albert
Reyren Marie

Les témoins :

Jules Vidoudez
Gues Charles

L'officier de l'état civil :

S. J. Souty

Registre des mariages A.

N^o 15
Pasche
et
Baiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Henri Louis François
célibataire
agriculteur
originaire de Servion domicilié à
Trangins né à
Epigny le vingt-trois-Mai
mil huit cent huitante sept fils de
François Louis Henri Pasche agriculteur et de
Rosine née Crotaz à Trangins

2. Baiche Ida Olympé
célibataire
sans profession
originaire de Saubraz domiciliée à
Vich née à
Saubraz le six Octobre
mil huit cent huitante-neuf fille de
Gustave David Baiche agriculteur et de
Elise née Persice à Vich

Comme témoins :
1. Armin Tritton Vich
2. Pasche Trangins

Les publications ont eu lieu à Servion et à Trangins le
vingt à Saubraz et à Vich le vingt-un
Novembre mil neuf cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins le vingt-trois Décembre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publica-
-tion / autorisation de
célibat le mariage,
de l'Etat civil de
Nyon

Les époux :

Henri Pasche
Ida Pasche

Les témoins :

Armin Tritton Vich
Monsieur Pasche Trangins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil
de Nyon et
de Gimel

N° _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numero 15 a la page 29 est celui de la derniere inscription faite dans l'année 1916.

originaire de Les deux doubles du present ~~ci-domicilié à~~ gistre sont conformes ~~né à~~ ce que nous certifions le

Requiers le ~~mil cent~~ Janvier 31 Decembre 1916 fils de



L'Officier de l'Etat Civil et de *J. Houff*

2. Un double a été remis le 6 Janvier 1917 a l'autorité cantonale en execution de l'art. 14 de l'ordonnance fédérale

originaire de L'Officier de l'Etat Civil domicilié à ~~né à~~ le



J. Houff

mil cent ~~lle de~~ et de

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1
Tireford
et
Morel

Par décision du 10 novembre 1953, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique de la famille Tireford soit orthographié Tirefort.

Inscrit le 28 nov. 1953

R. Dessier
Officier d'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tireford, Edgard Arthur Fernand
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Vich domicilié à Vich
né à Vich

le Muids le dix huit octobre
mil huit cent soixante quatre fils de
Tireford, Benjamin Ferdinand et de
Torny Victoire Marie vic Dufour à Vich

2. Morel, Anne Marie Henriette Eugénie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Meillerie, canton d'Évian, N. Savoie domiciliée à Meillerie
née à Meillerie

le neuf Mars
mil huit cent soixante fille de
Morel, Marie Joseph, docteur et de
Avocat, Antoinette, sa femme, à Meillerie

Comme témoins :
1. Alfred Aubert, Vich
2. Jean Leffio, Vich

Les publications ont eu lieu à Vich, le vingt sept Novembre
mil neuf cent soixete et à Meillerie, le trois Novembre
mil neuf cent soixete.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Inscrit le vingt Janvier mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Acte de décès de Morel Marie Joseph
- Certificat de capacité matrimoniale
- Autorisation du Conseil d'Etat
- Autorisation des parents
- Actes des publications de mariage
- Promesse de mariage
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Edgard Tireford
Henriette Tireford

Les témoins :

Alfred Aubert, à Vich
Jean Leffio à Vich

L'officier de l'état civil :

J. Houtz

N° 2
Badel
à
Genevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel Marius Alois
célibataire
maréchal
originaire de Bassins domicilié à
Bassins né à
Bassins le dix sept Mai
mil huit cent nonante trois fils de
John Samuel Badel et de
Louise Pauline nie Rohrbach sa femme

2. Genevay Eugenie Marie
célibataire
sans profession
originaire de Bassins et de Gimel domiciliée à
Bassins née à
Bassins le vingt sept juillet
mil huit cent nonante quatre fille de
Marc Alfred Genevay et de
Marie Julie Charlotte nie Rosselat sa femme

Comme témoins :
1. Maurice Genevay de Bassins
2. Sophie Genevay de Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins le dix neuf et à
Gimel le vingt décembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins le treize janvier mil neuf cent
dix sept

Pièces déposées :

actes de naissance des
fiancés
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Badel Alois
Eugenie Badel

Les témoins :

Genevay Bassins
Badel Y. Genevay Bassins

Communiqué à l'état civil
de Gimel

L'officier de l'état civil :

J. Houty

Registre des mariages A.

No 3
Christinet
et
Picoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Emile Samuel
 célibataire
 fermager
 originaire de Le Vaud domicilié à
Le Vaud né à
Le Vaud le vingt cinq juillet
 mil huit cent septante neuf fils de
Jules François Christinet et de
Charlotte Julie née Feignoux, sa femme

2. Picoud Jeanne Ida
 célibataire
 sans profession
 originaire de Le Vaud domiciliée à
Le Vaud née à
Le Vaud le vingt septembre
 mil huit cent huitante neuf fille de
Isac Julien Picoud et de
Rosine Gina Isaline née Vieux, sa femme

Comme témoins :
 1. W. Picoud, Le Vaud
 2. Melina Bernard, Genève

Les publications ont eu lieu à Le Vaud, le dix-neuf
Décembre, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beyries le treize Janvier, mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 promesse de mariage
 publication de mariage

Communiqué

Les époux :

Emile Christinet
Ida Christinet

Les témoins :

W. Picoud Le Vaud
Melina Bernard Genève

L'officier de l'état civil :

J. Houtz

N° 44
Tonzier
et
Serex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonzier, Marcel Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Gland domicilié à
Gland né à
Gland le vingt sept juillet
mil huit cent nonante trois fils de
François Auguste Tonzier, agriculteur et de
Julie Fanny, née Tommerat, d'ici

2. Serex, Bertha Elise
célébrataire
cuisinière
originaire de Maracon domiciliée à
Gland née à
Pray Tourri, née Guidoux le vingt trois septembre
mil huit cent huitante neuf fille de
David Henri Serex agriculteur et de
Marie Anne, née Dufey, d'ici

Comme témoins :
1. Charles Tonzier, Gland
2. Dutoit Rosalie, Gland

Les publications ont eu lieu à Gland, le onze janvier, et à
Maracon le douze janvier mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begraves le deux février mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de
la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Marcel Tonzier
Bertha Tonzier

Les témoins :

Tonzier Charles Gland
Dutoit Rosalie Gland

Communiqué à l'Etat civil
de Paloyens

pr. L'officier de l'état civil :

H. Jettier
suppléant

Registre des mariages A.

N^o 5
Tallant
et
Taccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tallant, Ernest Arthur
celibataire
employé chemins de fer
originaire de Begnins domicilié à
Gland né à
Gland le onze octobre
mil huit cent nonante et un fils de
Marc Frédéric Tallant, décédé et de
Constance Elisa née Laboussat

2. Taccoud, Emma Marie
celibataire
femme de chambre
originaire de Chesalles, Vaud domiciliée à
Morges née à
Genève le vingt huit juin
mil huit cent nonante cinq fille de
Edouard Taccoud et de
Rosine-Catherine née Tuten, décédée

Comme témoins :
1. Henri Magnin, Coissins
2. François Pittolat, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins le vingt six, à Gland
le vingt six, à Chesalles le vingt six et à Morges
le vingt sept janvier, mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le seize février, mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée
Acte de promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

E Tallant
Emma Tallant

Les témoins :

Henri Magnin Coissins
François Pittolat Begnins

L'officier de l'état civil :

J. Joubert

Communiqué à l'Etat civil
de St Saphorin et
Morges.

N^o 6
Tallant
et
Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tallant Charles Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Begnins domicilié à
Clavelière, sur Begnins né à
Clavelière, sur Begnins le vingt-trois Mai
mil huit cent huitante-quatre fils de
David Charles Tallant et de
Julie, Elise, Henriette née Dessier décédée

2. Barbezat Juliette
célibataire
sans profession
originaire de Grands Bayards, Nuchâtel domiciliée à
La Maison Neuve, sur Begnins née à
Monterot, commune de St-Leger le trois octobre
mil huit cent nonante-quatre fille de
Emile, Eugène Barbezat et de
Mario Hélène, née Badan, à Begnins.

Comme témoins :
1. Emile Barbezat à Begnins
2. Sophie Mayet à St-Leger

Les publications ont eu lieu à Begnins, le dix-sept et aux
Bayards, le dix-neuf février mil neuf cent
dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix Mars, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

acte de naissance de la
fiancée
acte de promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Tallant Ernest
Tallant Juliette

Les témoins :

Begnins à Barbezat
Mayet St-Leger

L'officier de l'état civil :

J. Houtz

Communiqué à l'Etat civil
des Grands Bayards
Nuchâtel

Registre des mariages A.

No 7
Aguet
et
Cujean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aguet, Emile Henri
célibataire
serurier
originaire de Sullens domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le vingt-six doul
mil huit cent huitante sept fils de
François-Auguste, Aguet, electricien et de
Eugenie née Polomey, a Ouchy

2. Cujean, Annie-Elisabeth
célibataire
cuisinière
originaire de Arzier-le-Muids domiciliée à
le Muids née à
le Muids le vingt-un novembre
mil huit cent nonante-trois fille de
Marc-Julien-Ulysse, Cujean, décédé et de
Marie-Alice Jenny née Cujean, a le Muids

Comme témoins :
1. Cujean, Edouard, Le Muids
2. Eugène Dupuis, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sullens, le
vingt-quatre, à Arzier le vingt-six février
mil-neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le dix sept Mars, mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :
Certificat de publication
autorisation de célébrer le
mariage

(A large diagonal line is drawn across this section)

Communiqué à l'Etat civil
de Sullens, de Lausanne
et de Arzier-le-Muids

Les époux :
Emile Aguet
Elisabeth Aguet

Les témoins :
Cujean Edouard
Le Muids
Eugène Dupuis
L'officier de l'état civil :

D. Hout

N^o 1
 Bezencon
 et
 Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezencon Jean
 célibataire
 employé C. P. F.
 originaire de Gossens domicilié à
Gland né à
Gland le vingt-six Juillet
 mil huit cent nonante-trois fils de
François Bezencon, charpentier et de
Louise née Perel, sa femme

2. Gaudin Sophie Marie
 célibataire
 monagère
 originaire de Cherilly, Vaud domiciliée à
Bèrenex, sur Frangins née à
Bèrenex, sur Frangins, le premier Juin
 mil huit cent nonante-sept fille de
Henri Gaudin, agriculteur et de
Sophie Louise née Moser, sa femme

Comme témoins :
 1. Henri Gaudin à Bèrenex
 2. François Pittolaz à Begnins

Les publications ont eu lieu à Gland, le vingt-quatre à
Gossens, à Cherilly à Frangins, le vingt-six Mars
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le treize avril, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Autorisation des parents de la fiancée
Acte de promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Bezencon Jean
Bezencon Marie

Les témoins :

Henri Gaudin, Bèrenex
François Pittolaz, Begnins

L'officier de l'état civil :

L. Foutz

Communiqué à l'Etat civil
 de Vevey, La Sarraz
 et Nyon

Registre des mariages A.

N^o 9
Loup
et
Bandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Paul-Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Rougemont domicilié à
Begnins né à
Begnins le vingt-sept Juillet

_____ mil huit cent huitante-six _____ fils de
Jules-Samuel-François Loup, agriculteur et de
Pauline-Jenny-Marie-Antoinette, née Traneport, femme

2. Bandi, Martha
célébataire
femme de chambre
originaire de Oberwil, près Büren domiciliée à
Genève, Rue de Lausanne 21 née à
Biezwil le deux Septembre

_____ mil huit cent norante-quatre _____ fille de
Bandi, Alfred cantonnier et de
Lina, née Bluer, sa femme

Comme témoins :
1. Jules Loup, Begnins
2. Louise Loup, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins, à Rougemont, le
cinq Mai, à Oberwil et à Genève le sept Mai
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le premier Juin, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Paul Loup
Martha Loup

Les témoins :

Jules Loup
Louise Loup

L'officier de l'état civil :

J. Hout

Communiqué à l'Etat civil
de Rougemont, de Oberwil
et Genève

N^o 10 ✓
Francfort
et
Thérieret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francfort Henri - Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Begnins domicilié à
Les Sâles, vieu Gland né à
Begnins le six octobre
mil huit cent nonante - huit fils de
Rodolphe - Louis, Francfort et de
Louise - Jenny nee Francfort, sa femme

2. Thérieret, Louise - Amélie
célibataire
menagée
originaire de Allinges, Haute - Savoie, France domiciliée à
Allinges, Haute - Savoie, France née à
Hauts - Liets, Collogny le quatorze Mai
mil huit cent soixante neuf fille de
Paul - Joseph, Thérieret et de
Marie nee Bouillet, décédée

Comme témoins :
1. Jules - Vidoudez, Begnins
2. J. Paggi, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins, a Gland le vingt
à Allinges, France le vingt-deux Avril, mil
neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le neuf Juin, mil, neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé.
- Autorisation des parents
- Déclaration médicale
- Acte de décès
- Acte de mariage des parents de la fiancée
- Promesse de mariage et publications de mariage, Autorisations du conseil d'Etat et certificat de capacité matrimoniale
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Francfort Henri
Francfort Amélie

Les témoins :

Jules Vidoudez Begnins
J. Paggi Begnins

L'officier de l'état civil :

J. Gouty

Registre des mariages A.

N^o 11
Bonzon
et
Vacheron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon Jules-Alexis
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Osmont-dessous domicilié à
Saint-Prix né à
Exergillod, rue Olon le vingt-huit Avril
mil huit cent huitante-six fils de
Edouard agriculteur et de
Marie-Séraphine née Davon à Exergillod

2. Vacheron Berthe Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de Mur, Vaud domiciliée à
Beignin née à
Lausanne le douze Juillet
mil huit cent noventa-deux fille de
Louis vigneron et de
Henriette Louise Favillard à Beignin

Comme témoins :
 1. François Pittolaz, Beignin
 2. Louis Vacheron, Beignin

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix, Beignin, Osmont-
dessous le cinq Mai, à Mur le sept Mai mil
neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beignin, le quinze Juin, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication
antécédent de célébrer le
mariage.

Les époux :

Bonzon Jules Alexis
Bonzon Berthe Louise

Les témoins :

H. Pittolaz Beignin
Louis Vacheron Beignin

L'officier de l'état civil :

F. Houty

Communiqué à l'Etat-civil
 de Osmont-dessous de
Saint-Prix et de Lutry

N° 121
Quédon
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quédon Ernest
célibataire
d'ancien
originaire de Poliez-Pittet, Vaud domicilié à
Le Vaud né à

Iron, Montain, Mo. Missouri le vingt Troisième
^{à l'âge de}
mil huit cent soixante-huit fils de
Alexis Quédon, décédé et de
Eloisa, née Charrot, sa femme, à Poliez-Pittet

2. Meylan Lucie-Lydie
célibataire
ménagère
originaire de Le Lieu, Vaud domiciliée à
Gilly née à

La Bassenay, rue Feiby le dix-huit Décembre
mil huit cent soixante-cinq fille de
François-Louis Meylan, décédé et de
Eugénie-Lydie, née Ufer, sa femme, à Gilly

Comme témoins :
1. Lydie Meylan Gilly
2. Henri Meylan Gilly

Les publications ont eu lieu à Le Vaud le dix-neuf, à Poliez-Pittet le vingt, à Le Lieu le dix-neuf et à Gilly le dix-neuf Juillet mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requisit, le dix-sept Août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Lucie Quédon
Quédon Ernest

Les témoins :

Lydie Meylan
Henri Meylan Gilly

L'officier de l'état civil :

J. Hout

Par jugement du Tribunal du district de Nyon rendu en date du 28 mai 1931 déclaré séparatif et préventif le 6 août 1931, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Ce tribunal a fini à haut le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Justifié le 21 août 1931.
L'officier de l'état civil
J. Hout

Registre des mariages A.

N^o 13
 Piaget
 et
 Gervais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piaget, Charles-Léon
 célibataire
 chanoine
 originaire des Bayards domicilié à
 aux Verreries né à
 aux Verreries le neuf Avril
 mil huit cent quarante-trois fils de
 Ernest-Wyssa, agriculteur et de
 Adèle-Elisabeth, née Taton, aux Verreries

2. Gervais, Bertha-Julia
 célibataire
 point
 originaire de Begnins, Vaud domiciliée à
Rolle née à
Begnins le six Janvier
 mil huit cent quarante-cinq fille de
 Louis-Charles-Henri, agriculteur et de
 Rosine, née Hüenzi, à Begnins

Comme témoins :
 1. Louis Gervais, à Dully
 2. E. H. Murier, à Dully

Les publications ont eu lieu à aux Verreries et à Rolle, le vingt-sept, à Begnins, le vingt-huit, au Bayards le trinte Juillet, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le premier Septembre mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication
Autorisation de célébrer
le mariage

Les époux :

Leon Piaget
Bertha Piaget

Les témoins :

L. Gervais Dully
E. H. Murier Dully

L'officier de l'état civil :

L. Houty

Communiqué à l'Etat-civil
 de Los Bayards, des
Verreries et de Rolle

No 14
Charrière
et
Bassin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charrière Léon Ami
veuf de Blanche Elmie nie Gaille
cocher-jardinier
originaire de Bussy sur Morges domicilié à
Loray né à
Genève le huit Octobre
mil huit cent huitante-cinq fils de
feu Alexandre Louis Charrière et de
feu Françoise Marie Schreiner

2. Bassin Bertha Henriette
célibataire
femme de chambre
originaire de Marchissy domiciliée à
Vich née à
Vich le dix Août
mil huit cent huitante-cinq fille de
Albert Marius Louis Bassin et de
Julie Louise Lucie Françoise née Cauchon
jardinier domiciliée à Vich

Comme témoins :
1. François Schlumberger, à Lyon
2. Dagmar Schlumberger, crasse, France

Les publications ont eu lieu à Loray, le trois septembre, à Vich
et à Marchissy le cinq septembre, et à Bussy sur
Morges, le quatre septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begrus, le vingt-deux septembre mil
neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de célébrer
le mariage

Les époux :
Charrière Léon
et Charrière

Les témoins :
François Schlumberger Lyon
Dagmar Schlumberger crasse
France

Communiqué à l'Etat civil
de Villars sous Morges,
Loray et Longirod.

L'officier de l'état civil :
J. Hoffmann

Registre des mariages A.

N° 15
 Pariswyl
 et
 Néral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pariswyl, Alois
 célibataire
 agronome
 originaire de Bösingen - Tavel et Tribourg domicilié à
Birtouta, Alger, actuellement à Gland né à
Guin le six Juillet
 mil huit cent soixante-trois fils de

Philippe, Pariswyl, décédé et de
Caroline - Maria nee Straub, décédée

2. Néral, Emma - Antoinette
 célibataire
 sans profession
 originaire de Amières, Genève domiciliée à
Gland née à
Chezbes le trois Juillet
 mil huit cent soixante-trois fille de

Claude, Néral, à Gland et de
Louise - Fanny nee Haldy, à Gland

Comme témoins :
 1. Helène, Giovanna à Genève
 2. Claude, Néral à Gland

Les publications ont eu lieu à Bösingen, le vingt-trois, à Tavel
le vingt-deux, à Tribourg le vingt-trois, à Amières, le
vingt-trois et à Gland, le vingt-deux ^{soit} soit, mil neuf cent

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-huit Septembre, mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés
Promesse de mariage
Actes de publication de
mariage

Les époux :

Pariswyl Alois
Pariswyl Emma

Les témoins :

H. Giovanna, Genève
C. Néral, Gland

L'officier de l'état civil :

L. Jouty

Communiqué à l'Etat-civil
 de Bösingen, Tavel,
Tribourg et Amières
de Alterschwil.

En date du 21 juillet 1925, le Département de Justice & Police du Canton de Vaud ordonne la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que la demoiselle Pariswyl soit désignée comme originaire de "Fribourg, Nœthingen-le-Grand et Alterschwil" et non pas de "Gland, Fribourg et Nœthingen".
 Fait le 23 mars 1925
 L'officier de l'état civil,
 H. Jouty

N^o 16
Christin
et
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christin John - Methue
célibataire
employé C.F.F.
originaire de Gland domicilié à
Gland né à
Gland le vingt Janvier
mil huit cent huitante-huit fils de
Henri-Marc Christin, agriculteur et de
Adèle Julie, née Christin, sa femme, à Gland

2. Pasche Olga
célibataire
ménagère
originaire de Oron-la-Ville domiciliée à
Gland née à
Oron-la-Ville, aux Bures le vingt-quatre Octobre
mil huit cent nonante-deux fille de
Henri-Frédéric, Pasche, agriculteur et de
Rosina Bertha, née Hostettler, sa femme, à Gland

Comme témoins :
1. Prelaz, Charles à Gland
2. Prelaz, Octavie à Gland

Les publications ont eu lieu à Gland le dix-sept et à Oron
le dix-huit Août, mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Regniers, le cinq Octobre, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Christin John
Christin Olga

Les témoins :

Prelaz Charles Gland
Prelaz Octavie Gland

L'officier de l'état civil :

J. F. Houff

Communiqué à l'Etat-civil
de Oron

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 17

André

et

Remünd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André Constant Auguste
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bassins domicilié à
Bassins né à
Mies le vingt-cinq octobre
 mil huit cent huitante-neuf fils de
 Marc Rodolphe Samuel, André, agriculteur et de
 Marie Louise Jaugy, née Petermann, sa femme
 ci-j. Bassins

2. Remünd Renée Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Mühleberg, Bern domiciliée à
Marchissy née à
Marchissy le cinq janvier
 mil huit cent quarante-quatre fille de
 Jules Frédéric Remünd, agriculteur et de
 Eugénie Josephine Georgette née Bernay, à Marchissy

Comme témoins :
 1. Marius André, à Bassins
 2. Céline Bassin à Marchissy

Les publications ont eu lieu à Bassins, le treize, à Marchissy
le quatorze, et à Mühleberg le treize Septembre mil neuf
 cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le treize octobre ~~+~~ mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Promesse de mariage
 Publications de mariage

Les époux :

André Auguste
Renée André

Les témoins :

Marius Bassin
Bassin Céline Marchissy

L'officier de l'état civil :

J. Henry

Communiqué à l'Etat civil
 de Longjumeau et Mühleberg

N^o 18
Beck
et
Francfort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck, Charles
célibataire
ordonnier
originaire de Genève domicilié à
Le Vaud né à
Genève, rue de la Tour Nainville vingt-six Juillet
mil huit cent nonante-deux fils de
Beck, Karl-Wilhelm, ordonnier et de
Harolina, née Schletti, sa femme, à Gland

2. Francfort, Renée-Suzanne-Rose
célébataire
ménagère
originaire de Le Vaud domiciliée à
Le Vaud née à
Le Vaud le treize Juillet
mil huit cent nonante-quatre fille de
Eugène-Louis-Edmond, Francfort, docteur et de
Anna-Césarine, née Picoud, sa femme à Le Vaud

Comme témoins :
1. Lia, Picoud, Le Vaud
2. Walther, Hofer, Langnau

Les publications ont eu lieu à Genève, le deux Octobre et à
Le Vaud, le vingt-neuf Septembre mil-neuf cent
dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt Octobre mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Publications de mariage

Communiqué à l'Etat-civil
de Genève

Les époux :
Ch. Beck
R. Beck

Les témoins :
L. Picoud de Vaud
Walther Hofer, Langnau

L'officier de l'état civil :
J. Souff

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 19
 Lanquetin
 et
 Bouquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lanquetin, John - Alfred
 célibataire
 boulanger
 originaire de Le Vaud et Lignevolle domicilié à
Bassins né à
au Moulin, à Le Vaud - le vingt-cinq Juin
mil huit cent quarante deux fils de
Jules - Alfred, Lanquetin, menuisier et de
Marie - Louise, née Brun, dièdse, à Le Vaud

2. Bouquet, Noëlie - Pauline
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lingins et du Rougemont domiciliée à
Dougy - Villars née à
Bassins le vingt-cinq Décembre
mil huit cent quarante-trois fille de
Jean - Louis - Henri, Bouquet, dièdse et de
Marie - Fanny, née Desvignes, à Dougy - Villars

Comme témoins :
 1. François Pittolaz, Begnins
 2. Charles Teboux, Bassins

Les publications ont eu lieu à Le Vaud, à Bassins, à Rougemont
le vingt-un Septembre, à Lingins et Lignevolle le vingt-deux
Septembre et à Dougy - Villars, le vingt-neuf Septembre, mil
neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-six Octobre, mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

John Lanquetin
Noëlie Bouquet

Les témoins :

F. Pittolaz Begnins
Charles Teboux Bassins

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'Etat-Civil
 de Lignevolle, de Lingins,
 de Rougemont et de
Mubourg

N^o 20
Clerc

et
Vuilleumier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc, Jean-Claude
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bonfol, Suisse domicilié à
La Saigne, vicin Gland né à
Tornay, Saïm et Loïe, France le vingt-huit Avril
mil huit cent huitante-neuf fils de
Lambert Clerc, agriculteur et de
Lucie, vic Gollon, sa femme, à Vauxes, France

2. Vuilleumier, Amélie
 célibataire
 garde-malade
 originaire de Tramelan-dessus et de la Sagne domiciliée à
La Saigne, vicin Gland née à
Pierre, quartier rest, cinquante-trois le dix-sept Novembre
mil huit cent huitante-six fille de
Vigile, Vuilleumier, horloger et de
Marie-Sophie-Amélie, vic Gygi, à Perles, Suisse

Comme témoins :
 1. André Vuilleumier, à Givonne
 2. Jeanne Fourcille, à Gland

Les publications ont eu lieu à Gland, à Bonfol, à Trame-
lan et à La Sagne, le dix Octobre mil neuf
cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requins, le trente Octobre, mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Promesse de mariage
- Publications de mariage

Les époux :

J. C. Clerc
Amélie Clerc

Les témoins :

André Vuilleumier Givonne
Jeanne Fourcille Gland

L'officier de l'état civil :

J. Houff

Communiqué à l'Etat Civil
 de Bonfol, de Tramelan
 et de La Sagne

N° 21
Caboussat
et
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caboussat, Julien Alois
cibataire
agriculteur
originaire de Gland et Menex sur Nyon domicilié à Gland né à Gland le vingt-un Mai mil huit cent quarante-trois fils de Jules-Ami Caboussat agriculteur et de Marie née Tommeut, sa femme, à Gland

2. Pasche, Marguerite Charlotte
cibataire
ménagère
originaire de Cron-la-Ville domiciliée à Gland née à Cron-la-Ville, aux Durand le vingt Mai mil huit cent quarante-un fille de Henri-Frédéric Pasche, agriculteur et de Rosina-Bertha née Hostettler, sa femme, à Gland

Comme témoins :
1. Henri Pasche, à Gland
2. Olga Kristin, à Gland

Les publications ont eu lieu à Menex sur Nyon, le premier Octobre, à Gland le vingt-neuf septembre et à Cron-la-Ville, le premier Octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le deux Novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

J. Caboussat
Marguerite Caboussat

Les témoins :

Henri Pasche Gland
Olga Kristin Gland

L'officier de l'état civil :

L. Houpp

Communiqué à l'Etat-Civil de Cron et de Cron

N^o 22
Cavin
et
Olivier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Ernest-Gustave
celibataire
agriculteur
originaire de Vulliens domicilié à
Begnins né à
Grange - Neuve, vic. Begnins le sept Mars
mil huit cent huitante six fils de
Edouard Cavin, décédé et de
Elise-Fanny, nee Henry, décédé

2. Olivier, Lucie-Hélène
celibataire
sans profession
originaire de Eysins, Crans et La Sarraz domiciliée à
Crans née à
Crans le seize Septembre
mil huit cent nonante deux fille de
Olivier, Jean-Louis, agriculteur et de
Jusanne-Jenny nee Saugy, sa femme, à Crans

Comme témoins :
1. Alfred Cavin à Begnins
2. Auguste Stutz à Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins, le unq, à Vullens, le huit, à Eysins le sept à Crans, le sept et à La-Sarraz, le six Octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le trois Septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Ernest Cavin
Lucie Cavin

Les témoins :

Alfred Cavin Begnins.
Auguste Stutz Begnins

L'officier de l'état civil :

J. F. [Signature]

Communiqué à l'Etat-Civil
de Mézières, de Gingins,
de Crans et de La Sarraz

Begnins le 9-II-17
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 22
Reyrenn
et
Bessaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reyrenn, Albert Charles
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Taanen, Bern domicilié à
Cousins, Vaud né à
Eysins, Vaud le vingt Octobre
mil huit cent huitante cinq fils de

Reyrenn, Alexandre Isaac-François-Adrien, agriculteur et de
Mona-Maria née Köpfler, sa femme, à Cousins

2. Bessaud, Odile
 célibataire
 sans profession
 originaire de Cossens domiciliée à
Arnes sur Taron née à
La Tour sur Crassier le dix-neuf Octobre
mil huit cent nonante trois fille de

Bessaud, Charles Alfred, agriculteur et de
Judith-Mine née Granon, sa femme, à Arnes

Comme témoins :
 1. John Bessaud, à Arnes sur Taron
 2. Henri Gessier, à Begnins

Les publications ont eu lieu à Cousins, le dix, à Taanen, le
douze, à Arnes, le douze et à Cossens, le treize
Novembre, mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt Novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Notes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :
Albert Reyrenn
Odile Reyrenn
 Les témoins :
John Bessaud Arnes
H. Gessier Begnins

Communiqué à l'Etat civil
 de Taanen, de Vevins
 et de Crans

L'officier de l'état civil :
J. Houz

Rectification
 Par décision du 22 octobre 1955
 le Département de justice et poli-
 ce de Canton de Vaud a ordon-
 né la rectification de l'ac-
 te ci-contre au sens que
 l'intéressé soit désigné
 sous le patronyme "Reyrenn"
 à l'exclusion de toute
 autre orthographe.
 Begnins, le 22 novembre 1955
 L'Officier de l'état civil
R. Dessier

N° _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.~~

1. Le N° 23 à la page 63 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles du présent registre sont conformes à l'original de _____ domicilié à

Bequins, le 24 Décembre 1917. né à

_____ mil cent _____ fils de

Un double a été remis, le 8 Janvier 1918 et de _____ à l'autorité cantonale en exécution de l'article

14 de l'ordonnance fédérale _____ l'Officier de l'Etat-Civil

originaires de _____ domiciliés à



_____ mil cent _____ fille de

et de

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1
Castelli
et
Rudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Castelli, Costantino - Giovanni - Giorgio
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Varzo, Novare, Italie domicilié à
Begnins né à
Varzo, Novare, Italie le vingt-cinq Avril
mil huit cent septante-quatre fils de
Giovanni Castelli, décédé et de
Emilia, née Mazzuri, décédée

2. Rudaz, Louise - Alphonsine
 célibataire
 ménagère
 originaire de La Corbay et Fribourg domiciliée à
Begnins née à
Scelle, Commune de Barbise vingt-sept Janvier
mil huit cent huitante-quatre fille de
Jean, Rudaz, décédé et de
Françoise - Eugénie née Lobet, décédée

Comme témoins :
 1. Auguste Stutz, employé de commerce, Begnins
 2. Pierre Bellay, agriculteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins, le sept, à Fribourg
le huit, à la Corbay, le neuf Septembre et à
Varzo, le vingt-un Octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt Janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de décès des parents du fiancé
 Autorisation du Conseil d'Etat
 Permis de célébrer le mariage
 Promesse de mariage
 Publications de mariage

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat, à l'Etat-Civil
 de Fribourg et Neuchâtel

Les époux :

Castelli Constant
Castelli Louise

Les témoins :

Auguste Stutz, banquier, Begnins
Pierre Bellay, agriculteur

L'officier de l'état civil :

J. Houllier

N^o 2
Besson
et
Potterat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Bofflens domicilié à
Le Vaud, au Moulin né à
Lutry le vingt-neuf novembre
mil huit cent septante-sept fils de
Eugène Besson et de
Rosalie, née Daccord, sa femme, à Vallorbe

2. Potterat, Adienne
célibataire
ménagère
originaire de Morrens domiciliée à
Gollion née à
Lucens le quatorze septembre
mil huit cent quarante-trois fille de
Custave Potterat et de
Héna-Sauve-Emma, née Milloud sa femme, à Gollion

Comme témoins :
1. François Pittolaz, hôtelier, Degersheim
2. Joseph Paggi, commis, Degersheim

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le deux, à Le Vaud
le premier, à Morrens, le trois, et à Gollion
le deux octobre, mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Degersheim, le vingt-trois Février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Henri Besson
Ad Besson

Les témoins :

F. Pittolaz, Degersheim
J. Paggi, Degersheim

L'officier de l'état civil :

L. Bouty

Communiqué à l'Etat-Civil
de Romainmôtier de
Poligny-le-Grand et
de Cossonay

Registre des mariages A.

N^o 3
Jordan
et
Castelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Gustave-Henri

célibataire

seigneur

originaire de Ormont-dessus domicilié à

Montant, près Genolier né à

La Lizille, près Bassins le seize Avril

mil huit cent nonante-cinq fils de

Henri-Frédéric Jordan, seigneur et de

Marie-Jeanne, née Picot, sa femme

2. Castelli Madeline-Carmelina

célibataire

sans profession

originaire de Vargo, Toraw, Italie domiciliée à

Montant, près Genolier née à

Vargo, Toraw, Italie le douze Décembre

mil huit cent nonante-deux fille de

Castelli Madeline, décédée et de

Comme témoins :

1. Henri Jordan, seigneur, Genolier

2. Gustave Neuffer, agriculteur, Ormont-dessus

Les publications ont eu lieu à Genolier, le vingt-deux Novembre

à Vargo, le vingt-huit Décembre mil neuf cent dix-sept

et à Ormont-dessus, le trois Janvier mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requins, le neuf Mars, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Acte de décès de la mère de la fiancée

Promesse de mariage

Autorisation du Consul d'Etat

Publications de mariage

Autorisation du Département

de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat et à l'Etat

Civil de Ormont-dessus.

Les époux :

Gustave Jordan
Carmelina Jordan

Les témoins :

Henri Jordan seigneur
Genolier
Gustave Neuffer
Arzier

L'officier de l'état civil :

F. Fouty

N^o 4
Velan
et
Dunard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velan, Jules-Samuel
célibataire
agriculteur
originaire de Bassins domicilié à
Bassins né à
Bassins le dix huit
mil huit cent septante-deux fils de
Louis-François, Velan, décédé et de
Louise-Françoise, née Treboux, décédée

2. Dunard, Lina-Méry
célibataire
négociante
originaire de Bassins domiciliée à
Bassins née à
Bassins le quatorze Juin
mil huit cent septante-cinq fille de
Jules-Louis Dunard, décédé et de
Fanchette-Félice, née Fecon, à Bassins.

Comme témoins :
1. François Pittolaz, hôtelier à Begnins.
2. Denise Sallaz, ménagère à Begnins.

Les publications ont eu lieu à Bassins, le quinze Février
mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Begnins, le vingt-sept Mars, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Publication de mariage

Les époux :
Jules Samuel Velan
Lina Velan

Les témoins :
François Pittolaz Begnins
Denise Sallaz Begnins

L'officier de l'état civil :
L. Houtz

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 5
Burnat
et
Poitry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnat, Eugène-Henri
célibataire
casseur de pierres
originaire de Froidville domicilié à
Gland né à
Gland le dix-neuf Décembre
mil huit cent soixante-sept fils de
Jamuel-Charles-François, décédé et de
Josephine-Marie, née Decroche, décédée

2. Poitry, Marie
célibataire
ménagère
originaire de Coppet, Vaud domiciliée à
Gland née à
Plainpalais, Genève le sept Septembre
mil huit cent soixante fille de
Poitry, Marc-François, décédé et de
Marie-Louise, née Raclé, ménagère à Yvon-

Comme témoins :
1. Gervais-Adrien Beguin
2. Gritten, Jakob, agriculteur, Vich

Les publications ont eu lieu à Froidville le quatorze, à
Gland, le treize et à Coppet, le vingt, Mars mil neuf
cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Beguin, le vingt Mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Communiqué à l'Etat civil
de Nottens et de Coppet

Les époux :
Eugène Burnat
Marie Burnat

Les témoins :
Gervais-Adrien Beguin
Gritten Jakob Vich

L'officier de l'état civil :
J. Houz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 6
Mauerkhofer
et
Schürch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauerkhofer, Johann - Frédéric
célibataire
agriculteur
originaire de Langnau, Berne domicilié à
Gland né à
Madretsch le neuf avril
mil huit cent soixante et un fils de
Mauerkhofer, Johannes, employé, C. P. P. et de
Mme Elisabeth, née Stüder, à Madretsch

2. Schürch, Marie - Emilie
célibataire
cuisinière
originaire de Roggwil, Berne domiciliée à
Gland née à
La Chaux-de-Fonds, le vingt-neuf Janvier
mil huit cent soixante et un fille de
Schürch, Johannes, employé et de
Mme Marie, née Verdun, à Genève

Comme témoins :
1. François Pittolaz, hôtelier à Begnins
2. Louis Megertel, négociant à Gland

Les publications ont eu lieu à Gland, le seize à Langnau
le dix-huit et à Roggwil, le dix-huit Mars
mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le seize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Promesse de mariage
- Publications de mariage

Les époux :

Joh. Mauerkhofer
Emilie Mauerkhofer

Les témoins :

M Pittolaz Begnins
L Megertel Gland

L'officier de l'état civil :

L. Houz

Communiqué à l'Etat-Civil
de Langnau et de Roggwil

Registre des mariages A.

N° 7
 Francfort
 et
 Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francfort, Gustave-Marius
 célibataire
 boulangier
 originaire de Begnins domicilié à
Gland né à
Gland le onze Janvier
 mil huit cent soixante-quatre fils de
Etienne-David-Leopold, Francfort, diocèse et de
Louisa-Marie, née Favre, garde-barrière, à Gland.

2. Bron, Lina
 célibataire
 ménagère
 originaire de Saint-Saphorin, Lavaux domiciliée à
Cully née à
Sallaz, sous Rivaz le dix Mai
 mil huit cent soixante-quatre fille de
David Bron, vigneron et de
Adèle, née Fayet, à Cully.

Comme témoins :
 1. François Cervoix, agriculteur, Begnins
 2. Julien Haldi, conducteur postal, Gland

Les publications ont eu lieu à Begnins, le douze, à Gland
le treize, et à Saint-Saphorin et Cully le
quatorze Mars, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix-neuf Avril, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Procès-verbaux de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Francfort Gustave
Lina Francfort

Les témoins :

François Gervais Begnins
Julien Haldi Gland

L'officier de l'état civil :

J. J. Joutz

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu au date du 16 novembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 10 février 1934, le mariage inscrit ci-contre a été déclaré nul et annulé. Le Tribunal a fixé à 2 ans à dater du 10 février 1934 le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Fait le 15 février 1934.
 L'officier de l'état civil,
J. J. Joutz

No 8
Straubhardt
et
Cottini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Straubhardt, Albert-John
cibataire
mécancier
originaire de Chardonnay sur Moget domicilié à
Vich, Vaud né à
Allaman, Vaud le vingt-cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt fils de
Vincent, Straubhardt, Agriculteur et de
Julie, née Moser, d'origine, à Vich

2. Cottini, Jeanne-Caroline
cibataire
sans profession
originaire de Inverio, Infirmerie, Novare, Italie domiciliée à
Vich née à
Nyon, Rue du Vieux Marché, le vingt-quatre Novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Pierre, Jean, Cottini, maçon et de
Marie, Adrienne, née Pajoud, sa femme, à Nyon

Comme témoins :
1. Angèle Cottini, employée à Nyon
2. Charles Beetschen, fromager à Coirans

Les publications ont eu lieu à Vich, le sept, à Chardonnay
le huit et à Nyon, le huit Décembre mil neuf cent
dix-sept, et à Inverio, Italie, le vingt Janvier mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le vingt-sept ~~sept~~ Novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Autorisations des parents
- Acte de décès de la mère du fiancé
- Promesse de mariage
- Autorisation du Conseil d'Etat
- Actes de publications de mariage

Les époux :

Straubhardt Albert
Straubhardt Jeanne

Les témoins :

Angèle Cottini Rue du Château 8 Nyon
Charles Beetschen Coirans

L'officier de l'état civil :

P. Hoffmann

Communiqué à l'Etat-Civil
de Villars sous Joux, et
à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 9

André

Besson^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André, Jules - Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Bassins

domicilié à

Bassins

né à

Bassins

le sept Décembre

mil huit cent huitante - six

fils de

Jules - Louis André, agriculteur

et de

Josephine Marie nee Roberbach, à Bassins

2. Besson, Louise - Germaine

célibataire

ménagère

originaire de Berolle

domiciliée à

Berolle

née à

Berolle

le sept Octobre

mil huit cent nonante - quatre

fille de

Lucien Besson, agriculteur, à Berolle

et de

Hélène - Fanny, nee Clavel, deidies

Comme témoins :

1. William Besson, agriculteur, Bassins

2. Denise André, ménagère, Bassins

Les publications ont eu lieu à

Bassins, le dix-sept et à

Berolle, le dix-sept Mai, mil neuf cent

dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begrins, le quatre Mai, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Publications de mariage

Les époux :

Jules André

Germaine André

Les témoins :

William Besson, Bassins

Denise André, Bassins

L'officier de l'état civil :

L. Fournier

Communiqué à l'Etat civil

de Nieu

N^o 10
 Duboux
 et
 Cordier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Charles
 célibataire
 agriculteur
 originaire de La Chaux, Vaud domicilié à
Bassins né à
La Chaux, Vaud le dix-huit octobre
 mil huit cent septante-trois fils de
Louis - Rodolphe Duboux, décédé et de
Hermette - Rosine, née Griessen, sa femme, à Bassins.

2. Cordier, Marie - Fanny, née Durand, divorcée
 de Cordier Frédéric, décédé le deux septembre, mil
 neuf cent seize, ménagère
 originaire de Pizy, Vaud domiciliée à
Bassins née à
Bassins le dix-huit
 mil huit cent huitante-cinq fille de
Alphonse - Jules Durand, agriculteur à Bassins et de
Anna - Catherine, née Ferréaz, décédée

Comme témoins :
 1. Albert Duboux, agriculteur, à Bassins
 2. Alphonse Durand, agriculteur, à Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins, le onze, à la Chaux
 et à Pizy, le treize Mai, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le premier Juin, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de mariage de les fiancés
Acte prononcé du divorce
Publications de mariage
Promesse de mariage

Les époux :

Charles Duboux
Fanny Duboux

Les témoins :

Albert Duboux Bassins
Alphonse Durand
Bassins

L'officier de l'état civil :

L. Forest

Communiqué à l'Etat Civil
 de Coronay le Geneve

Registre des mariages A.

N° 11
Fallet ✓

et
Prodrom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fallet, Edouard - Albert
cibataire
agent de sûreté
originaire de Dombresson (Neuchâtel) domicilié à
Genolier né à
Neuchâtel le quatorze Août
mil huit cent nonante - deux fils de
Fallet, Alphonse, décédé et de
Elise - Eugénie, née Jacot, décédée

2. Prodrom, Jenny - Louise - Emilie
cibataire
sans profession
originaire de Genolier domiciliée à
Genolier née à
Genolier le quatre Mai
mil huit cent nonante - six fille de
François - Albert Prodrom, agriculteur et de
Marie - Louise - Emilie, née Wüschpard, sa femme, à
Genolier

Comme témoins :
1. Marcel Panier, habitant à Cernier (Neuchâtel)
2. Albert Prodrom, agriculteur, Genolier

Les publications ont eu lieu à Genolier, le quatorze, et à
Dombresson, le quinze Mai, mil neuf cent
dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requins, le sept Juin, mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :
Akte de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Publications de mariage

Communiqué à l'Etat - civil
de Dombresson

Les époux :
Edouard Albert Fallet
Amélie Fallet

Les témoins :
Albert Prodrom, Genolier
Marcel Panier, Cernier

L'officier de l'état civil :
P. H. J. P.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Commission de l'Etat Civil
le 20 juin 1918. J. Frey

N° 12
 Isely
 et
 Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isely, Auguste-François-Louis
 célibataire
 pêcheur
 originaire de Rüegsau (Suisse) domicilié à
Gland (La Palatte) né à
La Douvrie (vieux Gland) le deux Janvier
 mil huit cent nonante-trois fils de

Louis-Paul-François, Isely, pêcheur et de
Marie-Valérie, née Nicoud, sa femme, à La Palatte
vieux Gland

2. Roth, Caroline
 célibataire
 couturière
 originaire de Lampertheim (Alsace) domiciliée à
Genève, Rue Pierre Fatio N° 14 née à
Lampertheim (Alsace) le vingt-cinq Décembre
 mil huit-cent huitante-sept fille de

Michel, Roth, décédé et de
Caroline, née Schott, sa veuve, à Lampertheim
Alsace

Comme témoins :
 1. Louis, Isely, pêcheur, Gland
 2. François, Pittolaz, hôtelier, Regnins

Les publications ont eu lieu à Rüegsau, le onze, à Gland, le
douze, à Lampertheim, le vingt-cinq et à Genève le
treize Avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Regnins, le trois ~~juillet~~ mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Autorisation du Conseil d'Etat
Publications de mariage
Autorisation du Département
de Justice et Police
Autorisation, ratifiant de
capacité matrimoniale de la
fiancée
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, à l'Etat-civil
de Rüegsau et Genève.

Les époux :

Auguste Isely
Caroline Isely

Les témoins :

Louis Isely Gland
François Pittolaz Regnins

L'officier de l'état civil :

J. Sout

Par jugement du Tribunal du
 District de Nyon, rendu en
 date du 30 juin 1926, déclaré
 légitime et valide le 18 août
 1926, le mariage inscrite
 ci-dessus a été dissous par
 le divorce.
 Le Tribunal a fixé à 2
 ans le délai pendant lequel
 le mari ne pourra contracter
 un nouveau mariage.
 Fait le 31 août 1926
 l'officier de l'état civil,
 H. Besson

Registre des mariages A.

N° 13
Happerberger
et
Goigel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Happerberger, Louis-Marius
célibataire
manadier
originaire de Nyon domicilié à
Girins né à
Girins le trois Juin

mil huit cent quarante-deux fils de
Happerberger, Jacques-Louis, manadier et de
Mari-Antoinette-Fanny, née Leg, à Girins

2. Goigel, Constance-Lucy-Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Vich domiciliée à
Begnins née à
Begnins le vingt-neuf Septembre
mil huit cent quarante-six fille de

Jules-Charles-Henri, Goigel, propriétaire et de
Louis-Marie-Charlotte, née Renaud, à Begnins

Comme témoins :
1. Jacques Happerberger, manadier, Girins
2. Ernestine Dupou, ménagère, Mzico

Les publications ont eu lieu à Girins, le trois, à Nyon, à
Vich et Begnins le quatre Juillet, mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix-huit Juillet, mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :
Certificat de publication,
autorisation de célébrer
le mariage

Les époux :
J. Happerberger
Happerberger.

Les témoins :
J. Happerberger, Girins
Ernestine Dupou, Arzier

Communiqué à l'Etat-civil
de Nyon et de Girins.

L'officier de l'état civil :
J. Hout

N^o 14
Fazan
et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fazan, Eugène - Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Apples domicilié à
Gland, La Lognonne, né à
Apples le quinze Mai
mil huit cent nonante - un fils de
Emile - Louis, Fazan, décédé et de
Jenny - Louise - Robine, née Gujatz, sa veuve, à Gland

2. Diserens, Louise - Fanny
célibataire
sans profession
originaire de Savigny domiciliée à
Nyon, Rue de Rive, N^o 8. née à
Nyon le vingt-cinq Mai
mil huit cent nonante - quatre fille de
Daniel Diserens, décédé et de
Jeanne - Louise, née Hubert, sa veuve, à Nyon

Comme témoins :
1. Fazan, Adrien, gendarme, Lausanne
2. François Pittolaz, hôtelier, Begnins

Les publications ont eu lieu à Apples le treize, à Gland, à Savigny et à Nyon, le douze Juillet, mil neuf cent
die - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le seize Août mil neuf cent - die - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Eugène Fazan
Fazan Louise.

Les témoins :

Fazan Adrien Lausanne
H Pittolaz Begnins

L'officier de l'état civil :

L. Foutz

Communiqué à l'Etat civil
de Apples, de Savigny
et de Nyon

Registre des mariages A.

No 15
Bovy
et
Fazari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy, Charles-Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Vufflens-le-Château domicilié à
Gland né à
Begnins, Suisse. Gesté le dix-sept Juillet
mil huit cent quarante
fils de
Constant Bovy, agriculteur et de
Elise-Charlotte, née Morel, sa femme, à Gland.

2. Fazari, Elise-Fanny
célibataire
sans profession
originaire de Mpfles domiciliée à
Gland. Sa signature née à
Mpfles le vingt-cinq
mil huit cent quarante-cinq
fille de
Emile-Louis Fazari, diocèse et de
Suzanne Louise, née Gujazy, sa mère, à Gland.

Comme témoins :
1. Fazari, Adrien, gendarme, Lausanne
2. François Pittolaz, hôtelier, Begnins

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, le trois
à Gland le douze et à Mpfles, le vingt-cinq Juillet
mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-cinq Août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Akte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Bovy, Charles
Bovy Elise.

Les témoins :

Fazari Adrien Lausanne
F. Pittolaz Begnins

L'officier de l'état civil :

L. F. H. P.

Communiqué à l'Etat Civil
de Honnaz et Mpfles.

N^o 16
Debonneville
Velan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debonneville, Arthur - Alphonse

célibataire

agriculteur, jardinier

originaire de Gimel, Vaud domicilié à

Troinex, Genève né à

Autonne, Vaud, le premier Décembre

mil huit cent nonante-deux fils de

Debonneville, Constant - Léonard et de

Victorine, née Dumarchey, à Autonne

2. Velan, Elix - Jeanne

célibataire

domestique

originaire de Bassignans, Vaud, domiciliée à

Plainpalais, Genève née à

Bassignans le douze Septembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Charles - Ovide Velan et de

Jeanne - Marguerite, née Joly, à Bassignans

Comme témoins :
1. Jules Simon, agriculteur, Begnins
2. Ovide Velan, agriculteur, Bassignans

Les publications ont eu lieu à Troinex, le cinq, à Plainpalais,
à Gimel et à Bassignans, le huit août, mil neuf-
cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix-sept ~~de~~ Septembre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication,
autorisation de célébrer le
mariage

Les époux :

Debonneville Arthur
Debonneville Jeanne

Les témoins :

Jules Simon Begnins
Ovide Velan Bassignans

L'officier de l'état civil :

J. Houtp

Communiqué à l'Etat Civil
de Gimel, Troinex et
Plainpalais.

Registre des mariages A.

N^o 17
Barrillier
et
Luchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrillier, Marc-Ami

célibataire

agriculteur

originaire de Vich, Vaud domicilié à

Cendrier, Montane né à

Wyon-le-Muids, Montane le treize Septembre

mil huit cent nonante-un fils de

Marcus Gustave-Honore, Barrillier, diocésain et de

Jeanne-Emilie-Françoise, née Transport à Cendrier

Montane

2. Luchet, Susanne-Marie

célibataire

sans profession

originaire de Wyon domiciliée à

Wyon, Escaliers-du-Château née à

Wyon le quinze Mars

mil huit cent nonante-quatre fille de

Luchet, Marc-Jules, diocésain et de

Marie-Félicité, née Grandjean, à Wyon, Escaliers-du-Château

Wyon

Comme témoins : 1. Auguste Stutz, commis, - Begnins

2. Paul, Polla, plâtrier, Genève

Les publications ont eu lieu à Vich, à Cendrier, le douze, et

à Wyon, le vingt-huit, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le cinq Octobre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Publications de mariage

Communiqué à l'Etat Civil

de Wyon

Les époux :

Barrillier Ami

Barrillier Susanne

Les témoins :

Auguste Stutz Begnins

Polla Paul Genève

L'officier de l'état civil :

L. Stutz

N^o 18.
Chanson
et
Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson, Emile-Henri-Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Mont-le-Grand et Bursinel domicilié à
Quillier né à
Mont le neuf avril
mil huit cent soixante-trois fils de

Jules-Emile, Chanson, agriculteur et de
Lucie-Jenny, née Gallay, à Mont

2. Barbezat, Hélène-Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Grands-Bajards (Neuchâtel), domiciliée à
La Maison-Neuve, près Begnins née à
Montecôt, près Saint-Cergue le deux Mars
mil neuf cent un fille de

Barbezat, Emile-Eugène, agriculteur et de
Marie-Hélène, née Badan, à Begnins, la Spiez, le deux

Comme témoins :
1. Jean Müller, agriculteur, Cousins
2. Marie Müller, ménagère, Cousins

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand, Bursinel, Quillier, Begnins, le quatorze, et aux Grands Bajards, le seize Septembre, mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-six Octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Certificat de publication.
Duobusation de célébrer
le mariage

Les époux :
Chanson Emile
Chanson Hélène

Les témoins :
Jean Müller Cousins
Marie Müller Cousins

Communiqué à l'Etat-Civil
de Rollin, Gilly, Lingins
et les Grands Bajards.

L'officier de l'état civil :
J. Fournier

Registre des mariages A.

N^o 19
Barrat
et
Margand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrat, Paul-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Vich domicilié à

Genolier né à

Genolier le trois Juin

mil huit cent nonante-cinq fils de

Marc-Henri Barrat, agriculteur et de

Louise-Sophie, née Pellét, décédée, à Genolier.

2. Margand, Josephine

célibataire

sans profession

originaire de Meinier (Genève) domiciliée à

Meinier (Genève) née à

Coringe, Meinier (Genève) le huit Mai

mil huit cent nonante-cinq fille de

Margand, Florent, agriculteur et de

Anastasié, née Channier, à Meinier (Genève)

Comme témoins : 1. François Pittolaz, hôtelier, Begnins.

2. Henri Barrat, agriculteur, Genolier.

Les publications ont eu lieu à Meinier, le vingt et à Vich-
et Genolier, le vingt-un Octobre, mil neuf cent
dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le huit Novembre et trois, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Promesse de mariage du fiancé.

Promesse de mariage de la fiancée.

Publications de mariage.

Communiqué à l'Etat civil
de Meinier (Genève)

Les époux :

Barrat Emile
Barrat Josephine

Les témoins :

H. Pittolaz Begnins
Henri Barrat Genolier

L'officier de l'état civil :

J. Houtp

No 20.
Christin
et
Merletti dit Rinaldo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christin, Charles-Lucien
cibataire
agriculteur
originaire de Gland domicilié à
Gland né à
Gland le dix Mai

mil huit cent nonante-un fils de
Henri-Marc, Christin, agriculteur et de
Adèle-Julie, née Christin, à Gland

2. Merletti, dit Rinaldo, Josephine
cibataire
repasseuse
originaire de Novaro, Italie domiciliée à
Gland née à
Novaro (Italie) le cinq Septembre
mil huit cent nonante-trois fille de
de parents inconnus. et de

Comme témoins :
1. Henri Vallotton, commis, Begnins
2. François Pittolaz, hôtelier, Begnins

Les publications ont eu lieu à Gland, le dix-neuf Septembre
et à Novaro (Italie) le treize Octobre, mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-deux Novembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage
Autorisation du Consul d'Etat

Les époux :

Charles Christin
Josephine Christin

Les témoins :

Henri Vallotton, Begnins
François Pittolaz, Begnins

L'officier de l'état civil :

L. Jéroux

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 21.
Riedweg
et
Bovy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riedweg, Charles Arnold
célibataire

concombre

originaire de Willisau-Land (Lucerne) domicilié à

Begnins né à

Bellet-Sarmon (Genève) le premier Mai
mil huit cent quarante

_____ fils de

Gaspard-Joseph, Riedweg, cultivateur et de

Margaretha, Nilsen, sa femme, décédée, à Begnins

2. Bovy, Jeanne-Julie

célibataire

menagère

originaire de Juffens-l.-Château domiciliée à

Les Grans, vers Begnins née à

Les Grans, vers Begnins le trois Mai
mil huit cent quarante-deux

_____ fille de

Charles-Emile-Rodolphe, Bovy, agriculteur et de

Henriette-Adèle, née Hely, décédée, à Les Grans, vers Begnins

Comme témoins : 1. Gaspard, Riedweg, cultivateur, Begnins

2. Rodolphe, Bovy, agriculteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Willisau-Land, le trois, à

Begnins, le onze et à Juffens-l.-Château

le trois Novembre, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le sept Décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Promesse de mariage

Publications de mariage

Les époux :

C. Riedweg

Jeanne Riedweg

Les témoins :

C. Riedweg Begnins

R. Bovy Begnins

L'officier de l'état civil :

J. Pout

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué à l'Etat-Civil
de Willisau-Land et
de Honnay

N^o 22
Mattille
et
Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mattille, Robert - Emile
celibataire
agriculteur
originaire de Perolle domicilié à
Genolier né à
Perolle le dix-sept Juin
mil huit cent nonante-sept fils de
Emmanuel - Ernest - Henri Mattille, diocésain et de
Marie - Susanna, née Dumas, à Genolier

2. Cherix, Elisabeth - Lucile
celibataire
sans profession
originaire de Reux domiciliée à
Genolier née à
Onnens, (Vaud) le onze Novembre
mil huit cent nonante-quatre fille de
François - Philippe, Cherix, canonnier, M. et de
Anna - Marie, née Verraires, à Genolier

Comme témoins :
1. Edgar Mattille, sieur, Genolier
2. Jeanne Dufour, sans profession, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Perolle le vingt-quatre, à
Genolier, le vingt-trois et à Reux, le vingt-quatre
Octobre, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requies, le sept ~~le~~ Décembre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Mattille Robert
Mattille Elisabeth

Les témoins :

Edgar Mattille Genolier
Jeanne Dufour de Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Dufour

Communiqué à l'Etat civil
de Nicé et de Reux

Registre des mariages A.

N^o 23
Mosettiet
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mosetti, Fernand - Charles

célibataire

chauffeur

originaire de Sessa (Tessin)

domicilié à

Begnins

né à

Begnins

le douze Février

mil huit cent nonante-six

fils de

Alexandre - Emile Mosetti, agriculteur

et de

Anna, dite Jenny, née Stalder, à Begnins.

2. Favre, Charlotte - Gladys, dite Marguerite

célibataire

sans profession.

originaire de Courmourens-la-Ville

domiciliée à

Prangins

née à

Prangins

le dix-neuf Mai

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Henri - Arthur, Favre, agriculteur

et de

Lina - Augustino, née Longchamp, à Prangins.

Comme témoins :

1. Favre, Henri, sellier, Vich

2. E. Schaub, sans profession, Prangins

Les publications ont eu lieu à Begnins, le vingt-six, à Prangins
le vingt-sept, à Sessa et à Courmourens-la-Ville, le
vingt-huit Novembre, mil neuf cent dix-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-un - Décembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Autorisation des parents de

la fiancée

Promesse de mariage

Publications de mariage

Les époux :

Fernand Mosetti

Marguerite Mosetti

Les témoins :

Henri - Arthur Favre Vich

Eugène - Léon Longchamp

L'officier de l'état civil :

E. Schaub

Communiqué à l'Etat - Civil
de Sessa, Echallens
et Yvon.

N^o 244.
Villoz

Gill et

Dill les mots Begnins.
& l'officier de l'Etat. Civil
D'Houy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villoz, Emile Hermann

célibataire

industriel

originaire de Plagne (Savoie) domicilié à

Tramelan - dessous né à

La Heutte le dix-sept Juin

mil huit cent huitante-huit fils de

Villoz, Paul Emile, décédé et de

Eugénie, née Souriret, à Tramelan - dessous.

2. Gill, Elise Louise

célibataire

sans profession

originaire de Pratteln domiciliée à

Gland, Vaud née à

Clarens, vic. Vich le vingt-cinq Juin

mil huit cent huitante-sept fille de

Gill, Jean Jacques, décédé et de

Mario Jenny, née Fleudotys, décédée

Comme témoins : 1. Octave Gill, agriculteur, Gland.

2. François Germain Begnins.

Les publications ont eu lieu à Tramelan, le trente Novembre, à
Gland, Pratteln et à Begnins, le deux Décembre
mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-quatre Décembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication.
Autorisation de célébrer le
mariage.

Les époux :

Hermann Villoz
Elise Villoz

Les témoins :

Octave Gill Gland
François Germain Begnins

L'officier de l'état civil :

D'Houy

Communiqué à l'Etat. Civil
de Vaufvelin, Tramelan
et Pratteln.

Registre des mariages A.

N° 25.
Bosson
et
Dorier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosson, Olivier-Frédéric,
célibataire
carbonnier, N. N.
originaire de Bassins, domicilié à
Genolier né à
Bassins le vingt-quatre avril
mil huit cent quarante
fils de
César-Fouis-Amand Bosson, diocèse et de
Marie, née Olivier, à Bassins.

2. Dorier, Clémentine-Fanny,
célibataire
modeste
originaire de Meyie-to-Huidet domiciliée à
Genolier née à
Montant, près Meyie-to-Huidet vingt-cinq février
mil huit cent quarante-cinq
fille de
François-Hippolyte Dorier, agriculteur et de
Jenny-Fouis, née Pavillet, à Genolier.

Comme témoins :
1: Polay, Charles, agriculteur, Genolier.
2: Bosson, Jeanne, cuisinière, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genolier, le vingt-trois, à Meyie-to-Huidet, le vingt-quatre novembre, et à Bassins, le sept décembre, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-huit décembre, mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Communié à l'Etat-Civil
de Meyie-to-Huidet

Les époux :
Bosson Olivier
Bosson Clémentine

Les témoins :
Polay Charles Genolier
Bosson Jeanne Lausanne

L'officier de l'état civil :
Léjeune

N° 26
Rösti
et
Born

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rösti, Albert Justin, veuf de Berthe Elisabeth, née Lüthy, des le 19 Novembre 1917.
agriculteur
originaire de Saint-Etienne (Genève) domicilié à Petit-Clarens, vers Vich né à Promenthoux, Commune de Prangins le vingt-six Septembre mil huit cent huitante-deux fils de Rösti, Jean, d'ocdi et de Catherine Mellig, à Prangins

2. Born, Eugénie
célibataire
concue
originaire de Thunstetten domiciliée à Petit-Clarens, vers Vich née à Nièvre, Rue Lenoir n° 8, le dix-sept Décembre mil huit cent vingt-quatre fille de Born, Godefroid, cafetier et de Rosa, née Wenger, à Delémont

Comme témoins :
1. Rosa, Born, femme de chambre, Fontainemelon
2. Emma Rösti, sans profession, Prangins

Les publications ont eu lieu à Vich, le onze, à Saint-Etienne et à Thunstetten, le douze Décembre, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prangins, le vingt et un Décembre, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Acte de décès de Berthe Elisabeth, née Lüthy
- Promesse de mariage
- Publications de mariage

Les époux :

Alb. Rösti
Eug. Rösti

Les témoins :

Rosa Born, Fontainemelon
Emma Rösti, Prangins

L'officier de l'état civil :

J. Houtp

Communiqué à l'Etat-Civil de Saint-Etienne et de Thunstetten

Registre des mariages A.

No _____

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le N° 2,6 à la page 90. est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918.

Les deux doubles du présent registre sont conformes à l'original de ce qui nous certifions

_____ domicilié à _____ né à _____



_____ l'officier de l'état civil.

Un double a été déposé le 2 Janvier 1919. et de _____ fils de _____

a l'autorité cantonale, en exécution de l'article _____

11 de l'ordonnance fédérale. _____

_____ l'officier de l'état civil.



_____ domiciliée à _____

_____ née à _____

_____ mil cent

_____ fille de _____ et de _____

Comme témoins : 1. _____ 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1.
Jordan
et
Benoit-Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Marcel Louis
célibataire
sieur
originaire de Oumont-dessus domicilié à
Montant, vers Genolier né à
Genolier le trois Octobre
mil huit cent nonante huit fils de
Henri-Frédéric Jordan, sieur et de
Marie-Suzanne, née Piédo, sa femme, à Montant
vers Genolier

2. Benoit-Gonin, Georgette Julie
célibataire
sans profession
originaire de Morez, Jura, (France) domiciliée à
Genolier née à
Genolier le seize Juin
mil neuf cent fille de
Ulisse-Benoit-Gonin, selles-bourgeois et de
Jeanne-Marguerite, née Modoux, sa femme, à Genolier

Comme témoins :
1. Henri Jordan, sieur Genolier
2. Jeanne Benoit-Gonin, mariée Genolier

Les publications ont eu lieu à Oumont-dessus le seize, à Genolier
le quinze et à Morez (France) le vingt-cinq Octobre,
mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begrins, le dix-huit Jauria, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Autorisations des parents.
- Promesse de mariage.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Publications de mariage.
- Certificat de capacité matrimoniale.

Les époux :

Jordan Marcel
Georgette Jordan

Les témoins :

Henri Jordan Genolier
Jeanne Benoit-Gonin Genolier

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à Oumont-dessus.

L'officier de l'état civil :

P. Jout

Registre des mariages A.

N^o 2
 Riedweg.
 et
 Schaw.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riedweg, Ernest-Jules
 célibataire
 cuisinier
 originaire de Willisau-Land (Suisse) domicilié à
Begnins né à
Begnins le premier juin
 mil huit cent nonante-cinq fils de
Caspar-Joseph, Riedweg, tonnelier et de
Marguerite, née Bielser, dioides, à Begnins

2. Schaw, Germaine-Mathilde-Wilhelmine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gand (Belgique) domiciliée à
Begnins née à
Gand (Belgique) le dix-sept Mai
 mil huit cent nonante-trois fille de
François-Sierin Schaw, typographe, à Paris et de
Julienne-Victorine-Caroline, née Vandermersch, dioides

Comme témoins :
 1. Henri Dewaux, coiffeur, Genève
 2. Charles Sumi, capitaine, Gand

Les publications ont eu lieu à Begnins, le seize et à
Willisau-Land, le dix-huit Décembre, mil-
neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le quatre Février, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement à mariage du père
 de la fiancée
 Autorisation du Consul d'Etat
 Promesse de mariage
 Certificat de capacité matri-
 moniale de la légation de Belgique
 Permis de séjour de la fiancée
 Publications de mariage
 Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat et à l'Etat civil
 de Willisau-Land

Les époux :

Riedweg Ernest
Riedweg Germaine

Les témoins :

Henri Dewaux Genève
Charles Sumi Gand

L'officier de l'état civil :

L. Fout

No 3
Barbezat
et
Groubel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat, Charles-Henri
célibataire

agriculteur
originaire de Les Grands-Bazards (Fuchâtel), domicilié à
la Maison-Neuve, vers Begnins né à
Montreuil sur Saix-Légué le quatre Février
mil huit cent soixante-deux fils de

Barbezat, Emile-Eugène, agriculteur et de
Marie-Hélène, née Badan, sa femme, à Begnins

2. Groubel, Marie-Madeleine
célibataire

cuisinière
originaire de Gland et de Vich, domiciliée à
Begnins, née à
Begnins, le vingt-quatre Avril
mil huit cent soixante-deux fille de

Marie-François, Groubel, décédé et de
Suzanne, née Bugnet, ménagère, à Begnins

Comme témoins :
1. Albert Groubel, gendarme à Blaise
2. Rachel Vacheron, cuisinière Begnins

Les publications ont eu lieu à Les Bazards, le vingt, à Begnins
à Gland et à Vich, le quatre Février, mil neuf cent
vingt-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le huit Mars ~~19~~ mil neuf cent vingt-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Barbezat Charles
Barbezat Madeline

Les témoins :

Albert Groubel, S. F. Blaise
Rachel Vacheron Begnins

L'officier de l'état civil :

S. Fouty

Communiqué à l'Etat Civil
des Bazards

Handwritten notes and signatures:
M. Begnins le 11 III 19
del. refet
M. Begnins

Registre des mariages A.

N^o 4
Sublet
et
Brauch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sublet Louis-Mois

celibataire

agriculteur

originaire de Bougy-Villars domicilié à

Coinsins né à

Romanmôtier le premier Mai

mil huit cent huitante-neuf fils de

Meyri-Louis Sublet, agriculteur à Coys et de

Louise, née Bratschi, de Coys

2. Brauch Charlotte-Marie

celibataire

couturière

originaire de Coinsins domiciliée à

Coinsins née à

Coinsins le vingt-neuf Décembre

mil huit cent quarante-deux fille de

François-Louis Jules Brauch, agriculteur, à Coinsins et de

Fanny-Elise, née Drun, de Coys

Comme témoins : 1. Balay William, agriculteur, Coinsins
2. Michel Moïse, agriculteur, Vich

Les publications ont eu lieu à Bougy-Villars, le treize et à
Coinsins, le douze Mars, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le quatre Avril, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Promesse de mariage

Publications de mariage

Communiqué à l'Etat Civil
de Mutonne

Les époux :

Sublet Mois
Sublet Charlotte

Les témoins :

Balay William Coinsins
Michel Moïse Vich

L'officier de l'état civil :

J. Houtz

N° 5
Velan
et
Wurster.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velan, Louis-Haris.

célibataire

agriculteur

originaire de Dassins domicilié à

Dassins né à

Dassins le seize Mars

mil huit cent nonante fils de

Jacques-Louis, Velan, décédé et de

Félicie-Eveline, née Christinet, à Dassins.

2. Wurster, Julia-Marguerite

célibataire

cuisinière

originaire de Cessenay (Suisse) domiciliée à

Degnins née à

Degnins le quatorze Novembre

mil huit cent nonante-trois fille de

Jacob-Charles-Louis Wurster, agriculteur et de

Louise, née Wittwer, à Degnins.

Comme témoins :
1. Adolphe-Gustave Velan, agriculteur, Dassins.
2. William Coindet, agriculteur, Marchissy.

Les publications ont eu lieu à Dassins, le six, à Cessenay
le sept et à Degnins, le six Mars, mil neuf cent dix
neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Degnins, le vingt avril, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Louis Haris Velan
Julia Velan

Les témoins :

Adolphe Jean Bossard
William Coindet Marchissy

L'officier de l'état civil :

J. Houtz

Communiqué à l'Etat civil
de Saasne

N° 6
Reirenn.
et
Vallon

Le Département de justice et Police du Canton de Vaud en date du 28 janvier 1947 ordonne la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique de la famille Reirenn soit orthographié Reyrren à l'exclusion de toute autre orthographe

Begnins, le 3 février 1947

R. Dessier
Officier d'état-civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reirenn, Charles
célibataire
employé, à Land-Begnins.
originaire de Cessenay (Savoie) domicilié à
Begnins né à
Begnins le dix Février
mil huit cent quarante-cinq fils de
Yves-Louis Reirenn, décédé et de
Julie-Adèle, née Boy, ménagère, à Begnins

2. Vallon, Julie-Louise
célibataire
coiffeuse
originaire de Genolico domiciliée à
Begnins née à
Genolico le cinq Juillet
mil huit cent quarante-un fille de
François Henri Vallon, agriculteur et de
Sophie-Rose, née Gueret, à Genolico

Comme témoins : 1. Auguste Stutz, employé, Begnins.
2. Jules Vidoudez, marchand, Begnins.

Les publications ont eu lieu à Cessenay, le onze, à Begnins et à Genolico, le dix-huit, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le cinq Avril, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Publications de mariage

Communiqué à l'Etat-Civil de Saanen.

Les époux :
Charles Reyrren
Julie Reyrren

Les témoins :
Auguste Stutz employé Begnins
Jules Vidoudez Begnins

L'officier de l'état civil :
J. Stutz

N^o 7
Christinet
et
Tecom.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Félix-Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Le Vaud domicilié à
Bassins né à
Le Vaud le premier novembre
mil huit cent nonante-trois, fils de
Charles-Paul, Christinet, décédé et de
Marie-Josephine, née Guénard, décédée

2. Tecom, Marie-Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Bassins domiciliée à
Bassins née à
Bassins le vingt-sept novembre
mil huit cent huitante-six fille de
Etienne-François, Tecom, décédé et de
Julie-Césaire, née Bolay, sa veuve, à Bassins

Comme témoins :
1. Auguste Stutz, employé, Begnins
2. François Pittolaz, hôtelier, Begnins

Les publications ont eu lieu à Le Vaud et à Bassins, le
vingt Mars, mil neuf cent dix-neuf, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le douze Mars, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Publications de mariage

Communiqué -

Les époux :
Christinet Félix
Marie Christinet

Les témoins :
Auguste Stutz, employé Begnins
François Pittolaz Begnins

L'officier de l'état civil :
F. J. Fourcy

Registre des mariages A.

N^o 8.
Schneiter
et
Barbe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter, Albert-Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Mursoldingen, (Besse) domicilié à
Gland, Rive-Coteau né à
Gland, Les Douillons le vingt-quatre Mars
mil huit cent nonante-quatre fils de
Charles, Schneiter, agriculteur, à Gland et de
Louise-Françoise-Marie, née Cristin, divorcée

2. Barbe, Marguerite-Marie
célibataire
couturière
originaire de Coirins domiciliée à
Yvon, Les Plantaz née à
Coirins le quatre Juin
mil huit cent nonante-quatre fille de
Louis-Emile, Barbe, agriculteur et de
Josephine-Suzanne, née Heintz, à Coirins

Comme témoins :
1. Gustave, Voll, agriculteur, Suisse
2. Augusta, Martignier, couturière, Suisse

Les publications ont eu lieu à Mursoldingen, le vingt-deux, à
Gland et à Coirins, le dix-neuf, et à Yvon le vingt-
un Février, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le vingt-trois Mars, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Paul Schneiter
Marguerite Schneiter

Les témoins :

Gustave Voll Suisse
Augusta Martignier Suisse

L'officier de l'état civil :

J. Houtz

Communiqué à l'Etat-Civil
de Mursoldingen et
Yvon

N^o
Woll
et
Schreiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woll, Gustave - Henri - Louis
veuf de Lina Louis, née Guillet, née le 9 Décembre 1915.
agriculteur.

originaire de Ringgenberg (Neuch) domicilié à
Luins né à

Vinzel le vingt-quatre novembre
mil huit cent septante-six fils de

Christ. Woll et de
Sophie - Susanne - Lydie, née Morier

2. Schreiter, Louis - Adèle
célibataire

ménage
originaire de Minsoldingen (Bern) domiciliée à
Gland née à

Gland le six août
mil huit cent septante-sept fille de

Charles Schreiter et de
Louise - Françoise - Marie, née Cistin

Comme témoins :
1. Paul Schreiter, agriculteur, Gland
2. Marguerite Schreiter, couturière, Gland

Les publications ont eu lieu à Luins, le cinq, à Ringgenberg,
et Gland le six et à Minsoldingen le sept
mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neuchâtel, le vingt-trois avril, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de Publication
Autorisation de célébrer le
mariage

Les époux :

Gustave Woll
Adèle Woll

Les témoins :

Paul Schreiter Gland
Marguerite Schreiter Gland

L'officier de l'état civil :

Houtz

Communiqué à l'Etat Civil
de Ringgenberg, Gilly
et Minsoldingen.

N^o 10.
Gaugaz.
et
Genevay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaugaz, Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Bofflens, Vaud domicilié à
Le Vaud né à
Genève le quatre Janvier
mil huit cent quarante quatre fils de
Jules Abram-Louis Gaugaz, décédé et de
Julie Tappay, sa mère, ménagère, Genève, rue des Grands 11.

2. Genevay, Sophie-Matoinette
célibataire
sans profession
originaire de Bassins et Gimel domiciliée à
Bassins née à
Bassins le vingt-un Septembre
mil huit cent cinquante six fille de
Mme. Alfred Genevay, agriculteur et de
Mme. Julie Charlotte, née Rosselat, à Bassins.

Comme témoins :
1. Vallotton, Henri, cultivateur, Ponts-de-Nant
2. Emile Gaugaz, mécanicien, Genève

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le deux, à Le Vaud
le premier, à Bassins, le premier, et à Gimel, le deux
sept, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-six ~~se~~ Août, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Publication de mariage

Communiqué à l'Etat-Légal
de Romainmôtier et Gimel.

Les époux :
Jules Gaugaz
Sophie Genevay

Les témoins :
Vallotton Henri Ponts de Nant
Emile Gaugaz mécanicien Genève

L'officier de l'état civil :
J. Houtp.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 11.
 Halder
 et
 Magnenat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Halder, Ernest
 célibataire
 feublaire
 originaire de Rüegsau, Suisse domicilié à
Rolle né à
Langnau le sept novembre
 mil huit cent nonante un fils de
Jean, Halder, décodé et de
Rosine, née Schenk, à Rolle

2. Magnenat, Marie-Elise
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Vaulion domiciliée à
Begnins née à
Begnins le sept août
 mil huit cent nonante trois fille de
Charles-Henri, Magnenat, agriculteur et de
Félicie, née Gumas, à Begnins

Comme témoins :
 1. Henri, Magnenat, agriculteur, Begnins
 2. Eugène, Magnin, agriculteur, Montcherin

Les publications ont eu lieu à Rolle, Vaulion et Begnins
 le douze et à Rüegsau, le quatorze Mois mil
 neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le huit Mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de célébrer le
mariage.

Les époux :
Ernest Halder
Elise Halder

Les témoins :
Henri Magnenat
Begnins
Eugène Magnin, Montcherin

L'officier de l'état civil :
J. Fouty

Communiqué à l'Etat civil
 de Rüegsau, Rolle et
Vaulion.

Registre des mariages A.

N^o 12.
Gaillard
et
Bezencon

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 11 avril 1921, déclaré définitif et exécutoire le 17 juin 1921, le mariage inscrit ci-dessous a été dissous par le divorce le Tribunal se fiant à 2 ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Fait le 30 juin 1921
L'officier de l'état civil
J. Sessier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Louis - Alfred
célibataire
employé de commerce
originaire de Charat (Valais) domicilié à Gland né à

Corcelles Comondrèche, le vingt-sept Juillet mil huit cent nonante-sept fils de Gaillard, Daniel - Alfred, Chef de Lait et de Louise, née Gerber, sa femme, à Gland

2. Bezencon, Renée - Eugénie
célibataire
dactylographe
originaire de Donneloche domiciliée à

Lausanne, Avenue de Morges 61 née à Lausanne le vingt Mars mil huit cent nonante-sept fille de Bezencon, Ulrice, agriculteur, domicilié à Donneloche et de Alice, née Desorges, sa femme

Comme témoins : 1. Alfred Gaillard, Chef de Lait, Gland
2. Octave Dill, Serrurier, Gland

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville, Charat le dix-sept à Gland, le quinze, à Donneloche le dix-sept et à Lausanne, le seize Avril, mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requiers, le quinze Mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Mises de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Louis Gaillard
Renée Gaillard

Les témoins :

Alfred Gütler Gland
Octave Dill Gland

L'officier de l'état civil :

J. Sessier

Communiqué à l'Etat-Civil de Martigny-Ville (Valais) Donneloche et Lausanne

N^o 13.
Treboux.
et
Dubois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treboux, Paul César
célibataire
agriculteur
originaire de Bassins domicilié à
Bassins né à
Bassins le premier Janvier
mil huit cent nonante un fils de
Jules Alfred, Treboux, décédé et de
Suzette Adrienne Rosalie, née Cottier, à Bassins.

2. Dubois, Eugène Fréda
célibataire
commerçant
originaire de La Chaux-de-Fonds (Soudet) domiciliée à
Burtigny née à
Genève le cinq Décembre
mil huit cent nonante-trois. fille de
Dubois, Eugène, graveur et de
Jenny, Henriette, née Roguet, sa femme à Signy-lez-Dan

Comme témoins :
1. Ernest, Treboux, agriculteur, Bassins
2. Auguste, Stutz, employé de commerce, Begnins.

Les publications ont eu lieu à Bassins, le vingt-cinq, à Burtigny
le vingt-six et à La Chaux-de-Fonds, le vingt-sept
Avril, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix-sept Mai, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Paul Treboux
Fréda Treboux

Les témoins :

Ernest Treboux Bassins
Auguste Stutz Begnins

L'officier de l'état civil :

P. Jouty

Communiqué à l'Etat-Civil
de La Chaux-de-Fonds
et Gilly.

Registre des mariages A.

N^o 14.
Schmassmannet
Tourville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmassmann, Victor

cibataire

jardinier

originaire de Buchten, Nâle - Campagne domicilié à

Gland, Sanatorium du Léman, né à

Lausanne le vingt-deux Décembre

mil huit cent nonante deux fils de

Jacob-Ménold, Schmassmann, litographe et de

Jeanne Lacherin, née Keller, sa femme, à Lausanne

2. Tourville, Jeanne-Marie

cibataire

garde-malade

originaire de Saint-Hippolyte-du-Fort, J^o du Canton de Fribourg domiciliée à

Gland, Sanatorium du Léman, née à

Saint-Hippolyte du Fort, le dix Décembre

mil huit cent nonante fille de

Louis-Timothée, Tourville, agriculteur et de

Marie, née Meissonnier, sa femme, à Saint-Hippolyte du Fort

J^o du Canton de Fribourg

Comme témoins :

1. Marie Gugg, infirmière, Genève

2. Elie Paul, horloger, Genève

Les publications ont eu lieu à Buchten, à Gland, le dix-neuf

et à Saint-Hippolyte du Fort, le dix-neuf douze

mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fait à Gland, le vingt-un Mai, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Proteste de mariage

Permis de domicile de la fiancée

Autorisation de l'Etat

Publications de mariage

Certificat de non opposition.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat et à l'Etat Civil

de Buchten (Nâle).

Les époux :

Victor Schmassmann

Jeanne Schmassmann

Les témoins :

Marie Gugg, Genève

Elie Paul, Genève

L'officier de l'état civil :

J. Hout

N° 15
Tonzier
et
Gervais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonzier, Marcel-Auguste
veuf de Bertha-Elise, née Leroy
agriculteur
originaire de Gland domicilié à
Gland né à
Gland le vingt-sept Juillet
mil huit cent nonante-trois fils de
François-Auguste, Tonzier, agriculteur à Gland, et de
Julie-Fanny, née Pommerat, d'écécé

2. Gervais, Yvonne-Claudine
libataire
ménagère
originaire de Begnins domiciliée à
Bursinel née à
Chêserex le trente Mai
mil neuf cent fille de
Gervais, Charles-Auguste-Samuel, agriculteur et de
Mina-Caroline-Sophie, née Musseret, à Bursinel

Comme témoins :
1. Gervais Adèle, ménagère, Bursinel
2. Paul Stouky, officier d'état-civil, Begnins

Les publications ont eu lieu à Gland, à Begnins, le dix-sept
et à Bursinel, le dix-neuf Mai, mil neuf cent
dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le trente-un Mai, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Autorisation des parents de la
fiancée
Acte de promesse de mariage
Publications de mariage

Communiqué à l'Etat-civil
de Gilly

Les époux :

Tonzier Marcel
Tonzier Yvonne

Les témoins :

Gervais Adèle Bursinel
Stouky, Begnins

L'officier de l'état civil :

H. Dessier
suppléant.

N° 16.

Bosson.

et
Weischpard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosson. César. Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Bassins domicilié à

Bassins né à

Bassins le vingt-quatre Mars

mil huit cent huitante neuf. fils de

César Louis. Aimand. Bosson, diocèse et de

Marie, née Olivier, diocèse

2. Weischpard. Augusta. Elise

célibataire

sans profession

originaire de Givrens domiciliée à

Givrens née à

Givrens le vingt Octobre

mil huit cent quarante-deux fille de

Henri. Ami. Weischpard, chef de gare N. 16 et de

Sabine. Mina, née Besinge, à Givrens

Comme témoins :

1. Maurice. Durand, agriculteur Bassins

2. Lina. Hugon, sans profession, Givrens

Les publications ont eu lieu à Bassins et à Givrens, le
vingt-trois Mai, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins, le quatorze Juin, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

César Boston

Augusta Boston

Les témoins :

Maurice Durand Bassins

Lina Hugon Givrens

L'officier de l'état civil :

J. Four

Communiqué à l'état civil
de Givrens

N^o 17.
Guichard
Seichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichard, Robert-Emand
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Orzens et Pailly domicilié à
Gland né à
Orzens le dix-huit Juillet
 mil huit cent nonante-trois fils de
Eugénie Guichard, fille de Constant Guichard et de
deide, ménagère à Gland.

2. Seichard, Adeline-Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Saint-Didier (Haut-Savoie) France domiciliée à
Gland née à
Oryon le cinq Novembre
 mil huit cent nonante-huit fille de
Joseph, Seichard, deide et de
Eugénie, née Montwagnard, ménagère à Gland.

Comme témoins :
 1. Utin, Henri, agriculteur, Gland.
 2. Utin, Juliette, ménagère, Gland.

Les publications ont eu lieu à Orzens et Pailly le vingt-deux
 à Gland le vingt-un et à Saint-Didier le vingt-
 -un Mai, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requiers, le vingt-sept Juin, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Autorisation des parents de la
fiancée.
- Promesse de mariage
- Autorisation du Consul d'Etat
- Publications de mariage
- Acte de décès du père de la fiancée
- Certificat de capacité matrimoniale
- Communicé à l'Etat-Civil
de Orzens, Wuarrens
et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Guichard Robert
Guichard Adeline

Les témoins :

Utin Henri Gland
Utin Juliette Gland.

L'officier de l'état civil :

T. Bout

N° 18.
Duperret
et
Muston

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperret, Jean.

célibataire

gendarme

originaire de Rougemont, Vaud domicilié à

Vallorbe né à

Plampalais, Genève le six Janvier

mil huit cent soixante-quatre fils de

Duperret, Jean et de

Mam, Brugger, décédés

2. Muston, Louise, Anna

célibataire

originaire de Coinsins domiciliée à

Gland née à

Gland le vingt Janvier

mil huit cent quarante-neuf fille de

Muston, Charles-Louis-François et de

Elisa, née Sordet, à Gland

Comme témoins :

1. Mysse, Hingard, agriculteur, Apples

2. Henni, Savaritz, agriculteur, Gland

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le dix-sept, à Rougemont
et à Coinsins, le dix-neuf et à Gland, le vingt-trois
mil huit cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le vingt-trois, mil huit cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication
Substitution de u libere le
mariage.

Les époux :

Jean Duperret
Louise Duperret

Les témoins :

Ulysse Hingard d'Apples
Henni Savaritz
Gland

L'officier de l'état civil :

F. Jout

Communiqué à l'Etat civil
de Rougemont et Vallorbe

N^o 19
Capt
et
Ruprecht.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt. Alfred - Daniel
célibataire
employé postal
originaire de Si Thier domicilié à
Begnins, Moulin du Couz, né à
Begnins, Moulin du Couz le vingt-trois Décembre
mil huit cent nonante fils de
Capt. Daniel - Auguste, décédé et de
Marie - Henriette, née Beday, à Begnins Moulin du Couz

2. Ruprecht. Frieda.
célibataire
cuisinière
originaire de Säuppen (Bern) domiciliée à
Coppet née à
Säuppen (Bern), le quatre Noël
mil huit cent nonante-cinq fille de
Ruprecht, Friedrich - Albrecht, agriculteur et de
Becha, née Hostetler, sa femme, à Säuppen

Comme témoins : } 1. Auguste Stutz, employé de commerce, Begnins
2. Ernst Ruprecht, agriculteur, Säuppen

Les publications ont eu lieu à Si Thier, le vingt-six à Begnins
le vingt-trois, à Säuppen, le vingt-six et à Coppet
le vingt-cinq Noël, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le treize Septembre, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Alfred Capt
Frida Capt

Les témoins :

Auguste Stutz Begnins
Ernst Ruprecht Säuppen

L'officier de l'état civil :

Stutz

Communiqué à l'Etat civil
de Si Thier, Säuppen,
et Coppet.

Registre des mariages A.

N^o 20.
 Streit, dit Provins
 et
 Beck.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Streit, dit Provins, Abel-Henri
 célibataire
 biscuitier
 originaire de Höfen, Deurne domicilié à
Gland, Sanatorium du Vémur né à
De Fole le vingt-un septembre
 mil huit cent nonante-sept fils de
Henri-Edouard, Streit, évangéliste et de
Marie-Sophie, née Weber, à Sion, Valais.

2. Beck, Amalia
 célibataire
 sans profession
 originaire de Rotbachgraben, Deurne domiciliée à
Gland, Sanatorium du Vémur née à
Pal, Schaffgässlein. 2. le dix-neuf décembre
 mil huit cent nonante-quatre fille de
Gottlieb Beck, cordonnier, domicile inconnu et de
Amalia-Elise, née Geissberger, décédée

Comme témoins :
 1. Georges Weber, Directeur de fabrique, Gland
 2. Barthe Streit, caissier, Gland

Les publications ont eu lieu à Mursoldingen le vingt-huit
à Gland, le vingt-six et à Rotbach, le
vingt-sept août, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Deurne, le dix-sept septembre mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Abel Streit dit - Provins
Amelia Streit dit Provins

Les témoins :

G. A. Weber, Directeur Fabrique Gland
Barthe Streit dit Provins, caissier, Gland.

Communiqué à l'Etat-Civil
 de Mursoldingen-
et Rotbach.

L'officier de l'état civil :

J. F. H. J.

N° 21
Dubert
et
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubert, Paul-Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Yongirod et de Chenic domicilié à
Vich né à
Vich le cinq Juin
mil huit cent quarante-trois fils de
Dubert, Charles-Henri, agriculteur et de
Mary, Fanny, née Laboussat, à Vich.

2. Dufour, Jeanne-Jenny
célibataire
sans profession
originaire de Arzier-le-Haut domiciliée à
Le Rochet, près Arzier-le-Haut née à
Le Rochet, près Arzier-le-Haut dix-sept Octobre
mil huit cent quarante-sept fille de
Dufour, Louis-Marius, agriculteur et de
Bêche, Marguerite, née Delacretaz, à Le Rochet

Comme témoins :
1. Suzanne Jordan, concubine, à Vich
2. Alfred Pavillon, instituteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Yongirod, à Arzier-le-Haut
le vingt-trois Septembre, à Vich, le vingt-un Septembre
et au Massas, le vingt-quatre Septembre, mil neuf cent dix-neuf, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le quatre Octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage.

Les époux :

Alfred Dubert
Jeanne Dufour

Les témoins :

Suzanne Jordan Gondier
Alfred Pavillon Begnins

L'officier de l'état civil :

J. Houx

Communiqué à l'Etat-Civil
de Yongirod, Le Massas
et Arzier-le-Haut

Registre des mariages A.

N^o 22.
Rosset
et
Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Louis-Henri

fonctionnaire, divorcé d'Hubert, Michale, dès le 19
Février 1916.

originaire de Bougy-Villars (Vaud), domicilié à

Les Taux-Vives (Genève), né à

Vich (Vaud), le vingt-trois septembre

mil huit cent septante-sept fils de

Rosset, Marc-Auguste et de

Udelino-Adèle, née Duperron, divorcée.

2. Dupertuis, Maria-Rosina

blanchisseuse, veuve de Dupertuis, Victor-Olivier
dès le 26 Juillet 1918.

originaire de Ormont-dessous (Vaud), domiciliée à

Gland (Vaud), née à

Thun, le deux septembre

mil huit cent soixante-neuf fille de

Lumbach, Johann, divorcé et de

Yvonne, née Schanz, veuve Straubhaar, à Thun

Comme témoins : 1. François Pittolaz, hôtelier, Begnins

2. Auguste Stutz, employé de commerce, Begnins

Les publications ont eu lieu aux Taux-Vives, le vingt-cinq, à

Gland, Ormont-dessous et Bougy-Villars, le vingt-

huit Juillet, mil neuf cent dix-neuf, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le quatre octobre, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication
Autorisation de célébrer
le mariage

Les époux :

Louis Rosset
Rosina Rosset.

Les témoins :

F. Pittolaz Begnins
Auguste Stutz Begnins

L'officier de l'état civil :

J. Bouty

Communiqué à l'Etat-Civil
de Mubonne, Les Taux-Vives
et Ormont-dessous.

N^o 23
Blanc
Stähly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Eduard
celibataire
employé C. P. S.
originaire de Belmont, sur Lausanne domicilié à
La Sarraz né à
Genges le dix Septembre
mil huit cent nonante fils de
Emile Blanc, docteur et de
Ernestine Bertha, née Paquier, à Genges.

2. Stähly, Marie-Joséphine
celibataire
couturière
originaire de Rapperswil (Suisse) domiciliée à
Lausanne née à
Begnins le quinze Septembre
mil huit cent nonante un fille de
Louis-Alfred, Stähly, agriculteur et de
Joséphine-Henriette-Joséphine, Nonjoux, à Begnins.

Comme témoins :
1. Henri Stähly, employé postal, Genève.
2. Marie-Frédéric, cuisinier, Genève.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le dix, à Rapperswil,
le onze, à Lausanne et Belmont, le douze Septembre
mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le onze Octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Certificat de publication
subordination de célibat
le mariage

Les époux :
Charles Blanc
Marie Blanc

Les témoins :
Stähly Henri Genève
Marie Frédéric Genève

Communiqué à l'Etat Civil
de Pully, La Sarraz,
Lausanne et Rapperswil.

L'officier de l'état civil :
L. Hout

Registre des mariages A.

N° 24.
Barraud
et
Clavel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Sigold - William
veuf de Clara - Emilie - Rose, née Tujan,
instituteur
originaire de Bussigny et Villars - Tiercelin domicilié à
Vich né à
Sausanne le vingt-deux Décembre
mil huit cent septante-deux fils de
Jenny - Barraud, née Velloz, ménagère à Vich. et de

2. Clavel, Emma - Yvonne
célibataire
instituteur
originaire de Bournens domiciliée à
Guillier née à
aux Lacs - Vires, Genève, le dix-sept Août
mil huit cent septante-six fille de
Clavel, Louis - Henri et de
Henriette - Julie - Burdet, diocèse

Comme témoins : 1. Daniel Charles, professeur, Begnins
2. Alfred Pavillon, instituteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Bournens, à Guillier
le huit, à Vich le six et à Villars - Tiercelin, le
neuf Octobre mil neuf cent dix-neuf, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt-quatre Octobre, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de Clara - Emilie
Rose, née Tujan
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Barraud William
Barraud Emma

Les témoins :

Daniel Charles prof^r
Begnins
Alfred Pavillon
instituteur
Begnins

L'officier de l'état civil :

Sigold

Communiqué à l'Etat Civil
de Bussigny et Morges
Poliez - Grand, Sallens
et Gingins.

N° 25 ✓
André
et
Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André, Octave, Marius
célibataire
agriculteur
originaire de Bassins domicilié à
Bassins né à
Bassins le vingt quatre Octobre
mil huit cent nonante deux fils de
Jules-Jouis, André, dévot et de
Josephine, Marie, née Rohrbach, à Bassins.

2. Delafontaine, Frida
célibataire
ménage
originaire de Corsier (Vaud) et Vevey domiciliée à
Bassins née à
Corsier (Vaud) le sept Octobre
mil huit cent nonante huit fille de
Henri-Emile, Delafontaine, agriculteur et de
Rosalie-Judig, née Cuendet, à Bassins

Comme témoins :
1. Delafontaine, Gérard, boulangers, Bassins.
2. Marie, André, couturiers, Bassins.

Les publications ont eu lieu à Bassins, le vingt deux à
Corsier et Vevey, le vingt trois Octobre, mil neuf
cent dix-neuf, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le quinze Novembre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Acte de naissance de la
fiancée
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :
André Marius
André Frida

Les témoins :
Delafontaine Gérard Bassins
Marie André Bassins

Communiqué à l'état civil
de Corsier (Vaud) et Vevey

L'officier de l'état civil :
J. Houtz

N° 26
 Capdevila
 et
 Duperron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capdevila. André-Maurice-Georges.
 célibataire
 chef d'atelier
 originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à
 Plainpalais (N° de l'É. G. 69) né à
 Plainpalais le seize Février
 mil huit cent nonante-cinq fils de
 Capdevila. Marie-Louise, caillou, à Wignou (de
 Naucelle)

2. Duperron. Emma
 célibataire
 sans profession
 originaire de Montprevois et Rougemont (Vaud) domiciliée à
 Genolier (Vaud) née à
 Gully (Vaud) le treize Juin
 mil huit cent nonante-sept fille de
 Duperron, Louis, aubergiste et de
 Marie-Louise, née Bueret, à Genolier

Comme témoins :
 1. Jean Kaiser, mécanicien, Genève
 2. E. Walzer, fonctionnaire postal, Porrentruy

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le quatre, à Genolier
 et Rougemont le cinq et à Montprevois, le sept Novembre
 mil neuf cent dix-neuf sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requies, le vingt-sept Novembre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 Certificat de publication
 Autorisation de célébrer le
 mariage

Communiqué à l'Etat-Civil
 de Plainpalais-Rougemont
 le No 26

Les époux :
 Capdevila Georges.
 Emma Capdevila

Les témoins :
 Jean Kaiser, Genève
 E. Walzer, Porrentruy

L'officier de l'état civil :
 J. Fourty

No _____

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

4. Je N° 26 à la page 117. est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919.

Les deux doubles du présent registre originaire de _____ sont conformes _____ domicilié à _____

le que nous certifions. né à _____

Bequins, le 31 Décembre 1919

mil cent l'officier de l'état civil fils de _____ et de _____



9. Un double de _____ remis, le 9 Janvier 1920 à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 14 de l'ordonnance fédérale _____

originaire de _____ l'officier de l'état civil domiciliée à _____

_____ née à _____



le _____

_____ fille de _____

et de _____

Comme témoins : 1. _____
2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1.

Baiche

et
Moÿse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baiche, Fernand Auguste
celibataire,
peintre.

originaire de Laubraz, Vaud domicilié à
Vich né à

Laubraz, Vaud le quatorze mars
mil huit cent nonante cinq fils de

Baiche, Gustave David, cultivateur et de
Elise née Bersier, à Vich.

2. Moÿse, Félicie, Euphrasie, Georgette
celibataire,
couturière.

originaire des Gras N^e de Poutierlier, Doubs (France) domiciliée à
aux Gras, N^e de Poutierlier, Doubs (France) née à

au hameau du L'Host Commun de le quatorze janvier
Gras, N^e de Poutierlier, Doubs (France)
mil huit cent nonante sept fille de

Moÿse, François Adolphe, tourneur sur métaux et de
Marie Emilie née Sparuache - Barthod, décédée, aux Gras,
Doubs (France).

Comme témoins :
1. Crutten Jacob, cultivateur Vich
2. Dufey Allysse, cultivateur Palésieux

Les publications ont eu lieu à Vich le deux décembre, à Gimel le
trois décembre et aux Gras, France, le dix décembre
mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Blessius, le six janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- actes de naissance des fiancés
- promesse de mariage
- consentement à mariage du
père de la fiancée
- acte de décès de la mère de la fiancée
- autorisation du conseil d'Etat
- publications de mariage
- certificat de capacité matri-
moniale
- Communiqué à la chancellerie
d'Etat et Gimel

Les époux :

Fernand Baiche
Georgette Baiche

Les témoins :

Crutten Jacob
Dufey Allysse

pr L'officier de l'état civil :
H. Dessia
Suppléant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Handwritten notes and signatures in the bottom left corner.

N^o 2.
Barbier
et
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbier Léopold
célibataire
mécanicien
originaire de Blannay, Dép^e de la Nièvre, France. domicilié à
Grenolier né à
Blannay Dép^e de la Nièvre France huit janvier
mil huit cent nonante deux fils de
Barbier Jean, agriculteur et de
Marie Louise née Thomas, à Blannay, France.

2. Grosjean Marie Elisa
célibataire
sans profession
originaire de Yverne domiciliée à
Grenolier née à
Aigle le vingt cinq septembre
mil huit cent nonante sept. fille de
Grosjean Louis François Auguste, scieur et de
Sophie née Courajoud, à Grenolier.

Comme témoins :
1. M. Auguste Stutz commis, Begnins.
2. Mlle Valentine Croci employée de magasin Grenolier

Les publications ont eu lieu à Grenolier le 21 novembre, à Yverne le 23 et à Blannay, France le 28 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt huit février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Consentement à mariage des parents du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Publications de mariage
Certificat de Publication de Blannay.
Certificat de capacité matrimoniale.
Autorisation du Département de Justice et Police
Communiqué à la Chancellerie
et à l'Etat civil d'Aigle.

Les époux :

Léop. Barbier
Elisa Barbier

Les témoins :

Auguste Stutz commis
Valentine Croci Grenolier

L'officier de l'état civil :

J. Bessier

Registre des mariages A.

No 3.
Dubouxet
Bassin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Lachaux, Bossouay, domicilié à
Bassins né àEpiez sur Grandson le dix huit mai
mil huit cent quatre vingt douze fils deLouis Rodolphe Duboux, agriculteur, décédé et de
Henriette Rosine, née Griessen, à Bassins.2. Bassin Bertha Louise Henriette

célibataire

sans profession

originaire de Marchissy domiciliée à
Marchissy née àMarchissy le douze février
mil huit cent quatre vingt dix huit fille deHenri Augustin Louis Bassin, agriculteur, décédé et de
Henriette Françoise Augustine, née Badel, à Marchissy.Comme témoins :
1. M. François Brebon, tailleur, Le Vaud.
2. Mlle Jeanne Humbert, sans profession Marchissy.Les publications ont eu lieu à Bassins le douze, à Marchissy
et à Lachaux le treize février mil neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins le 28 février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Duboux
Bertha Duboux

Les témoins :

Brebon François Le Vaud.
Jeanne Humbert Marchissy

L'officier de l'état civil :

J. Bessier

Communiqué à l'état civil
de Longirod et Bossouay.

N° H.
Golay
et Coup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Marc Louis
célibataire
métallurgiste
originaire de Lieu et du Chévit domicilié à
Nyon né à
Nyon le vingt dix septembre

mil huit cent quatre vingt douze fils de
Elie-Rodolphe Jean-Louis Golay, décédé et de
Félic-Louise née Heystra, à Nyon.

2. Coup, Louise Isabelle
célébatrice

originaire de Rougemont domiciliée à
Begnins née à
Begnins le neuf mars

mil huit cent quatre vingt seize fille de
Jules Samuel François Coup, agriculteur et de
Pauline Henry, née Francfort, à Begnins.

Comme témoins :
1. Jules Coup, agriculteur à Begnins
2. Madame Félic Golay, couturière à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le onze, au Lieu, au Sentier,
au Brassus, à Rougemont et à Begnins le douze février
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
Certificat de Publication.
Autorisation de célébrer le mariage.

Les époux :
Golay
L^{re} Golay

Les témoins :
Jules Coup, Begnins
M^{me} Félic Golay, Nyon

L'officier de l'état civil :
J. J. Bessier

Communiqué à l'Etat Civil de Nyon,
Le Lieu, Le Sentier, Le Brassus et
Rougemont.

Registre des mariages A.

N° 5.
Stütz
et
Duvoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stütz Auguste
célibataire.
employé de commerce
originaire de Arvi Elisberg, Argovie domicilié à
Belzüns né à
Arvi Elisberg le quinze mai
mil huit cent quarante fils de

Jakob Witen Stütz, agriculteur et de
Franziska, née Rüttimann, à Arvi Elisberg.

2. Duvoux Fanny-Lina
célibataire
sans profession
originaire de Bofflens domiciliée à
Belzüns née à
Arvi, Rue du Collège le trois octobre
mil huit cent quarante cinq fille de

Louis Duvoux, agriculteur, domicile inconnu et de
Lélie née Terriraz, sa femme, décédée.

Comme témoins :
1. Charles Michaud, négociant Belzüns.
2. Charles Reymann, employé Gländ. Belzüns.

Les publications ont eu lieu à Belzüns, le dix, à Arvi Elisberg
et à Bofflens le onze mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belzüns, le neuf avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage.
Publications de mariage.

Les époux :
Auguste Stütz
Fanny Stütz

Les témoins :
Ch. Michaud ngr. Belzüns
Ch. Reymann emp. G.B.

L'officier de l'état civil :
J. Sessier

Par jugement du Tribunal
du District de Nyon, rendu
en date du 8 mai 1929, dé-
claré définitif et exécutoire
le 10 juillet 1929, le mariage
inscrit ci-dessus, a été dis-
sout par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un
an le délai pendant
lequel l'épouse en pour-
ra contracter un nou-
veau mariage.

Fait le 18 septembre 1929.
L'Officier de l'état civil
J. Sessier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'Etat civil de
Arvi Elisberg et Bofflens.
(Romainmotier).

N° 6.
Spahni
et Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spahni, Emile - Christian
célibataire
charcutier
originaire de Könitz (Berne) domicilié à
Gland né à
Morges le vingt quatre novembre
mil huit cent huitante neuf fils de

Christian Spahni, charcutier, à Gland et de
Mina Elisabeth, née Spring, décédée,

2. Favre, Hélène - Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Penthieraz domiciliée à
Saint-Prox née à
Ferlens le quinze avril
mil neuf cent fille de

Charles Gustave Favre, garde-barrière C.E.F. et de
Marie - Hélène née Bavin, à Saint-Prox

Comme témoins :
1. Charles Vidoudez, maréchal à Begnins.
2. Emile Gachet, gendarme à Begnins.

Les publications ont eu lieu à Gland, le vingt-deux, à Könitz et à Pen-
thieraz le vingt-trois et à Saint-Prox le vingt-quatre avril
mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le huit juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés,
Promesse de mariage,
Publications de mariage.

Les époux :
Emile Spahni
Marguerite Spahni

Les témoins :
Glos Vaudry
E. Gachet gendarme

Communiqué à l'état civil de
Könitz, Penthieraz et de Saint-Prox.

L'officier de l'état civil :
Jf. Dessier

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 7.
Gues
et
Matille.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gues, Emile _____
veuf de Joséphine Marie, née Boudaloz des le vingt février mil neuf
cent dix neuf, sieur _____
originaire de Bouleus et Moudou _____ domicilié à
Genolier _____ né à
Lottens _____ le onze août _____
_____ mil huit cent soixante huit _____ fils de
Adolphe Gues, sieur _____ et de
Lucie, née Bingali, de Criles _____

2. Matille, née Dumas, Susanne Marie _____
veuf de Emmanuel Ernest Henri Matille des le six août mil
neuf cent quinze, blanchisseuse _____
originaire de Berolle _____ domiciliée à
Genolier _____ née à
Blainpalais (Genève) _____ le vingt trois mars _____
_____ mil huit cent septante trois _____ fille de
Marie Anne Dumas _____ et de
Louise Joséphine, née Pollet, décédée _____

Comme témoins : { 1. Charles Vidouzes, maréchal à Begnins _____
2. Fernand Vallou, employé Glan. Begnins, Ge-
neveve _____

Les publications ont eu lieu à Genolier le six, à Berolle et
Moudou le dix sept et à Bouleus le dix huit mai mil
neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
Promesse de mariage,
Publications de mariage.

Les époux :

Emile Gues
Susanne Gues

Les témoins :

J. P. Pissard
F. Vallou Genolier

L'officier de l'état civil :

H. Dessica

Communiqué à l'état civil de
Saint-Georges, Moudou et
Bière.

N^o 8. ✓
Mory
et Barbe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mory, Jules Joseph
célibataire
agriculteur
originaire de Scuwillens (Tribouze) domicilié à
Gland, Villa François, actuellement Nyon, Rue Neuve n^o 3. né à
Scuwillens le trois janvier
mit huit cent quatre vingt seize fils de
Joséphine - Béline Mory, à Scuwillens et de

2. Barbe, Hélène - Susanne
célibataire
ménagère
originaire de Boisins domiciliée à
Nyon, Les Plantaz, née à
Boisins le seize août
mit huit cent quarante huit fille de
Emile Louis Barbe, agriculteur et de
Joséphine - Susanne, née Cheintz, à Boisins.

Comme témoins : { 1. Emile Barbe, agriculteur Boisins.
2. François Pittolaz, hôtelier Begnins.

Les publications ont eu lieu à Scuwillens et à Nyon le dix huit, à Boisins et à Gland, le dix neuf mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix six juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Mory Joseph
Hélène Mory

Les témoins :

E. Barbe Boisins
F. Pittolaz Begnins

L'officier de l'état civil :

H. Sessier

Communiqué à l'état civil de
Nyon et d'Scuwillens.

Registre des mariages A.

No 9.
Schopfer
et Joly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer, Charles François
célibataire
agriculteur
originaire des Châtellet, (Berne) domicilié à
Gland né à
Borsier, Bon Vallou le vingt six juillet
mil huit cent huitante et un fils de
Pierre-François Schopfer, décédé et de
Marie-Louise née Beroud, à Gland.

2. Joly, Anna
célibataire,
cuisinière,
originaire de Savigny et de Bully domiciliée à
Lausanne, avant à Hémiex les Bains née à
Savigny le vingt quatre septembre
mil huit cent huitante huit fille de
François Joly et de
Rosalie née Gilliérou, décédés.

Comme témoins :
1. Robert Chanson, boulanger, Gland.
2. Elise Schopfer, cuisinière, Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix sept, à Gland, Gstaig B.S.,
Savigny, Bully et Hémiex le dix huit mai mil neuf cent
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belgims, le douze juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
Brouette de mariage
Publications de mariage.

Les époux :

Charles Schopfer
Anna Schopfer

Les témoins :

R. Chanson Gland
E. Schopfer Genève

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Communiqué à l'état civil de
Gstaig B.S., Savigny, Bully,
Lausanne et Granges (Vaud).

N° 10.
Favre
et
Droquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Jules-Lucien-Léonard, maréchal, veuf en premières noces de Julie-Suzanne, née Bea, des le 29 janvier 1890, en secondes noces de Julie-Amélie, née Linder, des le 2 octobre 1919.

originaire de Château d'Ors _____ domicilié à
Gland _____ né à

Guillier _____ le huit décembre _____

_____ mil huit cent soixante deux _____ fils de
Jules-Elie Favre _____ et de

Barbine-Jenny-Victoire, née Linder, décédée. _____

2. Droquet, née Aubert, Marie-Anne, _____
veuve de Auguste Edouard Droquet des le 4 janvier 1904 _____
ménage.

originaire de Sainte-Croix _____ domiciliée à

Montreux, Le Châtelard _____ née à

aux Flanches (Montreux) _____ le premier août _____

_____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de

Jean-David-Vincent Aubert _____ et de

Thyphaine-Marianne née Cornioley, décédée. _____

Comme témoins : 1. Vidoudez Charles, maréchal, Begnins _____

2. Michaud Charles, négociant, Begnins _____

Les publications ont eu lieu à Gland et Sainte-Croix le quatre, à
Château d'Ors et au Châtelard, le cinq juin mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Falguin, ^{vint-six} le 26 juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- acte de mariage du fiancé.
- acte de mariage de la fiancée.
- acte de décès de Favre, Jules-Amélie
- acte de décès de Droquet, Auguste Edouard
- Promesse de mariage.
- Publications de mariage.

Les époux :

Jules Favre
Marie Favre

Les témoins :

Chs Michaud
Jos Poulley

L'officier de l'état civil :

F. J. Genet fils
suppléant

Communiqué à l'état civil de Château
d'Ors, Sainte-Croix et Montreux _____

Registre des mariages A.

No 11.
Buchs
et
Francfort.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs, Gottfried,
célibataire,
fromager
originaire de Lenk (Berne), domicilié à
Bière né à
Lenk le dix sept juillet

mil huit cent huitante-deux fils de
Susanna - Katharina Buchs ménagère, et de
Saint-Stephan (Berne).

2. Francfort, Germaine-Marie,
célibataire,
couturière,
originaire de Le Vaud, domiciliée à
Le Vaud, née à
Le Vaud, le trente avril

mil huit cent nonante-six fille de
Eugène Louis-Edmond Francfort, décédé et de
Anna-Césarine, née Péroud, ménagère à Le Vaud.

Comme témoins :
1. William Francfort, agriculteur à Le Vaud
2. Martin Critten, tailleur, Mozon (Berne).

Les publications ont eu lieu à Bière, le vingt-cinq, à Lenk et
à Le Vaud le vingt-six août mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bellevue, le dix sept septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

certificat de publications
autorisation de célébrer le
mariage

Les époux :

Buchs Gottfried
Buchs Germaine

Les témoins :

Francfort William agriculteur
Le Vaud
Martin Critten tailleur
Mozon
Berne

L'officier de l'état civil :

J. Sessier

Communiqué à l'état civil de
Bière et de Lenk (Berne).

N^o 12.
 Pahud
 et
 Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Charles-Louis,
 célibataire,
 valet de chambre
 originaire de Boisins domicilié à
Boisins né à
Bercher le dix neuf mars
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
Henri Louis Pahud, agriculteur, à Tallorbe et de
Julie Sylvie, née Freymond, décédée.

2. Golaz, Louise-Marie
 célibataire,
 cuisinière
 originaire de l'Abbaye domiciliée à
Boisins née à
Blarumont le deux mars
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Henri Louis Golaz, décédé et de
Marie, née Horst, sa femme, à Blarumont.

Comme témoins :
 1. M. Léon Goy, négociant à Bérens
 2. M. Charles Vidoudez, maréchal, à Bérens.

Les publications ont eu lieu à Boisins et l'Abbaye de premier sep-
 tembre, à Boisins le trois septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bérens, le vingt quatre septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés,
promesse de mariage,
publications de mariage.

Les époux :
Ch. Pahud
Louise Pahud

Les témoins :
Léon Goy
Giles Vidoudez

Communiqué à l'Etat civil
 de Saint-Lierges et de l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :
H. Bessier

Registre des mariages A.

No 13.
Stoltz
et
Cheria

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoltz, Herbert-Léonnel

célibataire

missionnaire

originaire de Bradford, Département de l'Ohio, États-Unis (Amérique) domicilié à
Bradford, actuellement à Genolier dès le 21 septembre 1920 né à
Bradford le vingt avril

mil huit cent quarante trois fils de
Jacques-Franklin Stoltz, ingénieur à Colombie et de
Ida Bear, sa femme, décédée.

2. Cheria, Ida

célibataire

sans profession

originaire de Bea domiciliée à
Genolier née à
Seyserie, le Malardier le cinq septembre

mil huit cent quarante huit fille de
François Philippe Cheria employé de chemin de fer N.P.M. et de
Marie-Louise née Terraires, à Genolier

Comme témoins : 1. M. François Philippe Cheria à Genolier
2. Mme Elisabeth Matille, à Genolier

Les publications ont eu lieu à Genolier et à Bea le vingt sept
septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Beaumis, le neuf octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage
autorisation de procéder aux publi-
cations de mariage,
autorisation de procéder à la celi-
bration du mariage

Communiqué à l'état civil de Bea
et à la Chancellerie.

Les époux :

Herbert S. Stoltz
Ida Stoltz

Les témoins :

Cherif Fr. Philip
Matille Elisabeth

L'officier de l'état civil :

H. Bessier

N^o 14.
Grosjean
et
Molteni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean, René
célibataire
entrepreneur de terrassements
originaire de Yverne domicilié à
Genolier né à
Yverne le vingt trois mai
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Louis-François-Auguste Grosjean, sieur et de
Sophie, née Courajoud, sa femme.

2. Molteni, Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Souciro, Province de Brémouze (Italie) domiciliée à
Chiasso née à
Chiasso le vingt janvier
mil neuf cent un fille de
Ettelwoldo Molteni, cordonnier à Chiasso et de
Blancine, née Camonica, décédée.

Comme témoins :
1. Léopold Barbier, entrepreneur à Genolier
2. Jacques Gaggione, cordonnier à Belguins.

Les publications ont eu lieu à Genolier et à Yverne le vingt mai, à Chiasso le vingt un mai mil neuf cent vingt et à Souciro, Province de Brémouze, Italie.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belguins, le dix neuf octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- actes de naissance des fiancés.
- promesse de mariage.
- autorisation du père de la fiancée.
- autorisation de publication du conseil d'état.
- publications de mariage.
- certificat de publication de mariage de Souciro.

Les époux :

René Grosjean
Adèle Grosjean

Les témoins :

Léop Barbier
J. Gaggione

L'officier de l'état civil :

J. Deltzer

Communiqué à l'état civil d'Aigle et de Chiasso et à la chancellerie d'état.

Registre des mariages A.

N° 15.
Pernoux
et
Braud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernoux, Marcel-Louis
célibataire,
agriculteur
originaire de Orzier Le Quids domicilié à
Coissins né à
Le Quids le douze décembre
mil huit cent quatre huit fils de
Adèle-Julie Pernoux, ménagère, domiciliée à Esretines sur Collet de

2. Braud, Eugénie Emma
célibataire,
tailleuse
originaire de Brouay domiciliée à
Coissins née à
Coissins le quatorze février
mil neuf cent un fille de
Jules Frédéric Braud, agriculteur et de
Pauline-Julie-Caroline, née Gapt, à Coissins

Comme témoins :
1. Jules Frédéric Braud, agriculteur à Coissins
2. Gottfried Baumann, conducteur Glans, Alpes, à Coissins.

Les publications ont eu lieu à Coissins et à Orzier, le seize, à
Brouay le dixsept septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Coissins, le vingt deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
autorisation des parents de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Pernoux Marcel
Pernoux Eugénie.

Les témoins :

Braud Jules Coissins
G. Baumann

Communiqué à l'Etat civil de
Le Quids et Doumeloy

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

N^o 16.
Barbezat
et
Bovy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat, Albert-Félicia
célibataire
agriculteur
originaire des Grands Bayards (Neuchâtel) domicilié à
Belquins né à

Saint-Berques, Montrest le onze octobre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Emile-Eugène Barbezat, agriculteur et de
Marie-Hélène, née Bardou, sa femme, à Hérens, France.

2. Bovy, Hortense-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Thufflens-le-Château domiciliée à
Belquins, les Grâces née à
Belquins, des Grâces le dix décembre
mil huit cent quatre vingt dix fille de

Charles-Louis-Rodolphe Bovy, agriculteur, à Belquins et de
Henriette-Audèle, née Hely, décédée.

Comme témoins :
1. Gustave Hugly, vigneron, à Belquins,
2. Julien Bovy, agriculteur, à Belquins.

Les publications ont eu lieu à Thufflens-le-Château le dix, à Belquins et aux Bayards le onze octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belquins, le treize novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Albert Barbezat
Hortense Barbezat

Les témoins :
Gustave Hugly
Julien Bovy

Communiqué à l'état civil des
Bayards, Neuchâtel et de Thufflens-le-Château

L'officier de l'état civil :
J. J. Bessier

Registre des mariages A.

N^o 17.
Hofer
et Wursten.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofer, Jules-Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Bettenhausen (Berne) domicilié à
Bassins né à
Prilly le neuf juillet
mil huit cent quarante quatre fils de
Jules Hofer, décédé et de
Rosine, née Bill, sa veuve à Bassins.

2. Wursten, Rosa-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Belvins née à
Belvins le douze juillet
mil huit cent quarante deux fille de
Jacob-Charles-Louis Wursten, agriculteur et de
Louise, née Witwer, sa femme à Belvins.

Comme témoins :
1. Louis Telan, agriculteur à Bassins
2. Emile Gervais, agriculteur à Esertines sur Rolle

Les publications ont eu lieu à Bassins, Belvins, Herzogenbuchsee et Gessenay le vingt six octobre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belvins le vingt novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Jules Hofer
Rosa Hofer

Les témoins :

Emile Gervais Esertines
Louis Telan Bassins

Communiqué à l'état civil de
Herzogenbuchsee et de Gessenay

L'officier de l'état civil :

H. Besson

N^o 18.
 Dumand
 et Ruffet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis, par le mariage :

1. Dumand, Charles-Urs
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bassins domicilié à
Bassins né à
Bassins le deux juin
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Charles-Henri Dumand, décédé et de
Marie-Suzanne-Adeline, née Telan, sa veuve à Bassins.

2. Ruffet, Lucienne-Marthe
 célibataire
 couturière
 originaire de Arzier-le-Quind domiciliée à
Le Quind née à
Le Quind le vingt quatre décembre
mil neuf cent un fille de
Jules-François-Henri Ruffet, agriculteur et de
Rosette-Louise, née Desquartiers, sa femme à Le Quind.

Comme témoins :
 1. Maurice Dumand, employé Nyon-Morin, Nyon.
 2. Charles Telan, agriculteur à Bassins.

Les publications ont eu lieu à Bassins et à Arzier-le-Quind le
ouze novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bregins, le quatre décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
autorisation des parents de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage.

Les époux :

Charles Dumand
Lucienne Dumand

Les témoins :

Maurice Dumand Nyon
Charles Telan Bassins

Communiqué à l'état civil d'
Arzier-le-Quind.

L'officier de l'état civil :

H. Bessica

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19.
Hédiguer
et Labry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hédiguer, Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Mouthier _____ domicilié à
Vich _____ né à
Mouthier _____ le dia sept juin _____
mil huit cent huitante cinq _____ fils de
Henri Frédéric Isaac Hédiguer, décédé _____ et de
Marie Marie née Riguet, sa veuve à Mouthier _____

2. Labry, née Bordey, Adèle
veuve de Louis dit Adrien Labry ds le 3 juillet 1916 _____
mineure
originaire de Luins _____ domiciliée à
Luins _____ née à
Savigney _____ le treize octobre _____
mil huit cent septante neuf _____ fille de
Jean-Louis Bordey, agriculteur _____ et de
Louise, née Favre, sa femme, à Savigney _____

Comme témoins :
1. Charles Diserens, vigneron à Vich _____
2. Adrien Diserens, ouvrier de fabrique à Vich _____

Les publications ont eu lieu à Vich le huit, à Luins le neuf et à Mouthier le dia novembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Besquiers, le quatre décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- acte de naissance du fiancé _____
- acte de naissance de la fiancée _____
- acte de décès du mari de la fiancée _____
- promesse de mariage _____
- publications de mariage _____

Les époux :

Hédiguer Paul
Adèle Hédiguer

Les témoins :

Diserens Charles
Diserens Adrien

L'officier de l'état civil :

J. Bessia

Communiqué à l'état civil de _____
Linnel et de Lully. _____

N° 20.
Pécoud

et
Bottin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pécoud, Adolphe - Charles - François

célibataire

agriculteur

originaire de Le Vaud

domicilié à

Le Vaud

né à

Le Vaud

le onze mars

mil huit cent quatre vingt huit

fils de

Jules - Charles Pécoud, agriculteur

et de

Julie née Volau, sa femme, à Le Vaud

2. Bottin, Caroline - Bertha, dite Berthe

célibataire

cuisinière

originaire de Dully

domiciliée à

Gland

née à

Gland

le vingt quatre septembre

mil huit cent quatre vingt douze

fille de

Jules - Charles Bottin, entrepreneur

et de

Suzanne - Louise née Fournierat, sa femme, à Gland

Comme témoins :

1. Louis Pécoud, agriculteur, La Rippe

2. Renée Pécoud, à La Rippe

Les publications ont eu lieu à Le Vaud, Gland et Dully le dix neuf novembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully, le onze décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Adolphe Pécoud

Berthe Pécoud

Les témoins :

Louis Pécoud La Rippe

Renée Pécoud

L'officier de l'état civil :

H. Dessia

Communiqué à l'Etat civil de
Gilly.

Luc Depierre le 16 Dec 1920
Le 9. 11. 20
Dully

Registre des mariages A.

N° 21.
Baud

Hédiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Jules-Louis

veuf de Hélène Beck, née Tissot dès le 6 février 1920.

agriculteur

originaire de Montricher

domicilié à

Tich

né à

Saint-Prox

le trente août

mil huit cent soixante sept

fils de

Jean-Louis-François Baud

et de

Aubanne-Catherine, née Hawlen, décédée.

2. Hédiquet, 7^e Dubois, née Horst, Marieveuve en 2^e noces de Jacques Hédiquet dès le 18 octobre 1918.

blanchisseuse

originaire de Reinach (Argovie)

domiciliée à

Lausanne, Halley, Avenue de Morges n° 1.

née à

Nanches

le trois avril

mil huit cent soixante quatre

fille de

Abram-Louis Horst

et de

Catherine née Widigger, décédée.

Comme témoins :

1. Charles Visonier, maréchal, Begnins

2. P. Gervais-Ber, hôtelier, Begnins.

Les publications ont eu lieu à Tich, Montricher, Lausanne le
dix-sept et à Reinach, le dix-huit novembre mil
neuf cent vingt.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de naissance de la fiancée

acte de décès de la femme du fiancé

acte de décès du 2^e mari de la fiancée.

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Louis Baud

Marie Baud

Les témoins :

P. Gervais-Ber

P. Gervais-Ber

M^r: L'officier de l'état civil :

P. Gervais-Ber suppléant.

Communiqué par l'état civil de

l'Isle, Reinach (Argovie)

et Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le N° 21, à la page 139 et celui de la dernière inscrip-
tion de l'année 1920. Les deux doubles du présent ré-
gister sont conformes, ce que nous certifions.

originaire de Begnins, le 3 janvier 1921. domicilié à
L'officier de l'état civil, né à
H. Dessier le
cent



Un double a été remis, le 5 janvier 1921, à l'Autorité cano-
nicale en exécution de l'art. 14 de l'Ordonnance fédérale.

2. Begnins, le 5 janvier 1921. domiciliée à
L'officier de l'état civil,
H. Dessier



originaire de _____ née à _____
le _____ mil cent _____ fille de _____
et de _____

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.
Gervais
et Hofer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gervais Charles Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Begnins domicilié à
Châtel, rive Essertines né à
Begnins le trois septembre
mil huit cent nonante un fils de
Louis-Léonnel-Auguste Gervais et de
Julie-Marie-Sophie, née Tuerchoz, décédée.

2. Hofer Bertha Anna
célibataire
ménagère
originaire de Bettenhausen (Berne) domiciliée à
Bassins née à
Essertines le vingt neuf octobre
mil neuf cent deux fille de
Jean Hofer, décédé et de
Rosa, née Bill, sa veuve, à Bassins.

Comme témoins :
1. Jean Hofer, agriculteur à Bassins
2. Robert Hofer, agriculteur Bassins

Les publications ont eu lieu à Essertines le huit à Begnins,
Bassins et Bettenhausen le neuf décembre mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le huit janvier mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de Publication, au-
torisation de célébrer le
mariage.

Les époux :

Emile Gervais
Bertha Gervais

Les témoins :

Jean Hofer Bassins
Robert Hofer Bassins

L'officier de l'état civil :

J. H. Dessier

Communiqué à l'état civil de
Gilly et d'Herzogenbuchsee.

N^o 2.
Barbey
et
Lüthi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, François Victor

célibataire

agriculteur

originaire de Porcel (Fribourg)

domicilié à

Gland

né à

Porcel

le neuf avril

mil huit cent quatre vingt cinq

fils de

Pierre-Hidore Barbey, agriculteur à Porcel

et de

Mélanie née Dévaud, décédée

2. Lüthi, Lina

célibataire

ménagère

originaire de Langnau (Berne)

domiciliée à

Gland

née à

St Ursen, Ghasberg

le neuf décembre

mil huit cent quatre vingt neuf

fille de

Johann-Ulrich Lüthi, décédé

et de

Marias - Anne, née Regert, à Pisy

Comme témoins :

1. Jean Pasche, agriculteur à Gland

2. Jacob Lüthi, agriculteur à Plan sur Aubonne

Les publications ont eu lieu à Gland et à Langnau de vingt deux,
à Porcel, le vingt trois décembre mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Blessin, le treize janvier mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

François Barbey
Lina Barbey

Les témoins :

Jean Pasche Gland
Jb. Lüthi Aubonne

L'officier de l'état civil :

H. Besson

Communiqué à l'état civil de Porcel
et de Langnau

Registre des mariages A.

N° 3.

Badel

et
Vecon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel, Maurice - Edmond

célibataire

agriculteur

originaire de Bassins domicilié à

Bassins

né à

Bassins

le deux septembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

John Samuel Badel, décédé et de

Louise Pauline, née Rohrbach, à Bassins

2. Vecon, Fanny - Julie

célibataire

sans profession

originaire de Bassins domiciliée à

Bassins

née à

Bassins

le vingt neuf juillet

mil neuf cent trois fille de

Marius - Henri - Ernest Vecou, en Amérique et de

Félicie - Alphonsine, dite Lucie, divorcée Vecou femme Badel à Bassins

Comme témoins : { 1. Ernest Badel, agriculteur, Bassins
2. Robert Hofer, agriculteur, Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins le dix huit décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins, le quinze janvier mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée

autorisation de la mère de la fiancée

certificat médical

autorisation du Département de Justice

et Police.

promesse de mariage

publication de mariage

Communiqué

Les époux :

Edmond Badel

Fanny Badel

Les témoins :

Ernest Badel Bassins

Robert Hofer Bassins

L'officier de l'état civil :

J. Dessier

N° 4.
Reyren
et
Michot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reyren, Charles-Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Saanen (Berne) domicilié à
Boisvins né à
Eysins le vingt six novembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Alexandre-Isaac François-Antoine Reyren, agriculteur et de
Anna Maria née Höhli, sa femme, à Boisvins

2. Michot, Lucie-Suzanne
célibataire
ménagère
originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
aux Cartys, près Vaulion le dix huit juin
mil huit cent quarante sept fille de
Auguste Gabriel Michot, agriculteur et de
Rosine-Elise, née Guignard, sa femme à Vaulion

Comme témoins :
1. Charles Pozoumet, agriculteur, Begnins
2. Paul Gervais-Bex, hôtelier, Begnins

Les publications ont eu lieu à Boisvins, Vaulion et Saanen le
quatorze décembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Charles Reyren
Lucie Reyren

Les témoins :

Ch. Pozoumet
P. Gervais Bex

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Rectification :

Par décision du 22 octobre 1955
le Département de justice et
Police du canton de Vaud a
ordonné la rectification
de l'acte ci-contre en ce sens
que l'intéressé soit désigné
sous le patronyme "Reyren"
à l'exclusion de toute autre
orthographe.

Begnins, le 22 novembre 1955

L'Officier de l'état civil
H. Dessier

Registre des mariages A.

N° 5.

Amme ✓

et Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amme, Georges - Adrien,

célibataire

agriculteur

originaire de Téch

Bequins

Bequins

le quinze mai

mil huit cent quatre vingt quatorze

domicilié à

né à

fils de

et de

Joseph - Benoit Amme, agriculteur

Éléine - Louise - Julia, née Germain, à Bequins

2. Badel, Valentine - Edmée

célibataire

ménagère

originaire de Bassins

Saint - Prex

Bassins

le deux août

mil huit cent quatre vingt dix huit

domiciliée à

née à

fille de

et de

Justin - Alfred Badel, agriculteur

Valentine - Angèle, née Renaud, à Bassins

Comme témoins :

1. Lydie Amme, Bequins

2. Charles Lucio, négociant, Bequins

Les publications ont eu lieu à Bequins, Téch et Bassins le quatre, à Saint-Prex le cinq janvier mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le vingt deux janvier mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Procès de mariage

Publications de mariage

Les époux :

Adrien Amme

Valentine Amme

Les témoins :

Lydie Amme

Charles Lucio Bequins

L'officier de l'état civil :

H. Dessieux

Par jugement du Tribunal de District de Nyon, rendu au date du 17 décembre 1937, et en vertu d'un arrêt du Tribunal de District de Nyon du 29 décembre 1937, le mariage interdit ci-dessus a été déclaré nul par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari se pourra remarier.

Fait le 8 février 1938.

L'officier de l'état civil

H. Dessieux

N° 6.
Kripod
et Müller.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kripod, Georges - François

célibataire

agriculteur

originaire de Saint-Livres domicilié à

au Molard sur Bursins né à

Bursins le dix juillet

mil neuf cent fils de

Constant François Kripod, décédé et de

Adèle - Mine, née Gervais, à Bursins

2. Müller, Marie Madeleine

célibataire

ménagère

originaire de Schleithem (Schaffouse) domiciliée à

Le Vaud née à

Le Vaud le dix sept octobre

mil neuf cent un fille de

Samuel Henri Müller, agriculteur et de

Mina née Pouxier, à Le Vaud

Comme témoins :
1. Ami Roch agriculteur à Le Vaud
2. Blise Müller, couturière à Le Vaud

Les publications ont eu lieu à Bursins le treize, à Saint-Livres le quatorze, à Schleithem et Le Vaud le quinze janvier mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bursins, le cinq février mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de Publication, autorisation de célébrer le mariage.

Les époux :

Kripod Georges

Kripod Marie

Les témoins :

Ami Roch Le Vaud

Blise Müller Le Vaud

L'officier de l'état civil :

J. Dessier

Communiqué au l'état civil de Gilly, Aubonne et Schleithem

Registre des mariages A.

N° 4
Charlet
et
Dubert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charlet, Marcel
célibataire
boulangers
originaire de Dully domicilié à
Morges né à
Belgium le vingt cinq avril
mil huit cent quatre vingt six fils de
Antoine-Daniel Charlet, ancien instituteur et de
Marie-Louise veuve Charlet, à Morges

2. Dubert, Blanche-Julie
célibataire
ménagère
originaire de Chenit domiciliée à
Vich née à
Vich le dix huit mai
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Charles Dubat, agriculteur et de
Sophie-Henriette veuve Croisier, à Vich

Comme témoins : { 1. Charles Dubat agriculteur à Vich
2. Alouis Dubat, agriculteur à Vich

Les publications ont eu lieu à Dully, Vich et le Prassus le vingt-
un, Morges et le Sentier le vingt deux janvier mil
neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belgium, le trois mars mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de Publication
Autorisation de célébrer le mariage

Les époux :

M. Charlet
B. Charlet

Les témoins :

M. Amed. Vich
A. Dubert. Vich.

L'officier de l'état civil :

H. Bessia

Communiqué au l'état civil de
Dully, le Sentier et Morges.

N° 8.
Zeffiro
et Favey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeffiro, Jean
célibataire

mécanicien

originaire de Wich domicilié à
Wich né à

Sacco (Creutin) le six janvier
mil huit cent septante six fils de

Georges Zeffiro et de
Marie née Beltrami, décédée.

2. Favey, née Bütchlen, Elisabeth
veuve de Charles François Favey décédé le 4 mars 1912.

mécanicienne

originaire de Pouppales et Ecépeus domiciliée à
Hies née à

Hatten (Berne) le vingt en février
mil huit cent septante neuf fille de

Christian Bütchlen et de
Margaritha née Fuhrer, décédée.

Comme témoins : } 1. François Gervais, agriculteur à Begnins
2. Hilda Barbeaut, Hies

Les publications ont eu lieu à Wich le quinze, à Hies, Pouppales
et Ecépeus le seize février mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le cinq mars mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- attestation de naissance du fiancé
- acte de naissance de la fiancée
- acte de décès du mari de la fiancée
- déclaration de la mairie de Sacco
- promesse de mariage
- publications de mariage

Les époux :

J. Zeffiro
E. Zeffiro

Les témoins :

Hilda Barbeaut Moyer
François Gervais

L'officier de l'état civil :

J. J. Dessier

Communiqué à l'état civil de
Coppet et la Courvaie

Registre des mariages A.

N° 9.

Guillard

et
Haudenschild

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillard, Henri Guille
veuf de Sophie Regamey dès le 4^e novembre 1915.
employé Asanatorium du Léman
originaire de Moiry _____ domicilié à
Gland _____ né à

Vallorbe _____ le vingt cinq juin _____
mil huit cent septante huit _____ fils de
Jean-Louis Guillard _____ et de
Louise née Valletton, décédée

2. Haudenschild, Frieda
célibataire
reputante
originaire de Niederbipp _____ domiciliée à
Genève _____ née à

Niederbipp _____ le premier mars _____
mil huit cent huitante sept _____ fille de
Jacob Haudenschild, décédé _____ et de
Catharina née Hügi, à Niederbipp

Comme témoins : { 1. Georges Haberey, étax missionnaire, Gland
2. Henri Eward, missionnaire, Gland

Les publications ont eu lieu à Gland, le huit, Niederbipp le
neuf, Moiry et Genève (ville) le dix mars mil neuf
cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Actes, le huit avril mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- acte de naissance du fiancé _____
- acte de naissance de la fiancée _____
- acte de décès de la première femme _____
- du fiancé _____
- promesse de mariage _____
- publications de mariage _____

Les époux :

Guillard Henri
Sousescrip Frieda

Les témoins :

Glaberey, Gland
Eward, Gland

L'officier de l'état civil :

H. Sessier

Par Jugement du Tribunal du
District de Nyon, rendu en date
du 16 septembre 1925, déclaré dé-
finitif et exécutoire le 23 janvier 1926
le mariage inscrit ci-dessus a
été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 2 ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un
nouveau mariage.

Fait le 18 février 1926.
L'officier de l'état civil,
H. Sessier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué à l'état civil de
La Sarraz, Niederbipp et
Genève ville.

N^o 10.
 Galovic
 et
 Studena

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galovic, Marco
 célibataire
 chauffeur d'automobiles
 originaire de Marcan, Témica (Tavazdin) Yougoslavie domicilié à
 Gland, Villa François né à
 Marcan le premier avril
 mil huit cent quarante deux fils de
 Paul Galovic, décédé et de
 Anna, née Lambresic, à Marcan

2. Studena, Marie
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Brhové-Sviny (Budjovice) Tchécoslovaquie domiciliée à
 Gland, Villa François née à
 Brhové-Sviny le onze août
 mil huit cent quarante trois fille de
 Thomas Studeny, à Brhové-Sviny et de
 Marie, née Martinka, décédée

Comme témoins :
 1. Léopold Gregoric, chauffeur, Gland
 2. Gottfried Ráthlisberger, hôtelier, Nyon

Les publications ont eu lieu à Gland le vingt trois octobre, à Budjovice (Tchécoslovaquie) le dix sept novembre mil neuf cent vingt
 La légation Yougoslave à Berne a refusé la publication à Tavazdin.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berlin, le huit avril mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- actes de naissance (baptême) des fiancés
- promesse de mariage
- publications de mariage
- attestation de reconnaissance du mariage du sous-préfet de Tavazdin
- autorisation du Département de Justice et Police de procéder aux publications de mariage
- autorisation du Département de Justice et Police de procéder au mariage
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Marco Galovic
 Marie Galovic

Les témoins :

Gottfried Ráthlisberger Nyon
 Léopold Gregoric Gland

L'officier de l'état civil :

H. Bessier

Registre des mariages A.

N^o 11.
Vallotton
et
Genevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton, Henri Louis

célibataire

machiniste

originaire de Vallorbe domicilié à

Poutarlier (France) né à

Vallorbe le sept décembre

mil huit cent nouante quatre fils de

Alfred Friedrich Vallotton et de

Suzanne-Suzanne née Haguenot, à Vallorbe

2. Genevay, Yvonne-Hélène

célibataire

cuisinière

originaire de Bassins et Gimel domiciliée à

Lausanne née à

Bassins le premier octobre

mil huit cent nouante huit fille de

Marie-Alfred Genevay et de

Marie-Julie-Charlotte née Rossellat, à Bassins

Comme témoins : 1. William Besson, agriculteur à Bassins

2. Louise Muller, employée de magasin, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier, à Lausanne le deux, à Gimel et Bassins le trois et à Poutarlier le quatre mars mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins, le quatorze avril mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

certificat de publication

autorisation de célébrer le

mariage

Les époux :

Vallotton Henri

Yvonne Vallotton

Les témoins :

William Besson Bassins

Louise Muller Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Communiqué à l'état civil de
Vallorbe, Lausanne, Gimel
et à la Chancellerie d'état.

N° 12.
Bellay
et
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellay, Lucien-Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Gland et de Dully domicilié à
Begnins né à
Begnins le cinq mai
mil huit cent nonante cinq fils de

Jean-Louis Bellay, décédé et de
Julie-Suzanne-Marie Vallou, sa veuve à Begnins

2. Pilet, Marie-Elise
célibataire
ménagère
originaire de Château d'Œx domiciliée à
Begnins née à
Givrius le quatorze juillet
mil neuf cent un fille de

mineur de Victor-Allois Pilet, sieur et de
Henry-Elise née Bley, à Thassins

Comme témoins :
1. Albert Delmas, chauffeur d'automobile, Begnins
2. Auguste Stutz, employé de magasin, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins et à Gland de vingt huit,
à Dully et à Château d'Œx le vingt neuf mars mil neuf
cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le quinze avril mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
autorisation des parents de la fiancée
publications de mariage
promesse de mariage

Les époux :

Louis Bellay,
Elise Bellay

Les témoins :

Auguste Stutz Begnins
Delmas Albert Begnins

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Communiqué à l'état civil de
Gilly et Château d'Œx

Registre des mariages A.

N° 13.
Pavillon
et
Vidoudez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillon, Henri-Alfred

célibataire

Instituteur

originaire de Chardonnay sur Morges domicilié à

Berzins né à

Berzins le dia neuf juillet

mil huit cent quatre vingt dia fils de

François-Louis-Alexandre Pavillon à Evarous et de

Henriette née Vidoudez, à Berzins

2. Vidoudez, Marguerite

célibataire

couturière

originaire de Genève (ville) et de Blarant (Vaud) domiciliée à

Nyon née à

Genève le huit septembre

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Gustave-Alexandre Vidoudez et de

Elise-Charlotte née Champion à Nyon

Comme témoins :
1. Millem Franken à Berzins
2. Edouard Vidoudez, banquier à Genève

Les publications ont eu lieu à Berzins le dia huit, Nyon le dia neuf, Chardonnay sur Morges et Blarant le vingt mai mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berzins le dia jura mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Pavillon et
M. Pavillon

Les témoins :

F. W. Franken
Vidoudez

L'officier de l'état civil :

H. Bessier

Communiqué à l'état civil de Villars B/
Arens, Genève ville, Vullierens et
Nyon

N° 14
Roch
et
Miller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roch, Ami-Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Balleus et Château d'Or domicilié à
Le Vaud né à
Balleus le treize novembre
mil huit cent quarante neuf fils de
Ami-Louis Roch, agriculteur et de
Véronique-Olympe née Schampental, à Balleus.

2. Miller, Elise-Marie
célibataire
couturière
originaire de Schleitheim (Schaffouse) domiciliée à
Le Vaud née à
Savigney St-Jorges (Seine et Oise) France le treize avril
mil huit cent quarante cinq fille de
Samuel-Henri Müller agriculteur et de
Anne née Pouzier, à Le Vaud

Comme témoins :
1. Frank Miller, agriculteur à Le Vaud
2. Elise Roch, institutrice à Berolle

Les publications ont eu lieu à Le Vaud le vingt-trois, à Schleitheim le vingt-quatre, à Balleus et Château d'Or le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bellerive, le quinze juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Roch Ami
Roch Elise

Les témoins :
Frank Miller
Elise Roch

L'officier de l'état civil :
H. Jussia

Communiqué à l'état civil de
Balleus - Château d'Or et
Schleitheim (Schaffouse)

Registre des mariages A.

N° 15.

Challandes

et
Blémencon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Challandes, Camille-Paul

célibataire

jardinier

originaire de Fontaines (Neuchâtel) domicilié à

Vich, auparavant à Berne, né à

Fontaines le six mars

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Jean-Baptiste Challandes, décédé et de

Blémenc. Blémenc. née Vuille, à Fontaines

2. Blémencon, Edith-Clair

célibataire

sans profession

originaire de Fontaines-Melon (Neuchâtel) et Courroux (Berne) domiciliée à

Vich, auparavant à Berne née à

Fensterthalen (Zürich) le vingt cinq juin

mil neuf cent fille de

Auguste-Adolphe Blémencon, horloger, à Fontaines-Melon et de

Thérèse-Louise-Cécile née Hilchenmann à Vich.

Comme témoins :

1. Adolphe Blémencon, horloger, à Fontaines-Melon

2. Ernest Jaquet, professeur, à St-Jamier

Les publications ont eu lieu à Vich et Fontaines le vingt-cinq,
Fontaines-Melon et Berne le vingt-sept et Courroux le trente
juin mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le quinze juillet mil neuf cent vingt
un

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
promesses de mariage
publications de mariage

Les époux :

Camille Challandes

Edith Challandes

Les témoins :

M. Blémencon Fontaines-Melon

E. Jaquet, St-Jamier

L'officier de l'état civil :

J. Bessis

Communiqué à l'état civil de
Fontaines, Fontaines-Melon,
Berne et Courroux.

N° 16.
Faccard

et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faccard, Fernand

célibataire

ébéniste

originaire de Sainte Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le six mai

mil huit cent quatre vingt dix sept

_____ fils de

Pierre-Louis Faccard, jardinier

et de

Louise Adèle née Nicolas, à Lausanne

2. Jordan, Susanne Marie

célibataire

couturière

originaire de Ormont, dessus

domiciliée à

Gruolier

née à

Gruolier

le sept mars

mil huit cent quatre vingt dix sept

_____ fille de

Henri-Frédéric Jordan, sieur

et de

Marie Susanne née Brède, à Gruolier

Comme témoins :

1. Edmond Parillier, agriculteur à Gruolier

2. Germaine Richard, employée, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sainte Croix, Granges de St-Croix, Ormont dessus le lac, et à Gruolier le six juin mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le six juillet mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Certificat de publication,
autorisation de célébrer le mariage.

Les époux :

Faccard Fernand

Faccard Suzanne

Les témoins :

Parillier Edmond Gruolier
Germaine Richard Paris

L'officier de l'état civil :

J. Sestier

Communiqué à l'état civil de Lausanne, Sainte Croix, Granges de St-Croix et Ormont-dessus.

Registre des mariages A.

N° 17.
Branch
et
Charbonnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Branch, Marcel-Gustave
célibataire
jardinier
originaire de Boisins domicilié à
Boisins, auparavant à Prangins né à
Boisins le sept mai

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
François-Louis-Jules Branch et de
Fanny-Elis née Brun, décédée

2. Charbonnier, Marguerite-Julie
célibataire
couturière
originaire de Blégnin domiciliée à
Blégnin, auparavant à Genève née à
Blégnin le dix neuf octobre

mil neuf cent fille de
Henri-Jules Charbonnier, décédé et de
Julie-Fanny née Aubert, à Blégnin

Comme témoins :
1. Louis Yodetti, typier à Blégnin
2. Albert Branch, agriculteur à Boisins

Les publications ont eu lieu à Blégnin le huit Boisins et
Prangins le neuf et Genève le onze juillet mil neuf
cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Blégnin, le vingt trois juillet mil neuf cent
— vingt un —

Pièces déposées :
Promesses de mariage
Publications de mariage

Les époux :
Marcel Branch
Marguerite Branch

Les témoins :
Louis Yodetti
Albert Branch
Boisins

Communiqué à l'état civil de
Nyon et Genève (ville)

L'officier de l'état civil :
H. Sessia

N^o 18.
Spahni
et
Spahni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spahni, Christian

veuf de Anna Elisabeth née Spring de le 27 mai 1920.

charcutier

originaire de Köniz (Berne) domicilié à

Gland né à

Bolligen (Berne) le vingt six août

mil huit cent soixante quatre fils de

Christian Spahni et de

Anna Marie née Reber, décédée

2. Spahni, Anna-Elisabeth

célibataire

cuisinière

originaire de Köniz (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Köniz (Gabel) le huit novembre

mil huit cent soixante fille de

Johannes-Johann Spahni et de

Magdalena née Rubin, décédée

Comme témoins :
1. Jacob Affolter, laitier à Béginns
2. Lina Lumbinnen, femme de chambre Lau-
saune

Les publications ont eu lieu à Gland et Köniz le vingt un, à
Lausanne le vingt deux juin mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Béginns, le vingt six juillet mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

acte de mariage des fiancés

acte de naissance de la fiancée

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Ch Spahni

E. Spahni

Les témoins :

J. Affolter Béginns
L. Lumbinnen, Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Jussia

Communiqué à l'état civil de
Köniz et de Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 19.
Reymondet
Blukert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Adrien-Suile

célibataire

agriculteur

originaire de Horges et du Chevut domicilié àBequins né àHorges le quinze septembremil huit cent quatre vingt douze fils deSuile Reymond, teneur et deEmma-Suzanne née Chury sa femme à Saint Prea2. Blukert, Fréne Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Lumiswald (Berne) domiciliée àBequins née àChallen (Département de l'Ain (France)) le huit maimil neuf cent un fille deCharles-Suile Blukert, décédé et deAdelphine-Antoinette née Faury, sa veuve à BequinsComme témoins : 1. Jules Sallaz, facteur, Bequins2. Léon Goy, négociant, BequinsLes publications ont eu lieu à Bequins, Horges et Lumiswald le dix-sept, au Leutier et au Prattus le dix-huit août mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le douze septembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de naissance de la fiancée

acte d'origine de la fiancée

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Reymond
M. Reymond

Les témoins :

Jules Sallaz
Léon Goy

L'officier de l'état civil :

H. BessonCommuniqué à l'état civil de Horges
de Leutier et Lumiswald

N^o 20.
 Veuthey
 et Brunner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veuthey Louis, dit Robert. Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Saxon (Valais) domicilié à
Gland né à
Saxon le vingt avril
mil huit cent quarante quatre fils de

Louis Veuthey, agriculteur et de
Rosine née Ribordy, à Saxon

2. Brunner, Louisa-Hélène
 célibataire
 ménagère
 originaire de Seedorf (Berne) domiciliée à
Penthaz, auparavant à Gland née à
Seublen le quatorze avril
mil neuf cent quatre fille de

Théophile Brunner, agriculteur et de
Emilie-Truchette née Rolaz, à Penthaz

Comme témoins :
 1. Henri Gaillard, journalier à Gland
 2. Auguste Herschy, agriculteur, Gland

Les publications ont eu lieu à Gland le vingt-six, Seedorf et Penthaz le vingt-sept et Saxon le vingt-huit août mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berne, le seize septembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 consentement du père de la fiancée
 consentement de la mère de la fiancée
 déclaration médicale
 autorisation du Département de Justice et Police.
 promesse de mariage
 publications de mariage
 Communiqué à l'état civil de Saxon, Seedorf et Sullens

Les époux :
Veuthey Robert.
Veuthey Louisa

Les témoins :
Gaillard Henri Gland
A. Herschy Gland

L'officier de l'état civil :
H. Sessiox

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 21.
Riedi
et
Luceou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riedi, Robert-Pierre
célibataire
Instituteur
originaire de Hasle (Lucerne) domicilié à
Le Vaud né à
Jouxtaux-Hétery le sept juin
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Alors Riedi, jardinier et de
Lisa Marie née Hauchoud à Jouxtaux

2. Luceou, Marie-Anne
célibataire
Institutrice
originaire de Chevilly domiciliée à
Marchissy née à
Chevilly le trois mai
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Jules-François Luceou maréchal et de
Emma Hélène née Schacretaz, à Chevilly

Comme témoins :
1. Edouard Haquin, instituteur à Orzier
2. Fernand Pilloud, experteur à Marchissy

Les publications ont eu lieu à Le Vaud, Marchissy et Hasle le
dix sept, à Chevilly le dix neuf septembre mil neuf
cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Alors, le cinq octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Riedi
M. Riedi

Les témoins :
Haquin Orzier
F. Pilloud Collin Marchin

L'officier de l'état civil :
H. Bessiez

Communiqué à l'état civil de
Hasle, La Sarraz et Longirod.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.
Vu et enregistré le 6 Oct 1921
St. Pierre

N° 22.
Rayroud
Rayroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rayroud, Jules - Alois

veuf de Rosa-Marie veuve Besson d'éc. le 31 mai 1914.

laitier

originaire de Rougemont domicilié à

Gland né à

Bursins le quatre septembre

mil huit cent huitante sept fils de

Jules David Rayroud, laitier et de

Louisa Julie Anna veuve Besson, à Gland

2. Rayroud, Flora - Emélie

célibataire

menagère

originaire de Rougemont domiciliée à

Genève née à

Château d'Aca le vingt trois décembre

mil huit cent huitante sept fille de

Jean David Rayroud, décédé et de

Louise Haroussis veuve Lybirde à Château d'Aca

Comme témoins : 1. Ferdinand Desponds, sans profession Genève

2. Elga Desponds, Genève

Les publications ont eu lieu à Gland le cinq, Genève et Rougemont le six octobre mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bursins, le dix sept octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux _____

acte de décès de la 1^{re} femme du dit _____

acte de naissance de la fiancée _____

promesse de mariage _____

publications de mariage _____

Les époux :

J. Rayroud
Flora Rayroud

Les témoins :

F. Desponds
O. Desponds

L'officier de l'état civil :

H. Desjardins

Communiqué à l'état civil de _____
Genève et de Rougemont.

Registre des mariages A.

N^o 23.
Bolley
et
Bossou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolley, Charles jeune

célibataire

agriculteur

originaire de Gruolier et de Gimel domicilié à

Gruolier né à

Gruolier le six décembre

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Charles-Médard Marc Bolley, agriculteur et de

Rosalie-Amélie née Hofet, à Gruolier

2. Bossou, Jeanne Marie

célibataire

veuve

originaire de Bassins domiciliée à

Gruolier, précédemment à Nyon née à

Bassins le vingt deux juillet

mil huit cent quatre-vingt deux fille de

César-Louis-Armand Bossou et de

Marie née Olivier, décédée.

Comme témoins :

1. Edmond Bevillet, agriculteur à Gruolier

2. Blanche Bolley, institutrice à Brassier

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois septembre, à Gimel,
Bassins et Gruolier, le premier octobre mil neuf cent
vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Blessins le vingt deux octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Charles Bolley

Jeanne Bolley

Les témoins :

Bevillet Edmond Gruolier

Blanche Bolley Brassier

L'officier de l'état civil :

J. Dessiez

Communiqué à l'état civil de
Gimel et de Nyon.

N^o 24. ✓
Demand

et
Creboua

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumand, Alfred. Maurice
célibataire

contrôleur Mou. St. Berne. Yver
originaire de Bassins domicilié à St. Berne
St. Berne né à

Bassins le vingt un juin
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Dumand, Charles. Henri, décédé et de

Marie. Suzanne. Adeline, veu Vétan, sa veuve

2. Creboua, Reine. Eva
célibataire

sans profession
originaire de Bassins domiciliée à
Bassins née à

Bassins le vingt deux septembre
mil neuf cent un fille de
Creboua, Jules. Alfred, décédé et de

Louise. Adrienne. Rosalie veu Cottier, sa veuve

Comme témoins : { 1. Alfred Cottier, liquoriste, Genève
2. Ernest Creboua, agriculteur, Bassins

Les publications ont eu lieu à Saint Berne et à Bassins le vingt un novembre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins, le dix décembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de publication
autorisation de célébrer le mariage

Les époux :

Maurice Dumand
Eva Dumand

Les témoins :

Alfred Cottier
Ernest Creboua

L'officier de l'état civil :

H. Dessica

Communiqué à l'état civil de
St. Berne.

Registre des mariages A.

N° 25.

Dorier

et
Grosjean.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorier, Francis-Marius

célibataire

agriculteur

originaire de Orzier-le-Grand domicilié à

Glenolier né à

Bochet, près Orzier-le-Grand le six novembre

mil huit cent septante six fils de

Charles-Marie-Constantin Dorier et de

Louise-Isabelle née Dorier, décédée

2. Grosjean, Fanny-Louis

célibataire

ménagère

originaire de Yverne domiciliée à

Glenolier née à

Aigle, en Rebenfoumaz le sept février

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Louis-François-Auguste Grosjean, scienc et de

Sophie née Courajout, sa femme, à Perroy

Comme témoins :
1. Louis Heuriet, agriculteur, Begnins
2. Auguste Stutz, coram, Begnins

Les publications ont eu lieu à Glenolier et Orzier-le-Grand le trente novembre à Yverne le trente un novembre mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le treize décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Marius Dorier
Louise Dorier,

Les témoins :

Henriot L. Begnins
Auguste Stutz Begnins

L'officier de l'état civil :

H. Jussia

Communiqué à l'état civil de Orzier-le-Grand et Aigle

N° 26.
Fischer
et
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Gustave
célibataire
mécanicien
originaire de Bäretswil (Zürich) domicilié à
Begnins, auparavant à Nyon né à
Bäretswil le vingt quatre mars
mil huit cent nouvelle quatre fils de
Albert Fischer et de
Rosa née Wartmann, décédée.

2. Jaques, Louise-Eveline
célibataire
couturière
originaire de Lutry et d'Epesses domiciliée à
Gendrier née à
Coisins le vingt trois février
mil huit cent nouvelle trois fille de
François-Louis Jaques, décédé. et de
Henny-Augustine née Streiff, sa veuve à Gendrier

Comme témoins :
1. Emile Jaques, agriculteur, Gendrier
2. Louis Jaques, " "

Les publications ont eu lieu à Begnins, Gendrier, Nyon, Lutry
et Bäretswil le vingt neuf et Epesses le trois novembre
mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le treute un décembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
promesses de mariage
publications de mariage

Les époux :
Gustave Fischer
Eveline Fischer

Les témoins :
Et Jaques Gendrier
L Jaques Gendrier

Communiqué à l'état civil de Bäretswil,
Lutry, Bully et Nyon

L'officier de l'état civil :
H. Lestier

Registre des mariages A.

N^o _____

et _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le N^o 26, à la page 166, est celui de la dernière ins-
cription de l'année 1921. Les deux doubles du présent
Registre sont conformes, ce que nous certifions.

originaire de Berthoud, le 3 janvier 1922 domicilié à
L'officier de l'état civil né à
le H. Sessier
mil cent fils de

Un double a été reçu le 5 janvier 1922, à l'au- et de
torité cantonale, en exécution de l'art. 14 de l'ordonnance
2. fédérale.

Berthoud, le 5 janvier 1922.
L'officier de l'état civil
originaire de H. Sessier domiciliée à
né à
mil cent fille de
et de

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.
Bordey
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bordey, Michel-Félix
célibataire
jardinier
originaire de Savigny domicilié à
Gendrier, auparavant à Croinez (Genève) né à
Lausanne le vingt un mars
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
François Bordey, agriculteur et de
Hélène née Scoffey, sa femme, à Gendrier

2. Aubert, Anna-Louise
célibataire
cuisinière
originaire de St-George et de l'Abbaye domiciliée à
Triney près Gilly, auparavant à Genève née à
St-George le vingt huit octobre
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Louis-Samuel Aubert, cantonnier à Aubonne et de
Métilaïde - Berthe née Haquenoud, décedée

Comme témoins :
1. François Bordey, agriculteur, Gendrier
2. Emilie Bordey, ménagère, Gendrier

Les publications ont eu lieu à Gendrier-Gilly, Genève et l'Abbaye
le premier mars, à Savigny, St-George et Croinez le deux
mars mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le vingt-quatre ^(vingt-quatre) mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Bordey Michel
Aubert Anna

Les témoins :

François Bordey Gendrier
Emilie Bordey Gendrier

L'officier de l'état civil :

J. Dessin

Communiqué à l'état civil de
Savigny, Croinez (Genève) Louvain,
l'Abbaye, Genève et Gilly

N° 2.

Christinet

de
Francfort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Lucien Marcel

célibataire

agriculteur

originaire de Le Vaud

domicilié à

Le Vaud

né à

Le Vaud

le vingt quatre mars

mil huit cent quatre vingt quatorze

fils de

François-Lucien Christinet, agriculteur

et de

Julie-Augustine née Rouch, à Le Vaud.

2. Francfort, Emilie-Rose-Pauline

célibataire

ménagère

originaire de Le Vaud

domiciliée à

Le Vaud

née à

Le Vaud

le dix mars

mil neuf cent un

fille de

Eugène-Louis-Edmond Francfort, décédé

et de

Mme-Léonine née Péron, à Le Vaud.

Comme témoins :

1. Edmond Rossier, agriculteur, Lavigny.

2. Charles Perraud, employé Palais de Rumine, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Le Vaud, le dix huit février mil

neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le vingt cinq mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

promesse de mariage

publication de mariage

Communiqué

Les époux :

Marcel Christinet
Emilie Christinet

Les témoins :

A. S. Rossier

Ch. Perraud Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Sessier

No 3.
Francfort
et
Ayrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francfort, William Charles-Arthur
célibataire
agriculteur
originaire de Le Touvet domicilié à
Le Touvet né à
Le Touvet le douze avril
mil huit cent nonante huit fils de
Eugène-Louis-Edmond Francfort, décédé et de
Anne-Césarine née Péroud, sa veuve à Le Touvet

2. Ayrin, Marie-Alice
célibataire
ménagère
originaire de Belmont-sur-Gordou domiciliée à
Marchissy née à
Belmont le six mai
mil huit cent nonante cinq fille de
Constant-François-Emanuel Ayrin, décédé et de
Marie-Louise née Tardieu, sa veuve, au Vilaret, Belmont.

Comme témoins :
1. Arnold Roy, comptable, Tyon.
2. Alais Ayrin, agriculteur, Pailly.

Les publications ont eu lieu à Le Touvet et Belmont le vingt-sept,
Marchissy le vingt huit février mil neuf cent vingt.
deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belmont, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

William Francfort
Alice Francfort

Les témoins :

Arnold Roy, Tyon
Alais Ayrin Pailly

L'officier de l'état civil :

H. Dessieux

Communiqué à l'état civil de
Belmont-sur-Gordou et de
Lougivod

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4.
Fayet
et
Mudemars

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fayet, Jean - Jules
célibataire
mémisier
originaire de Lutry et de Forel (Lavau) domicilié à
Belginius né à
Coppet le vingt cinq janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Jules - Daniel Fayet, mémisier, à Belginius et de
Marie - Blise née Chévoz, décédée.

2. Mudemars, Lucy - Hélène
célibataire
sans profession
originaire de Chévit domiciliée à
Belginius née à
Le Brassus, Bas du Chévit le vingt cinq avril
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
François - Arthur Mudemars et de
Elise - Charlotte, née Piquet, décédée

Comme témoins : 1. Auguste Nicollis, mécaucien, Belginius
2. Elisabeth Flüss, Guithod - Bellevue

Les publications ont eu lieu à Belginius le quatorze, Lutry et
Le Sentier, le quinze, Le Brassus le seize et Forel le dix
sept mars mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Belginius, le treize avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Jean Fayet
Lucy Fayet.

Les témoins :

Auguste Nicollis, Belginius
Elisabeth Flüss Guithod Bellevue

L'officier de l'état civil :

H. Sessier

Communiqué à l'état civil de
Lutry, Forel (Lavau) et de
Sentier

N° 5.
 Treboux
 et
 Guevray.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treboux, Rodolphe Ernest
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bassins domicilié à
 Bassins né à
 Bassins le treize novembre
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
 Jules-Alfred Treboux, décédé et de
 Louise-Marie-Rosalie, née Cottier, sa veuve, à Bassins

2. Guevray, Hélène Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bassins de Gimel domiciliée à
 Bassins née à
 Bassins le vingt sept février
 mil huit cent quatre vingt onze fille de
 Abram Guevray, agriculteur à Bassins et de
 Jeanne-Louise Fanny née Guadet, décédée.

Comme témoins :
 1. Abram Guevray, agriculteur à Bassins
 2. Auguste Guevray, agriculteur à Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins le dix avril mil neuf cent vingt deux. Par suite d'un oubli, les publications n'ont pas eu lieu à Gimel.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins, le vingt neuf avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 promesse de mariage
 publication de mariage

Les époux :

Ernest Treboux
 Hélène Treboux

Les témoins :

Abram Guevray Bassins
 Auguste Guevray Bassins

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Communiqué à l'état civil de
 Gimel

Registre des mariages A.

N° 6.
Reymond
et
Champfrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Edmond-Casimir
célibataire

sculpteur

originaire de Vaulion domicilié à

Lausanne né à

Vaulion le neuf avril

mil huit cent vingt trois fils de

Louis-Auguste Reymond, officier de l'état civil et de

Geneviève-Julie née Brunel, à Vaulion

2. Champfrenaud, Hanne-Louise

célibataire

originaire de Bully domiciliée à

Begnins née à

Begnins le cinq août

mil huit cent vingt huit fille de

Paul-Elisée Champfrenaud, vétérinaire et de

Marie née Vuille, à Begnins

Comme témoins : 1. Léon Vuille, commerçant, Paris.

2. Berthe Vuille, Begnins.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Begnins le qua-

torze, à Vaulion et Bully le quinze avril mil-vingt

cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le treize mai mil-vingt deux.

Pièces déposées : Certificat de Publication

autorisation de célébrer le mariage

Les époux : Casimir Reymond

Hanne-Louise Champfrenaud

Les témoins : Léon Vuille Paris

Berthe Vuille Begnins

L'officier de l'état civil : H. Sessier

Communiqué à l'état civil de Vaulion, Bully et Lausanne

Par jugement du Tribunal
civil de Lausanne (France)
rendu en date du 27 jan-
vier 1927, le mariage
transcrit ci-contre a été
dissous par la divorce.

Fait le 23 décembre 1929
L'officier de l'état civil,
H. Sessier

No 7.
Reusseret
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reusser Gottfried

veuf de Rosette née Fuhrer décédé le 16 novembre 1916

agriculteur

originaire de Meschlen (Berne) domicilié à

Gland, Les Vouillous, né à

Grossaffoltern (Berne) le trente décembre

mil huit cent soixante six fils de

Johannes Reusser et de

Terina née Häder, décédée

2. Steiner Clara-Frida

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Surrenäsch (Argovie) domiciliée à

Zürich née à

Bouswil (Argovie) le neuf septembre

mil huit cent septante sept fille de

Charles Steiner et de

Louise née Pohler, décédée

Comme témoins :

1. Christian Spahn, charcutier, Gland

2. Charles Schenk, marchand de vins, Yvon.

Les publications ont eu lieu à Gland, Meschlen et Surrenäsch
le neuf mai mil huit cent vingt deux. Zürich refuse
la publicationAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Béginus, le vingt trois mai mil huit cent vingt deux.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé

acte de naissance de la fiancée

promesse de mariage

publications de mariage

lettres de l'état civil de Zürich

et du Département de Justice et

Police

Communiqué à l'état civil de

Oberdiessbach et Surrenäsch

Les époux :

Gottfried Reusser
Clara Reusser

Les témoins :

Ch. Spahn Gland,
Ch. Schenk Yvon

L'officier de l'état civil :

H. Jossier

Registre des mariages A.

N^o 8
Gaudard
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, Albert-Louis
célibataire
domestique de campagne
originaire de Vaulruz et de Lilles (Aronnières) Fribourg domicilié à
Bequins né à
Vaulruz le seize août

mil huit cent quatre vingt huit fils de
Romain-Apollinaire Gaudard, vigneron à Vaulruz et de
Marie-Denise née Fremant, décédée.

2. Chappuis, Marguerite
célibataire,
ménagère
originaire de Sules et Schallens domiciliée à
la Cour de Feilz née à
Seuges le sept août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Charles Chappuis et de
Sophie née Ramuz, décédée.

Comme témoins :
1. Louis Hauvoley, vigneron, Bequins
2. Albert Grobel, facteur, Bequins

Les publications ont eu lieu à Bequins, le treize, Vaulruz le quatorze, Lilles, Sules et Schallens et la Cour de Feilz le quinze mai mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le trois juin mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Albert Gaudard
Marguerite Gaudard

Les témoins :

Marie-Ly Le Bequins
Albert Grobel Bequins

L'officier de l'état civil :

H. Jussia

Communiqué à l'état civil de
Vaulruz, Lilles, Schallens
et la Cour de Feilz

N^o 9.
Nicolini
et
Berbe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolini Eugène - Victor
divorcé de Robert, Marie-Thérèse-Harounite dès le 30 mai 1914
fablauntier
originaire de Petit Saconnex (Genève) domicilié à
Vich né à
Genève le vingt neuf juin
mil huit cent septante six fils de
Joseph-Antoine Nicolini et de
Hélène née Prêlat, décédée

2. Berbe, née Schumacher Joséphine - Julie
veuve de Berbe, Charles-Henri-François dès le 8 février 1921
fablauntier
originaire de Boisvins domiciliée à
Vich née à
Genève le vingt deux décembre
mil huit cent septante six fille de
Georges-Aldolphe Schumacher et de
Joséphine-Christine née Chapuis, décédée

Comme témoins :
1. Luigi Lucio, négociant Pèrins
2. Charles-Benoît, journaliste Pèrins

Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex, Vich et Boisvins
le vingt trois février mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pèrins, le treize juin mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de mariage du fiancé
avec annotation du divorce

Les époux :

Eug. Nicolini
Juliette Nicolini

Les témoins :

Luigi Emile Pèrins
Charles-Benoît Pèrins

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à l'état civil du
Petit Saconnex

N^o 10.
Schacher
et
Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schacher, Albert
célibataire
seigneur
originaire de Neunkirch (Schaffouse) domicilié à
Bequins né à
Bequins le dix huit janvier
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Jean-Louis Schacher, seigneur à Bequins et de
Louise-Sophie née Thuillard, décedée.

2. Gaudin, Yvonne-Louise
célibataire
meunier
originaire de Chevilly domiciliée à
Bequins née à
Bequins le trois juillet
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Julien-François-Louis Gaudin, facteur et de
Lina-Elisa-Louise, veuve née Lucie, à Bequins

Comme témoins :
1. René Gaudin, égaré d'affaires, Geneve
2. Paul Braudt, agriculteur, Bequins

Les publications ont eu lieu à Bequins le onze, Neunkirch
et Chevilly le douze mai mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le vingt quatre juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
Promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Schacher Albert
Schacher Yvonne

Les témoins :
Braudt Paul Bequins
Gaudin René

Communiqué à l'état civil de
la Sarroz et de Neunkirch

L'officier de l'état civil :
H. Sessier

N° 11.
 Capomiet
 et
 Christinet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capomiet, Joseph
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Choulex (Genève) domicilié à
Chambésy dessus (Genève) né à
Chambésy dessus le quatorze août
mil huit cent septante huit fils de
Jean Capomiet et de
Julie née Richard, décédée

2. Christinet, Bertha Louise
 célibataire
 employée
 originaire de Le Vaud et de Marchissy (Vaud) domiciliée à
Chambésy dessus née à
St-George (Vaud) le vingt trois janvier
mil huit cent cinquante six fille de
Elisée Abraham Gustave Christinet et de
Louisa - Marie née Fory à Le Vaud.

Comme témoins :
 1. Maurice Christinet, agriculteur à Le Vaud,
 2. Alga Christinet, sans profession à Le Vaud.

Les publications ont eu lieu à Fregny, Choulex, Le Vaud et
Marchissy le vingt neuf juillet mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stezimus, le deux septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication,
autorisation de célébrer le mariage

Les époux :

Capomiet Joseph
Christinet Bertha

Les témoins :

Alga Christinet Le Vaud
Maurice Le Christinet Le Vaud

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Communiqué à l'état civil de
Choulex, Fregny et Louginsod.

Registre des mariages A.

N° 12.
Schilliger
et
Pernoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schilliger Maurice-Joseph-Frédéric
célibataire
employé C.F.F.
originaire de Weggis (Lucerne) domicilié à
Gland né à
Lausanne le seize septembre
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Jules-Juste Schilliger, Retraité C.F.F. et de
Louise Julie Marianne née Poved à Lausanne.

2. Pernoud Marie-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Gully domiciliée à
Luins née à
Luins le vingt mars
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Jean Pernoud, agriculteur et de
Hélène née Guénard, à Luins.

Comme témoins :
1. Jules Schilliger, Retraité C.F.F., Lausanne
2. Jean Pernoud, agriculteur, Luins.

Les publications ont eu lieu à Gland, Weggis, Gully et Luins
le dix août mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Georges, sept septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée.



Communiqué à l'état civil de
Weggis et de Gully

Les époux :

M. Schilliger
Marie Schilliger

Les témoins :

Schilliger Jules Lausanne
Jean Pernoud

L'officier de l'état civil :

Jef. Sessier

N° 13.

Huguenin - Törchava
et
Zehnder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin - Törchava, Georges-Auguste
célibataire
infirmier
originaire de Loche et de la Chaux du Filieu (Neuchâtel) domicilié à
Chêne (Genève) né à
Loche le douze août
mil huit cent soixante huit fils de

Georges Huguenin Törchava, monteur de boîtes et de
Marie-Louise née Lautschy, au Loche

2. Zehnder, Yolande-Lina-Hélène
célibataire
infirmière
originaire de Romanel sur Morges (Vaud) domiciliée à
Chêne née à
Lausanne (Vaud) le dix-sept janvier
mil-neuf cent trois fille de

Yvonne Zehnder, domiciliée en France et de
Louise-Julie née Coët, à Vich (Vaud)

Comme témoins :
1. Wiederkehr Robert, infirmier, à Chêne
2. Zehnder, Yvonne, infirmière, à Chêne

Les publications ont eu lieu au Loche et à Chêne le premier septem-
bre, à la Chaux du Filieu et à Romanel/Morges le deux sep-
tembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Reuni, le quatorze octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
Certificat de publication
autorisation de célébrer le mariage.

Les époux :
Hug. Huguenin
Yolande Huguenin

Les témoins :
Yvonne Zehnder Thorez
Robert Wiederkehr Chêne

Communiqué à l'état civil du Loche,
de la Chaux du Filieu, de Colombier
et de Chêne

L'officier de l'état civil :
R. Dessier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

à Begnins le 14 Nov 1922

Registre des mariages A.

N° 14.
Perrenoud

Pérvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrenoud, Henri-Paul

célibataire

fonctionnaire postal

originaire des Locle, la Saque, les Fouts de Hartel et la Prévine domicilié à
Genève (Neuchâtel) né à

la Chaux de Fonds (Neuchâtel) le onze juin

mil huit cent quatre vingt

fils de

Edouard-Paul Perrenoud, bijoutier à Chaux de Fonds et de
Juliette née Perrot-Jammet, sa femme, décédée.2. Pérvet, Léa - Alice - Fanny

célibataire

sans profession

originaire de Ecclépens (Vaud)

domiciliée à

Gland (Vaud)

née à

Gorges (Vaud)

le quatre mars

mil huit cent quatre vingt

fille de

Guille Pérvet, agriculteur

et de

Blise-Lisette - Augusta née Prélat, sa femme, à Gland

Comme témoins :

1. Wärelchli, Jacob, employé de commerce, Thonon

2. Booy, Alois, agriculteur, Gland

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt deux, au Locle,
la Saque et la Prévine, le vingt quatre, aux Fouts de Hartel,
Gland et Ecclépens le vingt cinq août mil neuf cent deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pérvet, le vingt un octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication

autorisation de célébrer le mariage

Les époux :

H. Perrenoud
A. Pérvet

Les témoins :

J. Wärelchli Thonon
A. Booy Gland

L'officier de l'état civil :

H. Dessier

Communiqué à l'état civil du Locle, la
Saque, des Fouts, la Prévine, la Saque
et Genève

N° 15
Fritschi

et
Pinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fritschi, Jacob-Henri
 célibataire
 ferblantier
 originaire de Langnau a. d. (Zürich) domicilié à
la Bexille rive Prassins né à
Langnau a. d. le vingt six novembre
mil neuf cent un fils de
Henri Fritschi, ferblantier et de
Caroline née Zbinden, à Langnau a. d.

2. Pinel Marie-Hélène
 célibataire
 sans profession
 originaire de Chavannes des Bois domiciliée à
la Bexille rive Prassins née à
Gneuolier le vingt six septembre
mil neuf cent fille de
Alfred-Louis Pinel, boulanger et de
Elie-Caroline née Gneuolier

Comme témoins :
 1. Ernest Piquet, négociant au vignoble Prassins
 2. Charles Zbinden, ferblantier Prassins

Les publications ont eu lieu à Prassins, Langnau a. d. et Chavannes des Bois le deux novembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prassins, le vingt quatre novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Fritschi
Marie Fritschi

Les témoins :

Ernest Piquet Beguin
Charles Zbinden Beguin

L'officier de l'état civil :

H. Besson

Communiqué à l'état civil de Langnau a. d. et de Goppot.

Registre des mariages A.

N° 16. ✓

Genevay

et
Müllhaupt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genevay, Lucien

célibataire

bergé

originaire de Bassins et de Gimel

domicilié à

Bassins

né à

Bassins

le vingt six octobre

mil huit cent quatre vingt quinze

fils de

Vincent Genevay, agriculteur à Bassins

et de

Jenny Aurélie née Bossou, décédée

2. Müllhaupt, Lina

célibataire

femme de chambre

originaire de Praditikon (Argovie)

domiciliée à

Blainpalais (Genève)

née à

Zürich

le cinq juin

mil huit cent quatre vingt quinze

fille de

Heinrich Müllhaupt, agriculteur

et de

Elise née Fuser, à Dietikon (Zürich)

Comme témoins :

1. Vincent Genevay, agriculteur à Bassins

2. Guile Vêlan, agriculteur à Bassins

Les publications ont eu lieu à Bassins le neuf, Gimel, Praditikon et Blainpalais le six novembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bassins, le vingt cinq novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Genevay Lucien
Genevay Lina

Les témoins :

Vincent Genevay Bassins
Vêlan Emile Bassins

L'officier de l'état civil :

J. Sessiox

Communiqué à l'état civil de Gimel,
Praditikon et Blainpalais

N° 17
 Müller
 et
 Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Karl-Rudolf
 célibataire
 boulanger
 originaire de Hirschthal (Argovie) domicilié à
 Begnins né à
 Bollikon (Argovie) le vingt-quatre juillet
 mil huit cent nonante neuf fils de
 Otto Müller, agriculteur et de
 Ida née Basler, à Hirschthal

2. Chapuis, Anna-Elise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Epalinges (Vaud) domiciliée à
 Begnins née à
 Ziebach (Berne) le neuf mars
 mil neuf cent cinq fille de
 Louis-Emile Chapuis, monteur-électricien et de
 Anna-Maria née Mauralt, à Begnins

Comme témoins :
 1. Marcel Brauch, jardinier, Begnins
 2. Marguerite Brauch, ménagère, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins, le vingt-cinq, Epalinges
 et Hirschthal, le vingt-sept novembre mil neuf cent
 vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins le huit décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 autorisation des parents de la fiancée
 autorisation du conseil d'Etat
 promesse de mariage
 publication de mariage

Les époux :
 Charles Müller
 Anna Müller

Les témoins :
 Marg. Brauch, Begnins
 M. Brauch, Begnins

Communiqué à l'état-civil de
 Hirschthal et d'Epalinges

L'officier de l'état civil :
 F. Germain fils.
 suppléant.

Par jugement du Tribunal
 de Locarno, devenu exécutoire
 le 24 septembre 1925, le mariage
 inscrit ci-contre a été dis-
 sous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à l'aus
 le délai pendant lequel l'
 épouse ne pourra contracter
 un nouveau mariage.
 Jussit le 14 octobre 1925
 l'officier de l'état civil
 H. Dession

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Registre des mariages A.

N° 18.

Hofer

et

Cujean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofer, Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Bettenhausen (Besse)

domicilié à

Bessins

né à

Essertines-sur-Rolle

le vingt deux juillet

mil huit cent quatre vingt seize

fils de

Jean Hofer, décédé

et de

Rosine née Bich, sa veuve, à Bessins

2. Cujean, Blanche-Yvonne

célibataire

sans profession

originaire de Orzier-le-Grand

domiciliée à

Bessins

née à

Bessins

le dix avril

mil neuf cent trois

fille de

Léon - Guile Cujean, charpentier

et de

Lucie - Blaise née Dubou, à Bessins

Comme témoins :

1. Guile Gervais, capelier, Bessins

2. Marcel Cujean, charpentier, Bessins

Les publications ont eu lieu à Bessins et Bettenhausen le deux, Orzier-le-Grand le trois décembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bessins, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

autorisation des parents de la fiancée

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Robert Hofer

Blanche Hofer

Les témoins :

Emile Gervais Bessins

Marcel Cujean Bessins

L'officier de l'état civil :

H. Bessins

Communiqué à l'état civil d'Orzier-le-Grand

N° _____

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

4. Le N° 18, à la page 185 est celui de la dernière inscrip-
tion de l'année 1922. Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions.

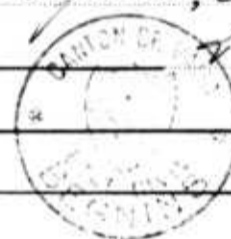
originaire de _____ le 3 janvier 1923. domicilié à _____
à l'officier de l'état civil né à _____
le 27. Sessica
mil cent fils de



Un double a été remis le 3 janvier 1923, à l'autorité cau- et de
tonale, en exécution de l'art 14 de l'ordonnance fédérale.

2. _____ le janvier 1923.

originaire de _____ le _____ domiciliée à _____
à l'officier de l'état civil née à _____
le _____
mil cent fille de
et de



Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1.
Mélau

et Pichou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mélau, Gustave Ernest
 célibataire
 prometteur
 originaire de Bassius domicilié à
 Bassius né à
 Bassius le vingt cinq jéine
 mil huit cent quatre vingt sept fils de
 Charles-François Henri Mélau et de
 Ulise-Julie née Vieux, décédés

2. Pichou, Germaine Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Louvroz domiciliée à
 Louvroz née à
 Louvroz le trente novembre
 mil neuf cent fille de
 François-William Pichou, agriculteur et de
 Blava-Lina-Fanny née Heylan à Louvroz.

Comme témoins :
 1. William Besson, agriculteur, Bassius
 2. Léon Pichou, agriculteur, Louvroz

Les publications ont eu lieu à Bassius et Louvroz le vingt deux
 décembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bregins, le vingt janvier mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
 promesse de mariage
 publications de mariage

Les époux :

Gustave Mélau
 Germaine Pichou

Les témoins :

William Besson Bassius
 Léon Pichou Louvroz

L'officier de l'état civil :

M. Besson

Communiqué à l'état civil de
 Louvroz.

N° 2.
Chalante
et
Métral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chalante, Frédéric - Marius
célibataire,
agriculteur
originaire de Vich domicilié à
Bequins né à
Bequins le vingt deux février
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Louis - Jean Chalante, décédé et de
Marie - Catherine née Raggi, sa veuf, à Bequins

2. Métral, Blanche - Elise
célibataire
téléphoniste
originaire de Borsier (Genève) domiciliée à
Gland née à
Gland le quinze mai
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Claude Métral, décédé et de
Louise - Françoise née Haldin sa veuf, à Gland.

Comme témoins :
1. Jean Yéville, sans profession, Bequins
2. Charles Lincio, sans profession, Bequins

Les publications ont eu lieu à Bequins, Vich et Gland, le deux
à Borsier le quatre janvier mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bequins, le vingt six janvier mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Marius Chalante
Blanche Chalante

Les témoins :
Yvonne Bégis
Thérèse Bégis

Communiqué à l'état civil de Borsier
(Genève)

L'officier de l'état civil :
H. Jussia

Registre des mariages A.

N° 3.

Bovy

et

Jacquemoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy, Julien - Alexandre

célibataire

agriculteur

originaire de Vufflens le Château

domicilié à

Begnins

né à

Begnins

le quinze novembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de

Charles - Emile - Rodolphe Bovy, agriculteur à Begnins

et de

Henriette Adèle née Isely, décedée.

2. Jacquemoud, Marie - Henriette - Isabelle

célibataire

sans profession

originaire de Ecublens (Vaud)

domiciliée à

Begnins

née à

Begnins

le vingt six septembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de

Albert Frédéric Jacquemoud, agriculteur

et de

Marie - Clotilde née Crozet, à Begnins

Comme témoins :

1. Charles Jacquemoud, agriculteur, Begnins

2. Alfred Ruchenbach, agriculteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins le six Vufflens le Château le sept et Ecublens le huit janvier mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt six janvier mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

promesses de mariage

publications de mariage

Les époux :

Julien Bovy

Marie Bovy

Les témoins :

Charles Jacquemoud, Begnins

Alfred Ruchenbach, Begnins

L'officier de l'état civil :

H. Jussier

Communiqué à l'état civil de Vufflens le Château et Ecublens

N° 11

Caverna

et Pécoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caverna, Noël Jacques

célibataire

entrepreneur en maçonnerie

originaire de Crivero (hameau de Sella, Novare, Italie) domicilié à

Plassius né à

Crivero le vingt cinq décembre

mil huit cent huitante trois fils de

Antholomio Caverna, agriculteur et de

Maria Battarina née Benetto, à Sella - Crivero.

2. Pécoud, Sophie Marie

célibataire

sans profession

originaire de Le Vaud domiciliée à

Le Vaud née à

Le Vaud le vingt deux janvier

mil huit cent quarante deux fille de

Jules Charles Pécoud, agriculteur et de

Julie née Velau, à Le Vaud.

Comme témoins : 1. Lucien Genevay, agriculteur à Plassius
2. Berthe Pécoud à Le Vaud

Les publications ont eu lieu à Plassius et Le Vaud le vingt deux janvier, à Crivero le vingt un janvier mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Plessius, le vingt sept février mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

- acte de naissance du fiancé
- certificat de célibat
- certificat militaire
- autorisation de procéder aux publications
- permis de domicile du fiancé
- autorisation de célébrer le mariage
- promesse de mariage
- publications de mariage

Communiqué à la chancellerie d'Etat.

Les époux :

Noël Caverna
Marie Caverna

Les témoins :

Lucien Genevay Plassius
Berthe Pécoud Le Vaud

L'officier de l'état civil :

H. Sessiez

Par décret du Grand Conseil du 16 novembre 1936, Caverna, Noël Jacques inscrit ci-dessus a été naturalisé vaudois et reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la commune de Le Vaud.

Plessius, le 23 janvier 1937. L'officier de l'état civil, H. Sessiez

Inscription tardive par ordre du Sup. de Justice et Police, ne rentrant pas dans le cadre de l'art. 53 de l'ordonnance du 18 mai 1926.

Plessius, le 27 janvier 1937. L'officier de l'état civil, H. Sessiez

Registre des mariages A.

N° 5.

Bottin

et
Cristin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bottin, Maurice-Charles-Robert

célibataire

fontainier

originaire de Sully

domicilié à

Gland

né à

Gland

le sept janvier

mil huit cent quatre vingt quinze

fils de

Miles-Charles Bottin, fontainier à Gland

et de

Suzanne-Louise née Fourest, décédée.2. Cristin, Marguerite-Hélène

célibataire

sans profession

originaire de Gland

domiciliée à

Gland

née à

Gland

le cinq mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de

Charles-Auguste Cristin

et de

Louise-Henry-Fanny Bes, née Cochet, décédée.

Comme témoins :

1. Jean Bottin, fontainier, Gland2. Ferdinand Cristin, négociant, GlandLes publications ont eu lieu à Gland le vingt trois, à Sully le vingt cinq février mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gland, le cinq avril mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

promesses de mariage

publications de mariage

Les époux :

Maurice BottinMarg-^{te} Bottin

Les témoins :

Bottin Jean, GlandCristin Fernand, Gland

L'officier de l'état civil :

H. BessonCommuniqué à l'état civil de Gilly.

N^o 6.
Taccoud
et Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccoud, Robert Charles
célibataire
mécanicien
originaire de Puidoux domicilié à
Gland né à
Vevey le trente un juillet
mil neuf cent _____ fils de
Charles Taccoud, électricien appareilleur et de
Lucie Rosine née Chaubert, à Gland

2. Schmid, Marguerite
célibataire
couturière
originaire de Stelfingen (Zürich) domiciliée à
Gland née à
Ljussis le quatre octobre
mil huit cent nonante neuf fille de
Albert Schmid agriculteur et de
Elisabeth née Schipbach, à Gland

Comme témoins : } 1. Louis Cuendet, menuisier, Begnins
2. Paul Braudt, agriculteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Gland le cinq, à Stelfingen le six
et à Puidoux le dix avril mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt sept avril mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :

Robert Taccoud
Marguerite Taccoud

Les témoins :

Lo Cuendet Begnins
Braudt, Begnins

L'officier de l'état civil :

J. Dessier

Communiqué à l'état civil de Ghes.
Bret et de Stelfingen

Registre des mariages A.

N^o 7.
Jaquenoud
et
Votet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenoud, Ferdinand Jules Isaac
célibataire
agriculteur
originaire de Ecublens (Vaud) domicilié à
Le Vaud né à
St-Jeans, Sorrazus-dessus le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt fils de
Théophile - Marc - Henri Jaquenoud, agriculteur et de
Lucie - Marie - Louise née Herbet à Gland.

2. Votet, Blanche Marguerite
célibataire
ménagère
originaire des Chiolopres et Châtillens domiciliée à
Le Vaud née à
Carouge (Genève) le vingt sept février
mil neuf cent deux fille de
Emile Votet, cordonnier, sans domicile connu et de
Marie - Felice née Christinet, à Nyon.

Comme témoins :
1. Lucien Dumand, horloger, Genève
2. Mathilde Steiger, couturière, Le Vaud

Les publications ont eu lieu à Le Vaud, Ecublens, Les Chiolopres et Châtillens le treize avril mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Jeans, le cinq mai mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
Promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Ferdinand Jaquenoud
Marguerite Jaquenoud

Les témoins :
L. Dumand av. E. Pictet Genève
M. Steiger Le Vaud.

L'officier de l'état civil :
H. Dessier

Communiqué à l'état civil d'Ecublens
et d'Yvonand la Ville.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Par jugement du Tribunal de Nyon, rendu en date du 3 décembre 1934, déclaré définitif et exécutoire le 8 janvier 1935, le mariage transcrit ci-dessus a été déclaré nul par le divorce.
Le Tribunal a fixé à une année le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage -
Jusé le 25 janvier 1935.
L'officier de l'état civil.
H. Dessier

N° 8.
Debonneville
et
Groubel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debonneville, Marcel Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Gimel domicilié à
Aubonne né à
Aubonne le six avril
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Constant Léonard Debonneville, agriculteur et de
Victorine Marie Anne née Demuthoray, à Aubonne

2. Groubel, Louise Marie
célibataire
garde malades
originaire de Gland et de Vich domiciliée à
Begnins née à
Begnins le vingt deux mai
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Henri Marc-Henri Groubel, décédé et de
Marie-Louise née Martin, à Begnins

Comme témoins :
1. Henri Groubel, jardinier, Begnins
2. Julien Groubel, agriculteur, Begnins

Les publications ont eu lieu à Aubonne le sept, à Gland, Vich
et Begnins le huit et à Gimel le neuf mai mil-neuf-
cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt six mai mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Certificat de publications
Autorisation de célébrer le mariage



Communiqué à l'état civil de Gimel
et d'Aubonne

Les époux :

Debonneville Marcel
Louise Debonneville

Les témoins :

Henri Groubel Begnins
Julien Groubel Begnins

L'officier de l'état civil :

H. Sessia

Registre des mariages A.

N° 9.

Bovy

et

Yichaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy, Alois Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Tufflens le Château domicilié à
Gland né à
Requins, Terraux Dessous le vingt cinq mars
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Boustant Bovy, décédé et de
Blise-Charlotte née Foret, à Gland

2. Yichaud, Marie-Fleurimie
 divorcée de Blade, Jules-Emile dès le 21 septembre 1922
 ménagée
 originaire de Yelle (deux Sèvres) France domiciliée à
Nyon née à
Requins le sept juillet
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Emile-Henri Jules Yichaud et de
Jenny Marie née Touchon, décédée.

Comme témoins : { 1. Julien Bovy, agriculteur, Requins
 2. Fernand Vallon, employé Gland, Requins Gendrie

Les publications ont eu lieu à Tufflens le Château le dix, à Gland
 et à Nyon le onze mai mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requins le quatre juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
 acte de naissance du fiancé
 acte de naissance de la fiancée
 acte du premier mariage de la fiancée
 autorisation du Département de Justice et
 autorisation du Consulat de France ^{Folies.}
 promesse de mariage
 publications de mariage

Les époux :
Alois Bovy
B. Bovy

Les témoins :
Julien Bovy Requins
Vallon Fernand Gendrie

Communiqué à l'état civil de Tufflens le Château et de Nyon et à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :
H. Dessier

N° 10.

Nicolier

et Haldi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier, Edouard
 veuf de Marie née Fuchof des le 8 novembre 1914
 célibataire
 originaire de Meyres domicilié à
 Vich né à
 Nyon le neuf décembre
 mil huit cent septante neuf fils de
 Louis Nicolier et de
 Ninette Pauline née Bonnet, décédés

2. Haldi, Jeanne Sophie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gessenay (Besse) domiciliée à
 Besenins née à
 St. Oyens le dix-neuf septembre
 mil huit cent nonante sept fille de
 Julien Samuel Haldi, voiturier et de
 Marie-Louise Olivia née Fiquot, à Besenins

Comme témoins :
 1. Eugène Nicolini, forgeron à Vich
 2. Albert Groubel, facteur, Besenins

Les publications ont eu lieu à Besenins et Vich le sept, à Gessenay
 et Meyres le huit mai mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Besenins, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 acte de naissance de la fiancée

Les époux :

E. Nicolier
 J. Haldi

Les témoins :

Eug. Nicolini
 Albert Groubel

L'officier de l'état civil :

H. Sessioz

Communiqué au l. Etat Civil d'Arve.
 Ches et de Gessenay.

Registre des mariages A.

N° 11
Favre

et
Bolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Frédéric-Louis
célibataire
gendarme
originaire de Cruent-Dessus domicilié à
Pièrre né à
Pièrre le vingt quatre février
mil huit cent cinquante six fils de
Louis-Frédéric Favre et de
Frédérique Pauline née Duchoumor, décédée

2. Bolat, Blanche-Rose-Charlotte
célibataire
institutrice
originaire de Gendrier et de Gimel domiciliée à
Crassier née à
Gendrier le seize septembre
mil huit cent cinquante trois fille de
Charles-Méaumeuve-Henri Bolat, agriculteur et de
Rosalie-Annie née Dorfer, à Gendrier

Comme témoins :
1. Paul Bolat, agriculteur Gendrier
2. Germaine Bolat, cuisinière, Gendrier

Les publications ont eu lieu à Pièrre le sept, à Cruent-Dessus et
Gendrier le huit, à Gimel et Crassier le neuf mai mil-
neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièrre, le treize juillet mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Certificat de publication
autorisation de célébrer le mariage

Les époux :

Lr. Favre,
Blanche Bolat

Les témoins :

Paul Bolat Gendrier
Germaine Bolat Gendrier

L'officier de l'état civil :

H. Jossion

Communiqué à l'état civil de Pièrre,
Cruent-Dessus, Gimel et Gimel

N° 12.
Berney
et
Berney née Yayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney, Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Dions, commune de L'Abbaye domicilié à
Vich né à
luminés près St-Laphorin le vingt deux mars
mil huit cent septante trois fils de
Jean-Louis-Philippe Berney et de
Louise née Natural, décédée

2. Berney née Yayor, Gabrielle
veuve de Charles-Louis Berney déc. le 17 mai 1922
mariage
originaire de L'Abbaye domiciliée à
Rollé née à
Cottier (Champs de Fleu) le premier mars
mil huit cent soixante six fille de
Charles-Eugène Yayor et de
Elisabeth née Ackermann, décédée

Comme témoins :
1. Paul Hédiguer, agriculteur, Vich
2. Louis Coup, charpentier, Blouins

Les publications ont eu lieu à Vich, L'Abbaye et Rollé le vingt
six juin mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Abbaye, le vingt un juillet mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de mariage de la fiancée
acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Berney Louis
Berney Gabrielle
Les témoins :
Hédiguer Paul Vich
Louis Coup Begnins

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye et de Rollé

L'officier de l'état civil :
J. Jossier

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13.
Reusser
et Booy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reusser Ferdinand Hermann

célibataire

agriculteur

originaire de Neschlen (Berne)

domicilié à

Gland

né à

Weingarten (Berne)

le vingt février

mil huit cent

vingt quatre

fils de

Gottfried Reusser, agriculteur, à Gland

et de

Roseta née Tuhof, décédée

2. Booy Julia Adèle

célibataire

sans profession

originaire de Vufflens-le-Château

domiciliée à

Gland

née à

Begnins

le trente un juillet

mil huit cent

vingt huit

fille de

Boustant Booy, décédée

et de

Élise-Charlotte née Horst, à Gland

Comme témoins :

1. Charles Reynaud, employé G. B. Begnins

2. Albert Fougère, employé G. B. Gland

Les publications ont eu lieu à Gland et Vufflens-le-Château le vingt, à Neschlen (Oberdiessbach) le trois août mil-
neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Begnins, le vingt huit août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

promesse de mariage

publications de mariage

Les époux :

Reusser Ferdinand

Reusser Julia

Les témoins :

Reusser Charles Begnins

Fougère Albert Gland

L'officier de l'état civil :

H. Desjardins

N° 14.
Bovo
et
Soultter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovo, Stienne Marcel
célibataire
agriculteur
originaire des Chidolpes domicilié à
Le Vaud né à
Chidolpes sous Planches le dix-sept décembre
mil huit cent quarante six fils de
Stefano-Aurèle Bovo et de
Blise-Rose-Yvonne Lombrey, décédée

2. Soultter, Harthe-Lucie
célibataire
femme de chambre
originaire de Gorges domiciliée à
Hollens, auparavant au Petit Saconnas (Genève) née à
Hollens le seize mai
mil neuf cent trois fille de
Henri Soultter, cordonnier et de
Anna-Elisabeth née Yast, à Hollens

Comme témoins :
1. Henri Hardy, agriculteur, Pampigny
2. Lina Hardy, Pampigny

Les publications ont eu lieu à Gorges, le treize août, à Le Vaud, les
Chidolpes, Hollens et au Petit Saconnas le premier septembre
mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requis, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Stienne Bovo,
Lucie Bovo.

Les témoins :
M^{me} Hardy Pampigny
Lina Hardy Pampigny

L'officier de l'état civil :
J. Dessier

Communiqué à l'état civil de tous les
Ville, Gorges, Hollens et Petit Saconnas

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le volume se termine par le n° 14, page 200, des inscriptions de l'année 1923.
La suite de ceux dans le volume n° 5, commençant par le n° 15.
Requis, le 24 septembre 1923,
l'officier de l'état civil,
J. Dessier
Ce que nous certifions.

Le 10 26 de 1923

N° 14.
Bovo
et
Soultet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovo, Stienne Marcel
célibataire
agriculteur
originaire des Chidolpes domicilié à
Le Vaud né à
Chidolpes sous Planches le dix-sept décembre
mil huit cent quarante six fils de
Stefano-Aurèle Bovo et de
Blise-Rose-Yvonne Lombrey, décédée

2. Soultet, Marthe-Lucie
célibataire
femme de chambre
originaire de Gorges domiciliée à
Hollens, auparavant au Petit Saconnas (Genève) née à
Hollens le seize mai
mil neuf cent trois fille de
Henri Soultet, concubinaire et de
Anna-Elisabeth née Yast, à Hollens

Comme témoins :
1. Henri Hardy, agriculteur, Pampigny
2. Lina Hardy, Pampigny

Les publications ont eu lieu à Gorges, le treize août, à Le Vaud, les
Chidolpes, Hollens et au Petit Saconnas le premier septembre
mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Requies, le vingt deux septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
promesse de mariage
publications de mariage

Les époux :
Stienne Bovo,
Lucie Bovo.

Les témoins :
M^{me} Hardy Pampigny
Lina Hardy Pampigny

L'officier de l'état civil :
J. Dessier

Communiqué à l'état civil de tous les
Ville, Gorges, Hollens et Petit Saconnas

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.



Le volume se termine par le N° 14, page 200, des inscriptions de l'année 1923.
La suite de ceux dans le volume N° 15, commençant par le N° 15.
Requies, le 24 septembre 1923.
l'officier de l'état civil,
J. Dessier
Ce que nous certifions.

Le 10 26 de 1923

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

بسم الله الرحمن الرحيم

الحمد لله رب العالمين

والصلاة والسلام على من لا نبي بعده

وبعد

فإن الله قد خلقنا

من تراب وخلقنا من نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

وخلقنا من نور نوره

Nom	Prénoms	Origine	Page
André	- Durand	Gens	34
Agnet	- Lujean	Gullens	47
André	- Remond	Bassins	57
André	- Besson	Bassins	73
Hubert	- Dufour	Longirod et Chenic	112
André	- Gelafontaine	Bassins	116
Anne	Baudel	Vich	145
Hubert	Blanche, Félix, Charlot, Marcel	Dully	147
Hubert	Anna, Louise, Cordey, Michel, Félix	Lavigney	168
Audemars	Lucy, Hélène, Frayet, Jean, Jules	Lutry et Forel (Cavaux)	171

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B
C
D

E
F

G
H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in the top section, including the word "کتابخانه" (Library) and "مکتب" (School).

Handwritten text in the middle section, appearing as a list or series of entries.

Handwritten text in the bottom section, including the word "مکتب" (School) and "کتابخانه" (Library).

Nom	Prénoms	Origine	Page
Barrot	Leuba	Vich	3
"	Junod	"	3
Beuz	Péroux	Cherashen	14
Baollé	Bonni	Bajins	18
Bugnon	Grubel	Dubois	20
Badel	Keen	Bajins	32
"	Bachel	"	32
Badel	Genéray	Bassins	42
Bezencon	Gaudin	Cosson	48
Bonzon	Vacheron	Ormont - Gélis	51
Baiswyl	Métral	Bödingen - Iller ^{Iller} et Trübigen	55
Beck	Francfort	Genève	58
Besson	Potterat	Bofflens	66
Burnat	Poitry	Tréboville	69
Booy	Fazan	Vufflens - le Château	79
Barillier	Luchel	Vich	81
Barrot	Margand	Vich	87
Bosson	Gozier	Bassins	89
Barbezat	Grubel	Les C. de Bajard	94
Bosson	Wuickhard	Bassins	107
Blanc	Stäbli	Belmont	114
Barraud	Clarel	Dulligny et Villars Thiéval	115
Baiche	Hoyle	Saubraz	119
Barbier	Lyteljean	Blannay, Vienne France	120
Bassin Bertha	Dubois Albert	La Chaux (Bossonay)	121
Barbe Hélène Suzanne	Mory Jules-Joseph	Leuwillens	126
Buchs	Francfort	Leuk (Berne)	129
Bouvard Eugénie Suzanne	Péroux, Marcel Louis	Orzier le Yvinds	133
Barbezat, Albert Félia	Booy, Hortense Louise	Les Bayards, Neuchâtel	134
Bottin, Caroline - Bertha	Péroux, Adolphe Charles-François	Le Vaud	138
Braud	Hédiquet	Yvertois	139
Barbey	Lithy	Forsel (Trébois)	142
Bradel	Zecon	Bassins	143
Bradel, Valentine Edmée	Amme, Georges Adrien	Vich	145

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

B

Nom	Prénoms	Origine	Page
Branch	Charbonnier ✓	Loinsins	157
Berkest, Irène Marguier	Reymond, Adrien Emile	Yorges et le Chenit	159
Brunner, Louise Hélène	Nenthey, Louis dit Robert Henri	Saxon (Talais)	160
✓ Bolay -	Bossou	Gluhier et Gimel	163
Barbe, Joséphine Julie	Nicolini, Eugène Victor	Petit Saconnex	176
Berge, Léa Alice Fauny	Perrenoud, Henri Paul	Le Colle etc.	181
Bovy -	Jaquemoud	Tufflens le Château	189
Bottin -	Cristin	Dully	191
Bovy -	Michaud divorce Galade	Tufflens le Château	195
✓ Bolay, Françoise Rose Charlotte	Favre Frédéric Louis	Arumont Dethus	197
Berney -	Berney née Mayor	L'Abbaye	198
Bovy, Julia Adèle	Reusser, Ferdinand Hermann	Neschlen (Berne)	199
Bovo -	Soutter	Les Schioldres	200
✓ Bellay -	Filet	Gland et Dully	152

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwriting]

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in the top left corner, possibly a header or title.

Handwritten text in the top middle section.

Handwritten text in the top right corner.

Handwritten text in the middle left section.

Handwritten text in the middle middle section.

Handwritten text in the middle right section.

Handwritten text in the lower middle left section.

Handwritten text in the lower middle middle section.

Handwritten text in the lower middle right section.

Handwritten text in the lower left section.

Handwritten text in the lower middle section.

Handwritten text in the lower right section.

Handwritten text in the bottom left section.

Handwritten text in the bottom middle section.

Handwritten text in the bottom right section.

Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Coystant	Desprez	Dailens	10
✓ Justinet	- Fran	Levant	24
✓ Pere	Remy	arménie	29
✓ Christinet	- Picoud	Le Vaud	43
Charriac	- Babin	Bussy sur,orges	54
✓ Christin	- Pasche	Eland	56
Clerc	Vuilleumier	Bonjol	60
✓ Caboussat	- Pasche	Eland et Venise sur Jura	61
Lavin	Olivier	Vulliens	62
Castelli	- Rudaz	Vargo - Italie	65
Chanson	- Barbezat	Mont St. Grand et Bursinel	82
✓ Christin	- Mellet dit Rinaldo	Eland	84
✓ Christinet	- Feon	Le Vaud	98
Lapt	- Ruprecht	Si Chenic	110
Lapdevilla	- Dupire	Plainpalais, Genève	117
Cheris Ida	- Stolte Herbert Samuel	Ambriqes	131
Charlet	- Aubert	Dully	147
Challandes	- Glémencour	Fontaines (Muhatal)	155
✓ Charbonnier, Marguerite Julia	Bronch, Karol. Gustav	boissins	157
✓ Coirdey	- Aubert	Savigny	168
✓ Christinet	- Franckfort	Le Vaud	169
Champ Renaud, Jeanne Louise	Reymond, Edmond-Lesieur	Vauline	173
Chappuis, Marguerite	Gaudard, Albert Louis	Vaubuz et Sâles	175
✓ Christinet, Bertha Louise	Bapoumier Joseph	Boules (Genève)	178
Chapuis, Anna-Elise	Müller Karl-Rudolf	Hirschthal (Argovie)	184
Chujan, Blanche Marguerite	Hofe Robert	Bettenhausen	185
✓ Chalanda	Hétral	Vich	188
Christin, Marguerite Jeanne	Pottier, Maurice Charles Robert	Dully	191

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in the left margin, possibly a list or index, including the number 100.

Handwritten text in the top left section, including a list of items.

Handwritten text in the top middle section, including a list of items.

Handwritten text in the top right section, including a list of items.

Handwritten text in the middle left section, including a list of items.

Handwritten text in the middle middle section, including a list of items.

Handwritten text in the middle right section, including a list of items.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or date.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Despends -	Raymond	Lussery	16
Deschenaux	Jordan	Fribourg	30
Duboux	Cordier	La Chaux	74
Debonneville	Velan	Gimel	80
Duperret	Muston	Rougemont	109
Duboux	Bassin	La Chaux	120
Duruz Fanny Lina	Stutz Auguste	Arvi Illisberg	123
Droquet via Dubot, Marie Anna	Trave Felix Lucien Samuel	Château d'Oex	128
Dumand -	Ruffet	Bassins	136
Dumand -	Corbous	Bassins	164
Dorier -	Grosjean	Arzier le Vieux	165
Debonneville -	Groubel	Gimel	194

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwriting or bleed-through from the reverse side of the page]

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

مجموعه

Nom	Prénoms	Origine	Page
Fiette -	Mugny	française	6
Fazan	Munier	Apple	31
Frankfort	Theoret	Begnins	50
Frankfort	Dron	Begnins	71
Fallet	Prodrom	Sombuillon	75
Fazan	Diserens	Myples	78
Favre Helène Marguerite	Spahni Lucile Christian	Höuf Berne	124
Favre -	Drognet	Château d'Or	128
Frankfort, Germaine	Buchs, Gottfried	Leuk (Berne)	129
Fawcett Buschlen Marie Elisabeth	Leffiro Jean	Nick	148
Fischer -	Jacques	Bärenwil (Zürich)	166
Frankfort, Annie Rob. Pauline	Christinet, Lucien Marcel	Le Vaud	169
Frankfort	Spier	Le Vaud	170
Fayet -	Rudemann	Lucy of Ford	171
Fritschi -	Pinel	Lidunau a. d.	182
Favre -	Bohay	Vernant. Dessus	197

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

<p>بسم الله الرحمن الرحيم الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين</p>	<p>الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين</p>	<p>الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين</p>
--	---	---

<p>الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين</p>	<p>الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين</p>	<p>الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين</p>
---	---	---

Nom	Prénoms	Origine	Page
Jachet	Bajoin	Grandeour	1
Gues	Baz	St Léger	22
Jervais	Banni	Bequins	28
Jervais	Banne	"	35
Goigel	Happersberger	Vich	27
Guedon	Meylan	Poliez - Pittet	52
Gaugaz	Geneva	Kofflens	101
Caillard	Bezencon	Charac	103
Guichard	Richard	Ozens et Paillier	108
Grosjean Marie Elise	Barbier Léopold	Blannay & Vienne France	120
Golay	Loup	du lieu et du chevit	122
Gues	Matille	Bouleus et Houdou	125
Golaz Louis Marie	Rahut, Charles Louis	Ozens	130
Grosjean	Holteni	Yvonne	132
Jervais	Hofers	Bequins	141
Paillard	Haudenschild	Voiry	149
Palovic	Studenec	Youngoblarie	150
Genevay Yvonne Hélène	Vallotton Henri Louis	Verlorbe	151
Grosjean, Fanny Louis	Sorier, Francis Marius	Orzier le Grand	165
Spin Marie Olive	Fraucot, William Charles Arthur	Le Grand	170
Genevay, Hélène Louise	Crebous, Rodolphe Ernest	Brassius	172
Grandard	Schappuis	Sauby et Féles	175
Grandin, Yvonne Louise	Schacher, Albert	Neunkirch (Schaffous)	177
Genevay	Hüllhaupt	Brassius et Gimel	183
Spouel, Louise Marie	Debouneville, Marcel Henri	Gimel	194

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, possibly Urdu or Persian, arranged in several lines across the top of the page. The text is faint and difficult to decipher.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Hugli -	Bard	sectory	7
Hugli	Henry	"	12
Happenberg	Georg	Wion	27
Hofler -	Wurster	Bettenhausen (Berne)	135
Hediger -	Laby	Monthod	137
Hediger Marie	Baud Jules Louis	Monthicher	139
Hofler, Betha Anne	Gervais Charles Emile	Blouins	141
Guillaud -	Haudenschild	Moisy	144
Guarvie -	Stadara	Hausen Youngelaine	150
Haudenschild Frieda	Guillaud Henri Emile	Moisy	149
Huquenin-Virchana	Zehnder	le locke de la chaux du Yilien	180
Hofler -	Cuyiau	Bettenhausen (Berne)	185
Haldi, femme Sophie	Nivlier, Edouard	Olper	196

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

Nom	Prénoms	Origine	Page
Jonzier	Joux	Gland	44
Jordan	Castelli	Demont-dessus	67
Jely	Roth	Ringsau	76
Jordan	Benoit-Gonin	Demont-Gessus	92
Jonzier	Cecoux	Gland	106
Joly, Anne	Schopfer, Charles François	Châtelet (Berne)	127
Jaccard	Jordan	Sainte Croix	156
Jacques, Louise-Suzanne	Fischer, Gustave	Birchwil (Zürich)	166
Jacquemont, Marie-Henriette Isabelle	Proy, Julien-Alexandre	Neffens & Châtaux	189
Jaccoud	Schmid	Reidoua	192
Jacquemont	Tolet	Escublens	193

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

J

MAISON

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1

1000

1000

1000

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in the top left corner, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text in the top middle section, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text in the top right corner, consisting of several lines of cursive script.

Small handwritten marks or text located on the left side of the page.

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

Nom	Prénoms	Origine	Page
Mercet	Jacques	Bassins	21
Mauerhofeo	Dikrich	Languan	20
Mattillo	Cherix	Beolles	86
Mattii	Favro	Tissa	87
Moysse Georgette	Braiche Fernand	Saubraz	119
Matille Suzanne Marie	Quex Buile	Boulers et Youdon	135
Mory	Barbe	Scuillens	126
Mollini Adèle	Grosjean René	Yvroue	132
Michot Lucie - Emma	Reyrenn Charles Jules	Levanen	144
Müller, Marie - Madeleine	Trifod Georges Francois	Saint Livres	146
Müller Blie - Marie	Roch, Ami - Louis	Balleus et Château d'Or	154
Müllhaupt, Lina	Genevay - Ami Lucien	Bassins St Ginel	183
Müller	Chapuis	Hittschthal (Argovie)	184
Métral, Thauhe-Elisa	Chalanda, Frédéric Marius	Tich.	188
Michaut, divorcé Perlade	Bovy, Alois Louis	Dufflens le Château	195

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

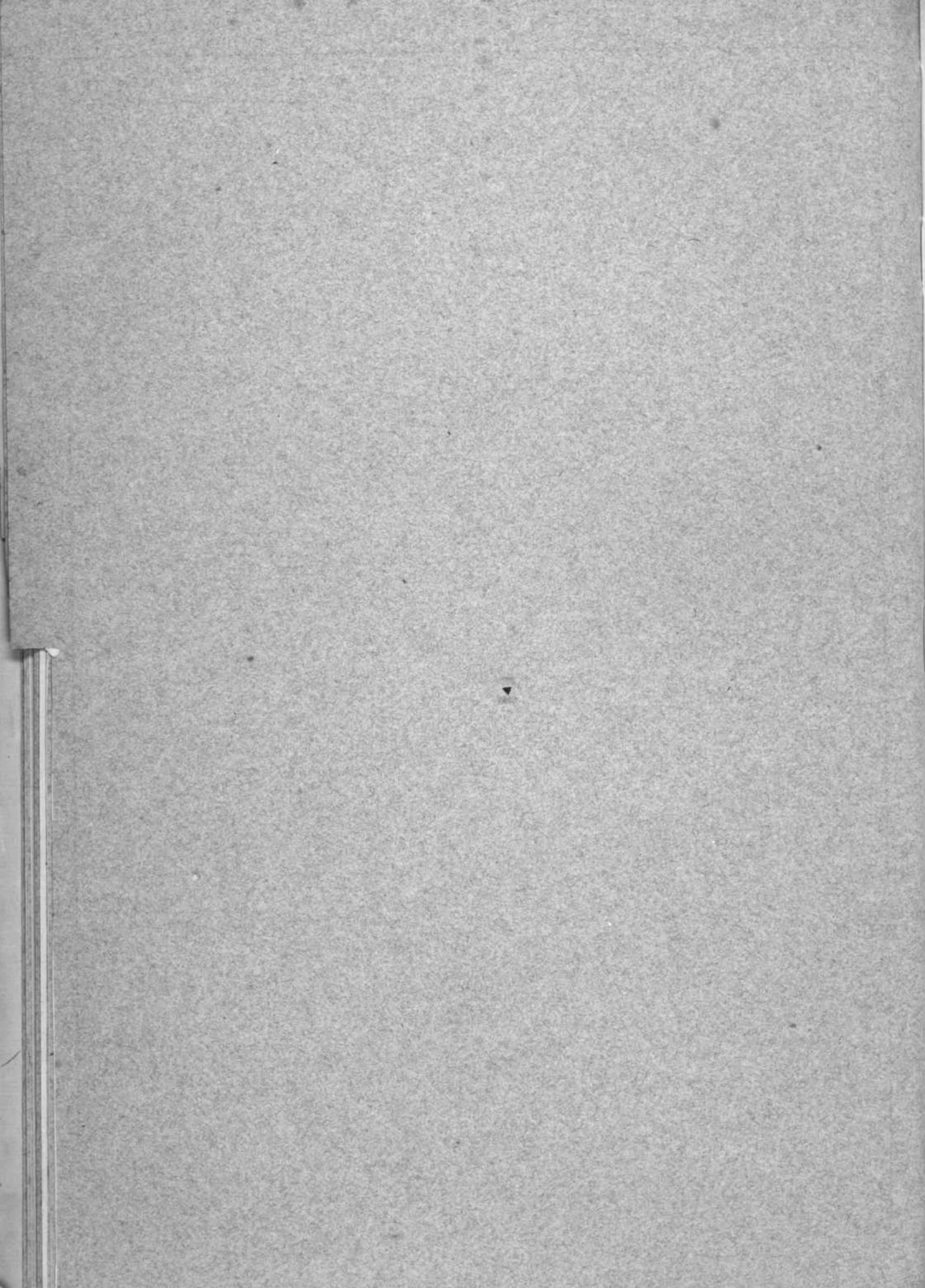
U

V

X

Y

Z



N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is faint and illegible.

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible markings or bleed-through at the top of the page]

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Preli -	Henry	Italie	15
Samoy -	Carin	Canary	17
Shiss	Morie	Pikou	27
Pasche	Baiche	Servion	39
✓ Piaget	Cerrais ✓	des Jardins	53
Pakud -	Goloz	Neuch	130
Sernous -	Bruant	Arzier le Quind	133
✓ Pécoud -	Bottin	le Vaud	138
Pilet, Marie-Blise	Bellay, Lucien - Louis	Yverand et Dully	152
Pavillon -	Widomontz	Chandonnay A/ Morges	153
Servenoud -	Berger	Le Locle, La Sauge, Le Puits de Cortel et La Brévine	181
Sinel, Marie-Hélène	Fritschi, Jacob - Henri	Langnau a. A.	182
Sichon, Germaine Louise	Wexler, Gustave - Ernest	Passins	187
✓ Pécoud, Sophie Marie	Bouverue, Noël - Jacques	Brivio - (Italie)	190

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

سیدنا اوس

بیت

۱۰

بیت

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes at the top of the page, including a list of names and dates.

1871	1872	1873	1874
...

Handwritten notes in the middle section, appearing as a list of entries with associated dates.

1875	1876	1877	1878
...

Nom	Prénoms	Origine	Page
Richeuer	Suaton	Signan	11
Rochat	Rochat	Le Lieu	19
	Guichard		19
Reyren	Pomel	Gessenay	28
Reyren	Bessaud	Saanen	62 +
Riedweg	Bovy	Willisau - Sand	85
Rösti	Born	S: Etienne	90
Riedweg	Sihaw	Willisau - Sand	93
Reichen	Vallon	Gessenay	97 +
Rasset	Gupertuis	Bougy - Villars	113
Rufft Lucienne, Marthe	Dumant, Charly - Stear	Bassins	136
Reyren	Hichot	Saanen	144 +
Roch	Hüller	Ballens et Châtaine d'Or	154
Reymond	Benkert	Morges et le Chérit	159
Riedi	Lugeon	Halle (Lucerne)	161
Raymond	Raymond	Rougemont	162
Reymond	Champ Renaud	Vaulion	173
Reusser	Steiner	Neschlen (Berne)	174
Reusser	Bovy	Neschlen (Berne)	199

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S

T

U

V

X

Y

Z

S

T

U

V

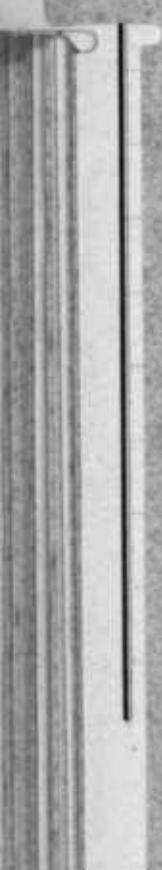
X

Y

Z

Handwritten notes at the top of the page, including a curved line and several short horizontal strokes.

Main body of handwritten notes, consisting of several lines of text with various markings and symbols.



Nom	Prénoms	Origine	Page
Straubhardt	Cottini	Chardonnay	72
Sublet	Beausch	Bougy-Villars	95
Schneiter	Barb	Müloldingen	102 99
Stalder	Magnemat	Ruegsau	102
Schmassmann	Tourville	Buckten	105
Streit die Provinz	Beck	Höfen	111
Stütz	Duruz	von Glisberg	123
Spahni	Favez	Köniz (Berne)	124
Schopper	Foly	Châtelat (Berne)	127
Stolz	Cherix	Murique	131
Studena Marie	Galovic Marie	Youngoslavie	150
Spahni	Spahni	Köniz (Berne)	158
Steiner, Clara-Frida	Reutter, Gottfried	Reschlen (Berne)	174
Schracher	Gandin	Sanktrich (Schaffouse)	177
Schilliger	Genouit	Waggis (Lucerne)	179
Schmid, Marguerite	Taccoud, Robert-Charles	Peudour	192
Soultter, Martha-Lucie	Bovo, Etienne-Yves	les Thioleyres	200

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z



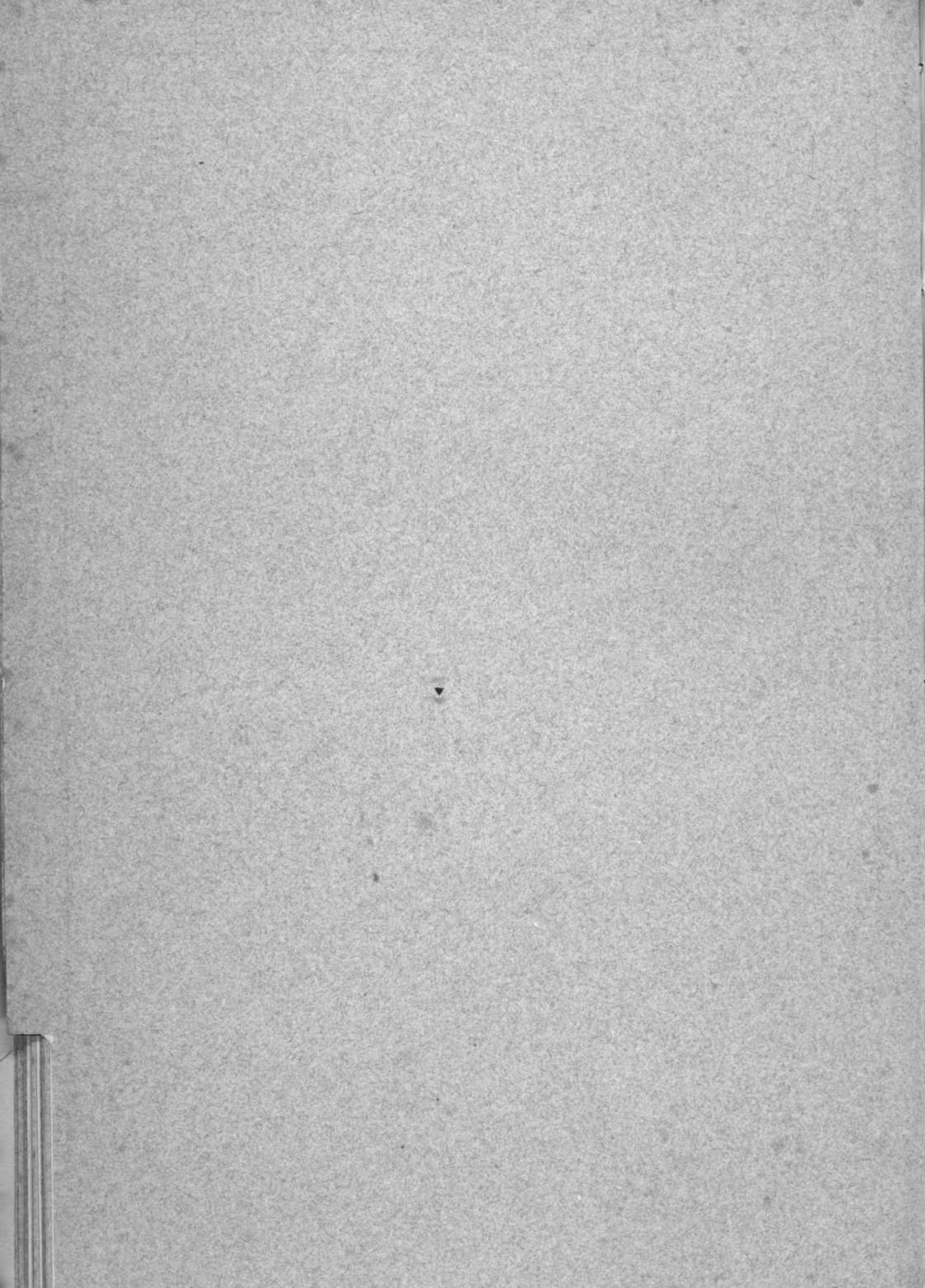
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the upper left quadrant of the page. The text is arranged in several lines and appears to be a list or a set of notes.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the upper right quadrant of the page. The text is arranged in several lines and appears to be a list or a set of notes.

Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Brebourg -	Gleor	Bassins	4
✓ Choumy -	Pommi	Carouge	23
✓ Brebourg	Pommi	Bassins	26
✓ Tineford	Mordel	Vich	41
✓ Tallant	Taccoud	Begnins	45
✓ Tallant	Barbezat	Begnins	46
✓ Trebourg	Dubois	Bassins	104
✓ Keou Fanny, Julie	Badel Maurice - Edmond	Bassins	143
✓ Grifard	Muller	Saint Livres	146
✓ Brebourg - Rime - Eva	Dumand, Alfred Maurice	Bassins	164
✓ Brebourg -	Genovay	Bassins	172
✓ Capomnis -	Christinet	Choules (Genex)	178
✓ Carroua -	Pecoud	Le Vaud Bryers (Novare) Italie	190

U
V
X
Y
Z



U

V

X

Y

Z



Faint, illegible markings or bleed-through at the top of the page.

V
X
Y
Z

Handwritten text in three columns at the top of the page, likely a header or title section.

Handwritten text in three columns in the middle of the page, possibly a list or a table of contents.

Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Velan -	Genaray	Bassins	2
Vidoudez	Salebo	Clarmont	13
✓ Velan	Humbert	Bassins	36
✓ Velan	Gurand	Bassins	68
Villoz	Gill	Plagne	88
✓ Velan	Westen	Bassins	96
Wurster, Rosa-Louise	Hofe, Jules Henri	Botterhausen (Berne)	135
Thalottou -	Genaray	Thalotte	151
Vidoudez Marguerite	Pavillon Henri Alfred	Chandouney s/Horges	153
Verthey -	Brunner	Laxon (Valais)	160
✓ Velan -	Pichou	Bassins	187
Volet, Blanche Marguerite -	Jaquenoud Ferdinand	Genève	193

X
Y
Z

X
Y
Z

Y

Z



Handwritten text in a cursive script, possibly Urdu or Persian, located at the top of the page. The text is faint and partially obscured by a horizontal line.

